Second Session
Fortieth Parliament, 2009

SENATE OF CANADA

Deuxième session de la
quarantième législature, 2009

SÉNAT DU CANADA

Proceedings of the Standing Senate Committee on

Human Rights

Chair:
The Honourable A. RAYNELL ANDREYCHUK

Monday, September 28, 2009

Issue No. 10

First meeting on:

The study of issues of sexual exploitation of children in Canada

WITNESSES:
(*See back cover*)

Délibérations du Comité sénatorial permanent des

Droits de la personne

Présidente :
L'honorable A. RAYNELL ANDREYCHUK

Le lundi 28 septembre 2009

Fascicule n^{o} 10

Première réunion concernant :

L'étude de la question de l'exploitation sexuelle des enfants au Canada

TÉMOINS :
(*Voir à l'endos*)

THE STANDING SENATE COMMITTEE
ON HUMAN RIGHTS

The Honourable A. Raynell Andreychuk, *Chair*

The Honourable Mobina S. B. Jaffer, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Brazeau	Lovelace Nicholas
* Cowan (or Tardif)	Martin
	Munson
* LeBreton, P.C. (or Comeau)	Nancy Ruth
	Poy
Dallaire	

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Dallaire replaced the Honourable Senator Mitchell (*September 24, 2009*).

The Honourable Senator Poy replaced the Honourable Senator Mercer (*September 15, 2009*).

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DES DROITS DE LA PERSONNE

Présidente : L'honorable A. Raynell Andreychuk

Vice-présidente : L'honorable Mobina S. B. Jaffer

et

Les honorables sénateurs :

Brazeau	Lovelace Nicholas
* Cowan (ou Tardif)	Martin
	Munson
* LeBreton, C.P. (ou Comeau)	Nancy Ruth
	Poy
Dallaire	

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Dallaire a remplacé l'honorable sénateur Mitchell (*le 24 septembre 2009*).

L'honorable sénateur Poy a remplacé l'honorable sénateur Mercer (*le 15 septembre 2009*).

Published by the Senate of Canada

Available from: Public Works and Government Services Canada
Publishing and Depository Services, Ottawa, Ontario K1A 0S5

Also available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Publié par le Sénat du Canada

Disponible auprès des: Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt, Ottawa (Ontario) K1A 0S5

Aussi disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate*, Monday, June 22, 2009:

The Honourable Senator Andreychuk moved, seconded by the Honourable Senator Di Nino:

That the Standing Senate Committee on Human Rights be authorized to examine and report upon the issue of the sexual exploitation of children in Canada, with a particular emphasis on understanding the scope and prevalence of the problem of the sexual exploitation of children across the country and in particularly affected communities; and

That the committee submit its final report to the Senate no later than March 31, 2010, and that the committee retain all powers necessary to publicize its findings for 180 days after the tabling of the final report.

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du lundi 22 juin 2009 :

L'honorable sénateur Andreychuk propose, appuyée par l'honorable sénateur Di Nino,

Que le Comité sénatorial permanent des droits de la personne soit autorisé à examiner, pour en faire rapport, la question de l'exploitation sexuelle des enfants au Canada, en particulier dans le but de comprendre l'ampleur et la prévalence du problème de l'exploitation sexuelle des enfants dans notre pays et dans les communautés particulièrement touchées;

Que le comité soumette son rapport final au plus tard le 31 mars 2010 et qu'il conserve tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions dans les 180 jours suivant le dépôt du rapport final.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Gary W. O'Brien

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, September 28, 2009
(11)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Human Rights met this day at 2:05 p.m., in room 257, East Block.

Members of the committee present: The Honourable Senators Brazeau, Dallaire, Munson and Nancy Ruth (4).

In attendance: Julian Walker, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

The clerk of the committee informed the committee of the unavoidable absence of the chair, whereupon he presided over the election of an acting chair.

The Honourable Senator Munson moved that the Honourable Senator Dallaire be acting chair of the committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The acting chair took the chair.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Monday, June 22, 2009, the committee began its examination of issues of sexual exploitation of children in Canada.

WITNESSES:

Child Welfare League of Canada:

Gordon Phaneuf, Director of Strategic Initiatives.

UNICEF Canada:

Lisa Wolff, Director, Advocacy and Education.

Hindsight Group:

Sue McIntyre, Founder.

International Bureau for Children's Rights:

Nadja Pollaert, Director General;

Camille Karbassi, Program Manager, Child Trafficking.

Department of Justice Canada:

Catherine Kane, Acting Senior General Counsel, Criminal Law Policy Section;

Carole Morency, Acting General Counsel, Criminal Law Policy Section.

Public Safety Canada:

Barry MacKillop, Director General, Law Enforcement and Border Strategies.

PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le lundi 28 septembre 2009
(11)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne se réunit aujourd'hui, à 14 h 5, dans la pièce 257 de l'édifice de l'Est.

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Brazeau, Dallaire, Munson et Nancy Ruth (4).

Également présent : Julian Walker, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Le greffier du comité informe le comité de l'absence inévitable de la présidente et il préside à l'élection d'un président suppléant.

L'honorable sénateur Munson propose que l'honorable sénateur Dallaire soit élu président suppléant du comité.

La question, mise aux voix, est adoptée.

Le président suppléant assume la présidence du comité.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le lundi 22 juin 2009, le comité entreprend l'examen de la question de l'exploitation sexuelle des enfants au Canada.

TÉMOINS :

Ligue pour le bien-être de l'enfance du Canada :

Gordon Phaneuf, directeur des initiatives stratégiques.

UNICEF Canada :

Lisa Wolff, directrice, Promotion des droits de l'enfant et de l'éducation.

Hindsight Group :

Sue McIntyre, fondatrice.

Bureau international des droits des enfants :

Nadja Pollaert, directrice générale;

Camille Karbassi, chargé de programme, traite d'enfants.

Ministère de la Justice Canada :

Catherine Kane, avocate générale principale par intérim, Section de la politique en matière de droit pénal;

Carole Morency, avocate générale intérimaire, Section de la politique en matière de droit pénal.

Sécurité publique Canada :

Barry MacKillop, directeur général, Application de la loi et stratégies frontalières.

Royal Canadian Mounted Police:

Superintendent Michel Aubin, Director, Immigration and Passport Program;

Superintendent John Bilinski, Officer in Charge, Canadian Police Centre for Missing and Exploited Children.

Mr. Phaneuf, Ms. Wolff, Ms. McIntyre, Ms. Pollaert and Mr. Karbassi each made a statement and, together, answered questions.

At 3:32 p.m., the committee suspended.

At 3:40 p.m., the committee resumed.

Ms. Morency, Ms. Kane, Mr. MacKillop, Superintendant Bilinski and Superintendant Aubin each made a statement and, together, answered questions.

At 5:12 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Gendarmerie royale du Canada :

Surintendant Michel Aubin, directeur, Programme d'exécution de la loi en matière d'immigration et de passeport;

Surintendant John Bilinski, officier responsable, Centre canadien de police pour les enfants disparus et exploités.

M. Phaneuf, Mme Wolff, Mme McIntyre, Mme Pollaert et M. Karbassi font chacun un exposé, puis, ensemble, répondent aux questions.

À 15 h 32, le comité suspend ses travaux.

À 15 h 40, la séance reprend.

Mme Morency, Mme Kane, M. MacKillop, et les surintendants Bilinski et Aubin font chacun un exposé, puis, ensemble, répondent aux questions.

À 17 h 12, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Adam Thompson

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, September 28, 2009

The Standing Senate Committee on Human Rights met this day at 2:05 p.m. to examine the issue of sexual exploitation of children in Canada, with a particular emphasis on understanding the scope and prevalence of the problem of the sexual exploitation of children across the country and in particularly affected communities.

[*English*]

Adam Thompson, Clerk of the Committee: Honourable senators, it is my duty to inform you of the unavoidable absence of the chair and to preside over the election of an acting chair. I am now prepared to receive nominations.

Senator Munson: I wish to nominate Senator Roméo Dallaire as acting chair.

Mr. Thompson: Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion that the Honourable Senator Dallaire be acting chair of this committee?

Hon. Senators: Agreed.

Mr. Thompson: I invite Senator Dallaire to take the chair.

Senator Roméo Antonius Dallaire (*Acting Chair*) in the chair.

The Acting Chair: Honourable senators and witnesses welcome to this first session on a significant new study we are launching today.

We have convened the committee to begin the study on the sexual exploitation of children in Canada. Thank you for giving me the opportunity today to be acting chair. I am particularly happy about it because I have been working with honourable senators for nearly two years to try to bring this study to this forum.

We received our mandate last June 22. We are mandated to do a complete and thorough study. The order of reference asks this committee as our mission statement: To examine the issue of sexual exploitation of children in Canada with a particular emphasis on understanding the scope and prevalence of the problem of sexual exploitation of children across the country and in particular affected communities. You can put between brackets, Aboriginal communities, in particular.

We will begin with speaking to a group of non-government witnesses. For the second phase, we will have government officials. The choice of witnesses today, honourable senators, is based on our need to get a good overview and feel for the exercise from both sides. Then, we will pursue more specifics as we continue to call forward witnesses on the problem.

Sexual exploitation of children is a type of human rights violation that takes many forms. It is difficult to gather data

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 28 septembre 2009

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne se réunit aujourd'hui, à 14 h 45, pour examiner la question de l'exploitation sexuelle des enfants au Canada, en particulier dans le but de comprendre l'ampleur et la prévalence du problème de l'exploitation sexuelle des enfants dans notre pays et dans les collectivités particulièrement touchées.

[*Traduction*]

Adam Thompson, greffier du comité : Mesdames et messieurs les sénateurs, il m'appartient de vous informer de l'absence inévitable de la présidente et de procéder à l'élection d'un président suppléant. Je suis prêt à recevoir des propositions à cet effet.

Le sénateur Munson : J'aimerais proposer le sénateur Roméo Dallaire comme président suppléant.

M. Thompson : Vous plaît-il, mesdames et messieurs les sénateurs, d'adopter la motion à l'effet que le sénateur Dallaire soit président suppléant du comité?

Les sénateurs : D'accord.

M. Thompson : J'invite le sénateur Dallaire à prendre place au fauteuil.

Le sénateur Roméo Antonius Dallaire (*président suppléant*) occupe le fauteuil.

Le président suppléant : Mesdames et messieurs les sénateurs, mesdames et messieurs les témoins, je vous souhaite la bienvenue à la première séance portant sur une nouvelle étude importante que nous amorçons aujourd'hui.

Les membres du comité ont été convoqués pour commencer l'étude sur l'exploitation sexuelle des enfants au Canada. Je vous remercie de me permettre aujourd'hui d'être président suppléant. Je m'en réjouis particulièrement parce qu'il y a près de deux ans que je travaille avec des honorables sénateurs dans le but d'aborder l'étude dans le contexte du comité.

Nous avons reçu le mandat de mener une étude complète et exhaustive le 22 juin dernier. L'énoncé de mission du comité est libellé ainsi dans l'ordre de renvoi : « Examiner la question de l'exploitation sexuelle des enfants au Canada, en particulier dans le but de comprendre l'ampleur et la prévalence du problème de l'exploitation sexuelle des enfants dans notre pays et dans les communautés particulièrement touchées. » Vous pouvez ajouter entre parenthèses : en particulier dans les communautés autochtones.

Nous allons commencer par discuter avec un groupe de témoins non gouvernementaux. Nous accueillerons ensuite, pour la deuxième partie, des représentants du gouvernement. Le choix des témoins qui sont ici aujourd'hui, mesdames et messieurs les sénateurs, est fondé sur notre besoin d'obtenir une bonne vue d'ensemble et une idée du projet de la part des deux parties. Nous approfondirons ensuite la question au fur et à mesure que nous accueillerons d'autres témoins.

L'exploitation sexuelle des enfants est un type de violation des droits de la personne qui prend diverses formes. Il est difficile de

about this persistent problem and the data and studies are not always scientific. This is an emotional topic.

The aim of this study is to gather facts. Once we have gathered those facts and considered their implications, we will present our recommendations, which could lead to legislation to eradicate the abuse of children's human rights in our country.

As a Senate committee, we will perform our responsibilities within the limits of our capabilities. We will tackle this issue from all sides and work toward the elimination of child sexual exploitation.

Honourable senators, those are my opening remarks. Have senators any comments they would like to raise before we introduce our first series of witnesses and get into the heart of the subject?

Senator Nancy Ruth: Senator Dallaire, do you expect this study will take months or years?

The Acting Chair: We estimate that we will be involved in this study for this session and the next, after which we will present our report based on our findings. The volume of witnesses is astronomical; however, they do not necessarily fill all the gaps or prevent and protect those whose human rights are being violated. This will be extensive review.

We have on our list first Mr. Gordon Phaneuf, Director of Strategic Initiatives with the Child Welfare League of Canada.

We have Lisa Wolff, Director, Advocacy and Education, from UNICEF Canada, and Sue McIntyre, Founder, Hindsight Group. We also have from the International Bureau for Children's Rights, with headquarters in Montreal, Mr. Karbassi, Program Manager, Child Trafficking and Ms. Nadja Pollaert, Director General.

[*Translation*]

The Acting Chair: The plan is to follow the witness list. We ask you, out of respect for your colleagues, to not go on at too much length on your topic, in order to leave enough time for questions. Your presentation should last from eight to ten minutes.

[*English*]

You are our first witnesses on this very significant study. Just to set the scene, former Senator Landon Pearson, who retired not long ago, is with us today. Senator Pearson was the Prime Minister's voice on child protection. She has remained close to the file and has been advising me and assisting greatly in the subject.

We have a lot of emotion behind this topic but we want to bring some facts to work with and chew on.

recueillir des données sur ce problème constant; de plus, les données et les études ne sont pas toujours scientifiques. C'est un sujet émotionnel.

L'objectif de notre étude est de recueillir des faits. Une fois les faits recueillis et leurs répercussions considérées, nous présenterons nos recommandations, qui pourraient mener à des mesures législatives visant à éradiquer les violations des droits des enfants dans notre pays.

En tant que comité sénatorial, nous ferons tout notre possible pour accomplir notre devoir. Nous aborderons la question sous tous les angles dans le but de mettre fin à l'exploitation sexuelle des enfants.

Mesdames et messieurs les sénateurs, voilà mon introduction. Y en a-t-il parmi vous qui aimeraient dire quelque chose avant que nous présentions nos premiers témoins et que nous entrions dans le vif du sujet?

Le sénateur Nancy Ruth : Sénateur Dallaire, pensez-vous que cette étude prendra des mois ou des années?

Le président suppléant : Nous prévoyons consacrer la session actuelle et la prochaine à l'étude; nous présenterons ensuite notre rapport fondé sur nos conclusions. Le nombre de témoins est astronomique; toutefois, ils ne comblent pas nécessairement toutes les lacunes, ils ne font pas la prévention ou ne protègent pas les victimes de violation des droits de la personne. Nous procéderons à un examen approfondi.

Nous accueillons d'abord M. Gordon Phaneuf, directeur des initiatives stratégiques de la Ligue pour le bien-être de l'enfance du Canada.

Nous accueillons aussi Lisa Wolff, directrice, promotion des droits de l'enfant et de l'éducation, d'UNICEF Canada, ainsi que Sue McIntyre, fondatrice du Hindsight Group. Nous comptons aussi parmi nous M. Karbassi, chargé de programme, traite d'enfants, et Mme Nadja Pollaert, directrice générale, tous deux du Bureau international du droit des enfants, dont le siège social est situé à Montréal.

[*Français*]

Le président suppléant : Le plan est de suivre l'ordre des témoins. On vous demande, par respect pour vos collègues, de ne pas vous éterniser sur votre sujet afin de laisser suffisamment de temps pour la période des questions. On s'attend à ce que vous fassiez une présentation d'une durée de huit à 10 minutes.

[*Traduction*]

Vous êtes les premiers témoins que nous accueillons dans le cadre de cette étude de grande importance. Je tiens à vous informer que l'ex-sénateur Landon Pearson, qui a pris sa retraite il n'y a pas longtemps, est ici aujourd'hui. Le sénateur Pearson était la porte-parole du premier ministre sur la protection de l'enfance. Elle ne s'est pas éloignée du dossier; elle m'a donné des conseils et nous aide beaucoup.

Ce sujet déborde d'émotions, mais nous voulons faire ressortir des faits avec lesquels travailler et sur lesquels nous pencher.

Gordon Phaneuf, Director of Strategic Initiatives, Child Welfare League of Canada: Thank you for the opportunity to provide some remarks. I will read my comments, which are relatively brief. We will add comments after if you find it useful to do so.

It is my pleasure to be here today on behalf of the Child Welfare League of Canada. It is timely and appropriate that your committee is undertaking an examination of child sexual exploitation in Canada. We recognize that the protection of children from sexual exploitation is foremost in your minds, and that determining the appropriate role of the government and the state in protecting children requires sensitivity to a children's rights' perspective and observance of the principle of the best interests of the child.

The Child Welfare League of Canada has publicly endorsed the report entitled *Children: The Silenced Citizens*, issued by this committee. We commend the committee for its leadership, sensitivity and courage in addressing the issues relating to the protection, safety and well-being of children.

We believe that both legal and social remedies are required to combat sexual exploitation. In developing long-term strategies to prevent sexual exploitation, we believe that a focus on the social determinants of child health and well-being is key. Such a focus addresses the importance of early child development, ready access to social support, social inclusion, adequate housing, safe physical environments and gender equality, to name some of the key determinants.

We acknowledge that the role of criminal and civil law is important — and clearly, the federal government has done very important work in the criminal law — but legal strategies must be tied to adequate social support. In that regard, the report of the Federal Ombudsman for Victims of Crime is instructive in its call for the federal government, in conjunction with provincial and municipal governments, to develop a national strategy to expand the network of child advocacy centre models in communities across Canada.

There are many steps that should and could be taken to better protect children from sexual exploitation. In the interests of time and with an eye to focusing on those that are most achievable in the foreseeable future, we offer three. The first is the issue of unreported sexual exploitation. We would call that the need to promote public and professional education to respond to the invisible child victims of sexual exploitation.

Let me remind the committee, which you probably well know, that a significant portion — in fact, there is some research that suggests a very large portion — of all cases of child sexual exploitation are not reported to the authorities, whether to the child welfare authorities or to law enforcement. These cases are often referred to as "unreported abuse." These are the invisible victims of abuse and the victims that we are failing to protect.

Gordon Phaneuf, directeur des initiatives stratégiques, Ligue pour le bien-être de l'enfance du Canada : Merci de nous permettre de partager avec vous. Je vais vous lire mes commentaires, qui sont relativement brefs. Nous en ajouterons plus tard si vous croyez que cela vous serait utile.

Je suis heureux d'être ici aujourd'hui au nom de la Ligue pour le bien-être de l'enfance du Canada. Votre examen de l'exploitation sexuelle des enfants au Canada est opportun et il tombe à point. Nous reconnaissons que la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle compte parmi vos priorités; nous reconnaissons aussi qu'il faut être sensible aux droits des enfants et qu'il faut respecter le principe des intérêts supérieurs des enfants dans la détermination du rôle que le gouvernement et l'État devraient jouer dans la protection de l'enfance.

La Ligue pour le bien-être de l'enfance du Canada a appuyé publiquement le rapport intitulé *Les enfants : des citoyens sans voix* présenté par votre comité. Nous louons le comité pour son leadership, sa sensibilité et son courage dans sa façon d'aborder les questions touchant la protection, la sécurité et le bien-être des enfants.

Nous croyons qu'il faut tant des remèdes juridiques que sociaux pour combattre l'exploitation sexuelle. Nous sommes d'avis que la clé pour élaborer des stratégies à long terme de prévention de l'exploitation sexuelle, c'est de se concentrer sur les déterminants sociaux de la santé et du bien-être des enfants. Une telle approche traite de l'importance du développement du jeune enfant, de l'accès facile à de l'accompagnement social, de l'inclusion sociale, du logement adéquat, des environnements physiques sécuritaires et de l'égalité entre les sexes, pour ne nommer que quelques déterminants principaux.

Nous reconnaissons que le rôle des droits pénal et civil est important — et il est évident que le gouvernement a accompli de grandes choses dans le domaine du droit pénal —, mais les stratégies juridiques doivent être liées à de l'accompagnement social approprié. Sur ce plan, le rapport de l'ombudsman fédéral des victimes d'actes criminels en dit long; il demande au gouvernement fédéral, en collaboration avec les administrations provinciales et municipales, de créer une stratégie nationale visant l'expansion du réseau des centres de défense de l'enfance dans les collectivités du Canada.

Les mesures que nous pourrions et devrions prendre pour mieux protéger les enfants contre l'exploitation sexuelle sont nombreuses. En raison du temps et en tentant de nous concentrer sur celles qui seraient les plus réalisables dans un proche avenir, nous en proposons trois. La première touche l'exploitation sexuelle non signalée. Nous pourrions l'appeler le besoin de promouvoir l'éducation publique et professionnelle afin d'agir pour les victimes invisibles de l'exploitation sexuelle des enfants.

J'aimerais rappeler au comité, qui est probablement déjà au courant, qu'une grande partie — une très grande partie, en fait, selon certaines recherches — des cas d'exploitation sexuelle des enfants ne sont pas signalés aux autorités — ni aux bureaux de protection de l'enfance ni à la police. On appelle souvent ces cas « les abus non signalés ». Il s'agit des victimes invisibles de l'abus, celles que nous n'arrivons pas à protéger. Ces victimes ne

These victims are not receiving the appropriate response, intervention and treatment. Hence, coordinated, well-planned efforts must be undertaken to uncover these cases and provide timely, skilled, appropriate, sensitive interventions. That is our first point.

The second point complements the first. I applaud the committee chair in identifying the need for a study and the need to get at the dimensions of this problem, which are keys to having effective responses.

It is important to develop effective data collection, monitoring and analysis systems to better understand the dimensions and dynamics of unreported abuse and unreported sexual exploitation to track progress and to inform policy and programming at all levels of service.

The last point is the need to develop a multi-dimensional, intersectoral, cross-governmental national plan of action on sexual exploitation of children. Those are our comments and we will be happy to expand on those further if it is useful.

The Acting Chair: Please clarify your third point.

Mr. Phaneuf: We suggest a national plan of action on sexual exploitation that is multi-dimensional and intersectoral, including the governmental, non-governmental, corporate and voluntary sectors, and that it cut across all levels of government.

The Acting Chair: Including the NGOs.

Mr. Phaneuf: Yes.

Lisa Wolff, Director, Advocacy and Education, UNICEF Canada: Good afternoon. I appreciate the opportunity to discuss what UNICEF calls a "systems approach" to strengthen the child protection environment. I will discuss the key parts of the systems approach briefly and hope to elucidate some opportunities for strengthening that in Canada. I hope you will find some of the themes repeated are helpful and not redundant.

The sexual exploitation of children under 18 years occurs along a continuum from sexual abuse to commercial forms of sexual exploitation. It is easy to see them as vertical silos but they are really parts of a common problem.

Many international studies and studies in Canada show that the commercial aspects of sexual exploitation are increasing rapidly. These are the forms that we know of as child abuse imagery and materials — also called child pornography — the exploitation of children in the sex trade and exploitation through travel and tourism.

It is important to understand that even commercial forms are, in the balance, perpetrated against those who are closest to children and in positions of trust with them. Both abuse and exploitation are facilitated by the sexualization of children in the media and the persistence of social and political environments that fail to adequately protect children.

reçoivent pas la réaction, l'intervention et le traitement dont elles ont besoin. C'est pourquoi il faut déployer des efforts coordonnés et bien planifiés afin de mettre au jour ces cas et de réaliser des interventions opportunes, compétentes, convenables et sensibles. Voilà notre premier point.

Notre deuxième point complète le premier. Je félicite le président du comité d'avoir reconnu le besoin de mener une étude et de trouver les différentes dimensions du problème; c'est ce qu'il faut pour mettre en place des réactions efficaces.

Il faut créer des systèmes efficaces de collecte, de contrôle et d'analyse des données afin de mieux comprendre les dimensions et la dynamique des abus et de l'exploitation sexuelle non signalés, ce qui permettra de suivre les progrès et d'influencer les politiques et la programmation à tous les échelons de service.

Le dernier point est le besoin de créer un plan d'action national multidimensionnel, intersectoriel et pangouvernemental portant sur l'exploitation sexuelle des enfants. Voilà ce que nous voulions dire; nous pouvons élaborer si cela peut être utile.

Le président suppléant : Veuillez préciser votre troisième point.

M. Phaneuf : Nous proposons un plan d'action national portant sur l'exploitation sexuelle des enfants qui serait multidimensionnel et intersectoriel — ce qui inclut les secteurs gouvernemental et non gouvernemental, ainsi que ceux des entreprises et des bénévoles — et qui engloberait tous les paliers du gouvernement.

Le président suppléant : Y compris les ONG.

M. Phaneuf : Oui.

Lisa Wolff, directrice, Promotion des droits de l'enfant et de l'éducation, UNICEF Canada : Bonjour. Je suis heureuse de pouvoir vous parler de ce qu'on appelle à UNICEF une « approche systémique » pour renforcer le milieu de la protection de l'enfance. Je vais parler brièvement des éléments clés de l'approche systémique; j'espère vous faire découvrir des occasions de renforcer cela au Canada. J'espère que vous trouverez la répétition de certains thèmes utile et non redondante.

L'exploitation sexuelle des enfants de moins de 18 ans prend une gamme de formes, de l'abus sexuel aux formes commerciales. C'est facile de considérer les différentes formes comme des réalités distinctes, mais en vérité, elles constituent toutes un seul et même problème.

De nombreuses études internationales et canadiennes montrent que les aspects commerciaux de l'exploitation sexuelle augmentent rapidement. Il s'agit des formes que nous connaissons comme les images et le matériel montrant des enfants exploités sexuellement — qu'on appelle aussi « pornographie juvénile » —, les enfants impliqués dans le commerce du sexe, ainsi que l'exploitation par le biais des voyages et du tourisme.

Il faut bien comprendre que, tout compte fait, même les formes commerciales sont commises par les personnes qui se trouvent le plus près des enfants et qui sont dans des situations de confiance. La violence et l'exploitation sont facilitées par la sexualisation des enfants dans les médias, ainsi que par la persistance de contextes sociaux et politiques qui ne protègent pas bien les enfants.

In all of its manifestations, the sexual exploitation of children is a human rights violation that requires rights-based responses. These responses should be embedded within the principles of children's rights, including the best interests of children and the voice and perspectives of children. Children's rights are interconnected; therefore, the sexual exploitation of children mitigates the entire range of the realization of these rights. Responses should be holistic and based on the convention and other normative standards rather than address the manifestations as isolated problems, such as trafficking and child abuse imagery.

We all know that the best way to deal with child exploitation is to stop it before it happens; and there is no single way to do that. A systems approach involves working through several coordinated strategies ranging from legislation, to data collection and monitoring and to preventive and recovery programs. A systems approach sees a sexually abused and exploited child not as a victim of trafficking or abuse but as a failure in a series of links in the child protection system.

The different parts of the system that I will highlight are interdependent, for example: legislation and law enforcement influences, social norms and behaviours and attitudes of individuals, and data collection and monitoring, inform service provision. It is impossible to work on one aspect independently.

The first element of a protective system is government commitment. The federal government has a National Strategy to Protect Children from Exploitation on the Internet. It has achieved incredible things but addresses mainly one form of child sexual exploitation. However, a systems approach is called for in the form of a national strategy addressing all forms of sexual abuse and exploitation. Children experience their rights and exploitation in various dimensions. The distinctions between trafficking or child prostitution are artificial constructs that are not consistent with the way in which children see the issues. Many sexually exploited children have experienced a range of different forms of exploitation. In 2007, this committee called on the federal government to develop a national strategy to combat sexual exploitation in its different forms. We recommend that a systems approach take that forward in the form of a plan.

The second element in a protective system is legislation and law enforcement. We agree that Canada has a strong legislative framework grounded in international norms and instruments. Further legislative work could be looked at, including federal legislation to mandate ISP reporting, for example, and some strengthening of the use of our extra-territorial provisions around the abuse of children in travel and tourism. As well, children under 18 years of age should be treated as victims, never as criminals.

L'exploitation sexuelle des enfants dans toutes ses formes constitue une violation des droits de la personne qui nécessite des réactions fondées sur les droits. Ces réactions devraient être enchâssées dans les principes des droits des enfants, y compris les intérêts supérieurs des enfants, leurs voix et leurs points de vue. Les droits des enfants sont interreliés; l'exploitation sexuelle des enfants nuit donc à la réalisation de l'ensemble de leurs droits. Les réactions devraient être holistiques. Elles ne devraient pas aborder les différentes formes, par exemple la traite et les images d'enfants exploités, comme des problèmes isolés; elles devraient plutôt être fondées sur la convention et sur d'autres normes.

Tout le monde sait que le meilleur moyen de gérer l'exploitation sexuelle est de l'enrayer avant qu'elle ne commence. Il n'y a pas une façon unique d'y arriver. L'approche systémique emploie plusieurs stratégies combinées, de mesures législatives à des programmes de prévention et de récupération, en passant par la collecte et le contrôle des données. Dans l'optique de l'approche systémique, un enfant exploité sexuellement n'est pas une victime de traite ou d'abus; il représente l'échec d'une série de chaînons dans le système de protection de l'enfance.

Les différentes parties de l'approche dont je vais parler sont interdépendantes, par exemple : l'influence de la loi et des organismes d'application de la loi; les normes sociales, les comportements et les attitudes des gens; la collecte et le contrôle des données — tout cela a une incidence sur les services fournis. C'est impossible d'aborder un aspect comme s'il était indépendant.

Le premier élément d'un système de protection est l'engagement du gouvernement. Le gouvernement fédéral a mis en place une Stratégie nationale pour la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle sur Internet. Cette stratégie a permis d'accomplir de grandes choses, mais elle porte principalement sur un seul type d'exploitation sexuelle des enfants. Or, ce qu'il faut, c'est une approche systémique qui prendrait la forme d'une stratégie nationale portant sur tous les types de violence et d'exploitation sexuelle. Les enfants vivent leurs droits et l'exploitation de différentes façons. Les distinctions entre la traite et la prostitution des enfants sont des constructions artificielles qui ne correspondent pas à la façon dont ils abordent la question. De nombreux enfants exploités sexuellement ont été victimes de toute une gamme de différentes formes d'exploitation. En 2007, votre comité a recommandé au gouvernement fédéral de mettre en place une stratégie nationale pour protéger contre l'exploitation sexuelle dans ses différentes formes. Nous recommandons d'aller plus loin en utilisant l'approche systémique pour dresser un plan.

Le deuxième élément d'un système de protection est la loi et l'application de la loi. Nous sommes d'accord que le cadre législatif du Canada est fort et qu'il tire ses fondements de normes et d'instruments internationaux. Toutefois, on pourrait considérer d'autres mesures législatives, y compris la création d'une loi fédérale qui rendrait le signalement obligatoire pour les FSI, par exemple, et le renforcement du recours à nos dispositions extraterritoriales relativement à l'exploitation des enfants dans le cadre de voyages ou par le biais du tourisme. En outre, les enfants de moins de 18 ans devraient toujours être traités comme des victimes et non comme des criminels.

There are concerns in Canada related to adequate law enforcement and weak penalties and low conviction rates for child abusers and exploiters relative to those for adult victims. There is a risk of focusing too much on perpetrators at the cost of primary prevention efforts, but it is an important part of the systems approach. Strong, well-communicated penalties send messages to victims such that they are encouraged to come forward; to law enforcement that the required heavy resources are worth it; and to society that children do not have a lesser legal status and should not be more exploitable than adults.

The third element in a protective systems approach pertains to the attitudes, social customs and practices in a country. I emphasize that successful child protection begins with prevention, which perhaps I should have discussed first given its importance. Primary prevention can be the most challenging because it takes the most resources but shows the least visible results over the longest period of time. However, as the UN *Study on Violence Against Children* affirmed, all forms of violence against and exploitation of children are preventable, and we should act as a society as though we believe that.

We have come a long way since the days when sexual abuse and the exploitation of children were confined to secrecy, before the Stockholm congress put it on the legislative agenda. At the same time, we have seen in the media an increasing normalization of the sexual demand for children, so there are various trends that we must deal with. There are various mandatory reporting pieces of legislation in place provincially, certainly in Manitoba and Ontario. There are children's help lines, such as Cybertip.ca, and various public awareness initiatives both federal and provincial. However, we still find many citizens, and children themselves, reluctant to report exploitation. We have to look at whether we have the right mechanisms in place so that child exploitation is not condoned in our society. We might want to look at social marketing approaches, such as those that have worked in respect of domestic abuse, smoking and even recycling.

The fourth element in a child protective system includes children's life skills, knowledge and participation. There is still contention in Canada around how much we are willing to allow children to have sexual and protective education in schools and in the media, although it is their right under the UN Convention on the Rights of the Child and should not be mitigated by the interests of other groups.

The fifth element is the capacity of those in contact with the child. I would like to suggest that all sectors must be given the capacity to have professional standards clearly communicated on how to identify and refer exploited children. They need clear referral mechanisms so that they understand where to go to report sexual abuse and exploitation. Cross-sectoral coordination is the

Il y a au Canada certaines préoccupations au sujet de l'application adéquate de la loi, des peines légères et de faibles taux de condamnation pour les abuseurs et les exploiteurs d'enfants, comparativement à ce qui a trait aux victimes adultes. En se concentrant trop sur les criminels, on court le risque de ne pas déployer assez d'efforts de prévention primaire, mais cela demeure une partie importante de l'approche systémique. Les peines sévères qui sont bien communiquées encouragent les victimes à se prononcer; elles montrent aux organismes d'application de la loi que l'étendue des ressources requises en vaut le coup; et elle transmet le message à la société que les enfants n'ont pas un statut juridique moindre et qu'ils ne devraient pas être plus exploitables que les adultes.

Le troisième élément d'une approche systémique de la protection se rapporte aux attitudes, aux coutumes sociales et aux pratiques d'un pays. Je mets l'accent sur le fait que pour réussir à protéger les enfants, il faut commencer par la prévention; j'aurais peut-être dû aborder ce point en premier étant donné sa grande importance. La prévention primaire pose le plus grand défi, car elle emploie le plus de ressources, mais elle affiche le moins de résultats sur la plus longue période. Toutefois, comme l'a montré l'*Étude sur la violence contre les enfants* des Nations Unies, toutes les formes de violence contre les enfants et d'exploitation de ces derniers sont évitables; en tant que société, nous devrions agir comme si nous croyions en cette affirmation.

Nous avons fait beaucoup de chemin depuis la période où l'abus sexuel et l'exploitation des enfants étaient gardés dans le secret, avant que le congrès de Stockholm leur donne une place dans le programme législatif. En même temps, les médias normalisent de plus en plus la demande sexuelle pour les enfants. Nous avons donc diverses tendances à gérer. Les provinces ont adopté différentes lois qui rendent le signalement obligatoire, certainement le Manitoba et l'Ontario. Il existe des lignes d'assistance, comme Cyberaide.ca, et de nombreux projets publics de sensibilisation, tant dans les provinces qu'au fédéral. Toutefois, beaucoup de citoyens, y compris les enfants eux-mêmes, hésitent encore à signaler l'exploitation. Nous devons donc nous assurer que les bons mécanismes ont été mis en place pour montrer que notre société n'admet pas l'exploitation des enfants. Nous pourrions nous pencher sur des méthodes de marketing social comme celles qui ont fonctionné pour la violence familiale, le tabagisme et même le recyclage.

Le quatrième élément d'un système de protection des enfants englobe les aptitudes à la vie quotidienne, les connaissances et la participation des enfants. Le débat sévit toujours au Canada autour de la question de savoir à quel point nous sommes prêts à éduquer nos enfants en matière de sexualité et de protection, à l'école et dans les médias, bien que ce droit leur soit conféré par la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies, droit qui ne devrait pas être amoindri par les intérêts d'autres groupes.

Le cinquième élément est le pouvoir des personnes qui ont une relation avec l'enfant. J'aimerais suggérer qu'il faut communiquer clairement à tous les secteurs les normes professionnelles sur la façon d'identifier et de diriger les enfants exploités. Les différents secteurs ont besoin de mécanismes de direction précis afin de savoir auprès de qui signaler l'exploitation et les abus sexuels.

key to this: All of the key actors in the health, education and child welfare sectors should have an understanding of how and where to report. It has also been suggested that having sexual exploitation specialists within each sector is important.

At the prevention level, we have a plethora of projects and programs at the provincial and federal levels. However, we do not seem to have a way of improving and standardizing child protection evaluation to truly understand what is working, what could be extended to underserved jurisdictions and remote areas, and what could be converted to sustainable programs instead of short-lived projects.

The last element of a child protection system is monitoring and data collection. I know that this committee is concerned about understanding the prevalence of sexual exploitation, which thrives in secrecy. Therefore, a well-coordinated system of data collection is critical to developing a strong protective environment, but the lack of it should not block our resolve to act. Some people believe that we know enough to begin investing more in preventive programs. Data is generally weak in every country due to gaps in data collection and problems at the sub-national level in comparability, coordination, monitoring and severe under-reporting. In Canada, we rely on a patchwork of studies and indicators to inform our approaches. One indicator that is sobering but worth recalling is that children account for 61 per cent of all victims, including adults, of sexual assault reported to police but account for only 21 per cent of all victims of physical assault. Children are much more sexually exploited than adults are sexually exploited — a sobering fact. The data are from the *Canadian Incidence Study of Reported Child Abuse and Neglect* of 2003.

We hope that a consensus on a data collection and monitoring regime that addresses all forms of sexual exploitation could be connected to a national plan of action to help us to inform ourselves along the way. Also, as this committee recommended in 2007, a national children's commissioner should be put in place to help monitor the sexual exploitation of children and advocate for investment in preventing it.

I would like to conclude by emphasizing that UNICEF's experience in different countries demonstrates that a coordinated and resourced national protection system is far more effective than purely vertical programs developed in isolation for specific problems. Canada has many aspects of a strong system in place but perhaps it is time to really map that system and look at where it could be strengthened as a prelude to developing a national strategy, in order to prioritize prevention and recovery programs and services. Cost-benefit analyses of the type done for other forms of child protection might secure resources needed, or divert them from many things that are not as effective as they could be.

Pour y arriver, la coordination entre les secteurs est essentielle : tous les intervenants principaux des secteurs de la santé, de l'éducation et de la protection de l'enfance devraient savoir auprès de qui et comment faire les signalements. Certains croient aussi qu'il faudrait que des spécialistes en exploitation sexuelle travaillent dans chaque secteur.

Sur le plan de la prévention, nous avons une pléthore de projets et de programmes aux échelles provinciales et fédérale. Or, nous ne semblons pas avoir de moyens d'améliorer et de normaliser l'évaluation de la protection de l'enfance afin de bien comprendre les mesures qui fonctionnent, celles qui pourraient être étendues de façon à toucher les endroits éloignés et négligés, et celles qui pourraient passer de projets à courte durée à des programmes durables.

Le dernier élément d'un système de protection de l'enfance est le contrôle et la collecte des données. Je sais que votre comité tient à comprendre la prévalence de l'exploitation sexuelle, qui réussit dans le secret. Ainsi, l'existence d'un système de collecte des données bien coordonné est essentielle à la création d'un milieu très sécuritaire, mais son absence ne devrait pas nuire à notre résolution d'agir. Certains croient que nous en savons assez pour commencer à investir davantage dans des programmes de prévention. De façon générale, les données sont fragmentaires dans tous les pays en raison des interruptions dans la collecte des données et des difficultés à l'échelle infranationale en matière de comparabilité, de coordination, de contrôle et de sous-signalement grave. Au Canada, nous fondons nos approches sur des indicateurs et des études disparates. Un indicateur qui fait réfléchir, mais qu'il vaut la peine de rappeler, est que les enfants comptent pour 61 p. 100 de toutes les victimes, y compris les adultes, d'abus sexuels signalés à la police, mais qu'ils comptent seulement pour 21 p. 100 de toutes les victimes de violence physique. Les enfants sont beaucoup plus exploités sexuellement que les adultes — un fait qui pousse à la réflexion. Les données sont tirées de l'*Étude canadienne de l'incidence des signalements de cas de violence et de négligence envers les enfants* de 2003.

Nous espérons qu'une entente sur un système de collecte et de contrôle des données qui toucherait toutes les formes d'exploitation sexuelle pourrait être reliée à un plan d'action national pour nous aider à nous renseigner en cours de route. De plus, comme le comité l'a recommandé en 2007, il faudrait nommer un commissaire national à l'enfance; cette personne aiderait à suivre l'exploitation sexuelle des enfants et elle recommanderait des investissements pour en faire la prévention.

J'aimerais conclure en mettant l'accent sur le fait que l'expérience d'UNICEF dans différents pays montre qu'un système de protection national coordonné qui dispose de ressources est beaucoup plus efficace que des programmes isolés créés pour traiter uniquement de problèmes précis. Le système en place au Canada a beaucoup de points forts, mais peut-être que le temps est venu d'en dresser le plan et de se pencher sur les endroits où il pourrait être amélioré avant d'élaborer une stratégie nationale, dans le but d'accorder la priorité aux programmes et aux services de prévention et de récupération. Des analyses coûts-avantages du genre qui ont été faites pour d'autres types de protection de l'enfance pourraient permettre d'obtenir les ressources nécessaires

Senator Munson: I would like to make a brief intervention. This is the beginning of our study, and we are hearing suggestions for preventive measures. However, I think before we go any further, and I know there are two other witnesses to speak, I think the people watching these proceedings or trying to understand the subject would like to get a bigger picture of what we face.

Some of you are on the ground and some of you have seen and heard stories on sexual exploitation. I know we will get to the other two witnesses but it would help me if someone would just paint the picture by means of examples, no matter how gruesome they are, so that we can have a better understanding before we move on to study some of these very important suggestions.

I am sorry to interrupt at the beginning but I am wondering whether someone — Sue McIntyre, perhaps — would just tackle that and show how tough it is on the streets and in homes.

The Acting Chair: Senator Munson, we ought to let the two other witnesses speak first.

Senator Munson: Give them time to think about it, then.

The Acting Chair: They may adjust as they get to that point and we can come back before we go to questions.

We are seeking what the delta or deficiency is; what, in fact, the impact out there is. Therefore, a bit more of that angle would be helpful to set the scene and the tone of the pursuit. Knowing that whatever you will tell us, as has been clearly raised by Ms. Wolff, is probably just the tip of the iceberg of what really is out there, yet it will give us a feel or trend. I hope one of the angles the study will take is going down inside the "iceberg." How will we get in there and get more of that hard data even though there are significant trends to really get at the impunity that is out there. We might come back to that.

Sue McIntyre, Founder, Hindsight Group: I am honoured to have the opportunity to present to the Senate today. Like everything, the business of sexual exploitation is an issue of supply and demand. I will take you down a journey that moved me from looking at the supply end to the demand end.

In 1992, I was involved in conducting a study in Calgary entitled *The Youngest Profession — The Oldest Oppression*, where I interviewed 50 young people involved in sexual exploitation in the city of Calgary. People were surprised that there were that many actively involved. It involved 41 young women and nine young males.

That study was important because it was at that time we saw young people as offenders. We would charge children with prostitution at that point in time. It was important to have the opportunity to look closer and understand more about the

ou de détourner les ressources de nombreuses mesures qui ne sont pas aussi efficaces qu'elles pourraient l'être.

Le sénateur Munson : J'aimerais intervenir brièvement. Nous en sommes au début de notre étude, et on nous suggère des mesures de prévention. Toutefois, avant que nous poursuivions — et je sais que deux autres témoins doivent prendre la parole —, je pense que les gens qui assistent à la séance ou qui tentent de comprendre le sujet aimeraient obtenir une vue d'ensemble de ce que nous avons devant nous.

Certains d'entre vous travaillent sur le terrain et certains ont entendu des histoires d'exploitation sexuelle ou en ont été témoins. Je sais que nous entendrons les deux autres témoins, mais cela m'aiderait si quelqu'un décrivait le contexte en donnant des exemples, aussi horribles soient-ils, afin que nous comprenions mieux la situation avant de nous pencher sur certaines de vos recommandations, qui sont très importantes.

Je suis désolé d'interrompre au début, mais je me demandais si quelqu'un — Sue McIntyre, peut-être — pouvait aborder ce point et montrer l'étendue des difficultés vécues dans les rues et les foyers.

Le président suppléant : Sénateur Munson, nous devrions d'abord permettre aux deux autres témoins de parler.

Le sénateur Munson : Donnez-leur le temps d'y penser, alors.

Le président suppléant : Ils pourront faire des changements lorsqu'ils en arriveront là, et nous pourrons revenir en arrière avant de passer aux questions.

Nous cherchons à savoir quels sont les écarts ou les manques; quelles sont, en fait, les répercussions. Ainsi, un peu plus de cet aspect nous aiderait à préparer le terrain pour la recherche et à en donner le ton. Comme l'a bien souligné Mme Wolff, nous savons que ce que vous allez nous dire est probablement seulement la pointe de l'iceberg de ce qui se passe sur le terrain, mais cela nous donnera une idée ou nous montrera une tendance. J'espère qu'une des directions que l'étude prendra sera d'entrer à l'intérieur de « l'iceberg ». Comment y arriverons-nous et comment ferons-nous pour obtenir davantage de données solides, malgré les tendances importantes, afin de découvrir l'impunité qui sévit vraiment? Nous reviendrons peut-être là-dessus.

Sue McIntyre, fondatrice, Hindsight Group : Je suis honorée de pouvoir m'adresser au Sénat aujourd'hui. Comme tout le reste, l'exploitation sexuelle, sous sa forme commerciale, dépend de l'offre et de la demande. Je vais vous parler du parcours qui m'a amenée à me pencher sur le côté de la demande après m'être penchée sur celui de l'offre.

En 1992, j'ai participé à une étude intitulée *The Youngest Profession — The Oldest Oppression*, dans le cadre de laquelle j'ai passé en entrevue 50 jeunes impliqués dans l'exploitation sexuelle à Calgary. Les gens étaient surpris qu'un si grand nombre de jeunes soient impliqués de façon active. Il y avait 41 jeunes femmes et 9 jeunes hommes.

Cette étude est importante parce qu'elle a été menée à l'époque où les jeunes étaient considérés comme des contrevenants. À cette époque, on accusait les enfants de prostitution. Il était important d'avoir l'occasion de se pencher de plus près sur la situation et de

population. The study made clear that 82 per cent of the 50 people had a background of sexual abuse prior to the street. These were young people who had already been victimized within their own surroundings and who now were being victimized further in the street. Therefore, we moved our thinking from seeing them as offenders to victims; that was a huge transition.

It was at that time where I did a mind shift for myself from supply to demand. I happened to be married to a man who is an economist and he spent hours telling me that I could spend years chasing the supply end of it and every time I would remove one child off the street, someone would replace that child. Until we could begin to understand and work on the demand end of it, we would not alter this equation.

As a result of the 1992 study, two of the young participants came to me in 2002 and asked questions like why I did not ask those questions now? Why did I not take the time now when I did take the time 10 years ago when things were lousy and awful in their lives? That was provocative and critical for me. I made the decision to see how many of the original 50 I could find to discover where they were, what had happened and what was different.

In the end, I found 41 of the original 50 young people. I could talk for hours about doing those interviews with people 10 years later. You do not get the opportunity very often to ask people if you did something good or if we could have done something better, sooner or differently. It was just truly an honour to be able to connect again with 41 of those 50 young people.

From those interviews, it became clear that we knew nothing about young men in the sexual exploitation trade. We had looked at this through a female lens, and we had not really given justice to young men. The decision was made at that point to begin a study on young men. The study is entitled *Under the Radar: The Sexual Exploitation of Young Men*. It began in Alberta, where it moved to British Columbia, then to Saskatchewan and then to Manitoba. It asked about the prevalence of young men in the sexual exploitation trade.

Every province doubted that I would find 40 young people to be interviewed. They were quite surprised. Sadly, gladly, we did not have any difficulty in achieving 40 interviews in each province. Alberta was three short but that was the first stage. We now have data on 157 young men. I think it is so alarming that this is something that we have ignored. Young men in the trade feel like they get the leftovers, such as outreach programs or people on the street. Whatever is left over — whatever time is left over, whatever cookies are left over, whatever attention is left over. They are not seen as a primary person in this problem. For me, this is the about the abuse of our children regardless of whether they are young women or men.

One important thing from that study is that 61 per cent of the 157 young men were Aboriginal. When I break it down by

mieux comprendre la population. L'étude a montré clairement que 82 p. 100 des 50 personnes avaient été victimes d'abus sexuels avant de se retrouver dans la rue. Il s'agissait de jeunes qui étaient devenus victimes dans leur propre milieu et qui continuaient à l'être dans la rue. Nous avons donc cessé de les voir comme des contrevenants pour les considérer plutôt comme des victimes, ce qui fut une énorme transition.

C'est à ce moment-là que j'ai cessé de me concentrer sur le côté de l'offre pour me tourner vers celui de la demande. J'étais mariée à un économiste, qui me répétait sans cesse que je pourrais passer des années à poursuivre le côté de l'offre, mais que chaque fois que j'enlèverais un enfant de la rue, quelqu'un le remplacerait. Nous n'arriverions pas à changer l'équation avant de commencer à aborder et à comprendre le côté de la demande.

En 2002, en raison de l'étude menée en 1992, deux des jeunes participants m'ont demandé, entre autres, pourquoi je ne posais plus ces questions maintenant. Pourquoi est-ce que je ne prenais pas le temps de le faire maintenant alors que je l'avais fait 10 ans plus tôt, quand leur vie était terrible et misérable? Ces questions ont été provocatrices et critiques pour moi. J'ai décidé de voir combien des 50 personnes je pouvais trouver afin de découvrir où elles étaient rendues, ce qui leur était arrivé et ce qui avait changé.

En fin de compte, j'ai trouvé 41 des 50 jeunes. Je pourrais parler pendant des heures des entrevues que j'ai faites avec eux 10 ans plus tard. C'est rare qu'on a l'occasion de demander aux gens si on a fait quelque chose de bon ou si on aurait pu faire mieux en agissant plus tôt ou différemment. J'étais tout simplement honorée de pouvoir reparler à 41 des 50 jeunes.

Ces entrevues ont mis en évidence le fait qu'on ne savait rien au sujet des jeunes hommes impliqués dans le commerce de l'exploitation sexuelle. Nous avions étudié la question sous un angle féminin et nous n'avions pas vraiment rendu justice aux jeunes hommes. Nous avons décidé à ce moment-là de mener une étude auprès des jeunes hommes. Cette étude est intitulée *Under the Radar : The Sexual Exploitation of Young Men*. Nous avons commencé en Alberta, pour nous rendre ensuite en Colombie-Britannique, puis en Saskatchewan, et finalement au Manitoba. L'étude se penchait sur la prévalence des jeunes hommes impliqués dans le commerce de l'exploitation sexuelle.

Dans toutes les provinces, on doutait que je trouverais 40 personnes à passer en entrevue. Les gens ont été très surpris. Malheureusement ou heureusement, nous n'avons eu aucune difficulté à mener 40 entrevues dans chacune des provinces. Il nous en a manqué trois en Alberta, mais c'était la première étape. Nous avons maintenant des données sur 157 jeunes hommes. Je crois que c'est tellement alarmant que nous ayons ignoré cette situation. Les jeunes hommes impliqués dans le commerce sentent qu'on leur donne les restants, comme les programmes d'approche ou les gens dans la rue. On leur offre ce qui reste : le temps qui reste, les biscuits qui restent, l'attention qui reste. On ne les voit pas comme des personnes primaires impliquées dans le problème. Pour moi, la question porte sur l'abus de nos enfants, peu importe s'ils sont des jeunes hommes ou des jeunes femmes.

Un point important de l'étude est que 61 p. 100 des 157 jeunes hommes étaient des Autochtones. Lorsqu'on divise la donnée par

province, 85 per cent of those from Saskatchewan were Aboriginal. As I say, it is like the second stage of residential schools. It is the leftovers.

The next thing that I have been involved in, and which has been the hardest stretch for me, personally, ethically and morally, is a study named "Buyer Beware." I needed to start understanding more about the demand side of this. I started hanging out with former customers from the sex trade. I have to say it has been a difficult time for me, but I have learned so much from them. I have learned that nobody wins in this equation; no one walks out a winner.

I am about to begin a study where I will be interviewing about 20 former customers, and will be able to get that information. There is a huge blank in information on that aspect of sexual exploitation.

The other area I have been involved in is a program called Understand Demand. You will get a button later. I have been working with Brainstorm on this program, and we are designing an e-learning tool to teach young people to not become customers. It is aimed predominantly at young men, but also includes young women.

I believe that we could influence 70 per cent of the population's thinking about it. I will never change the thinking of the 30 per cent group. These people are pedophiles or have that type of leaning and I will not adjust that thinking. However, I believe we have a chance to alter the demand side of this if we could put our energy towards it. We would be happy to come back and present this tool so you can see what it looks like. Alternately, we would love to invite you to come to Calgary and view the tool, see how it works and where we are at with it.

The Acting Chair: Thank you very much, Ms. McIntyre. We look forward to the written information that you have been speaking of and the most pertinent angle of the situation.

[*Translation*]

Nadia Pollaert, Director General, International Bureau for Children's Rights: I want to thank you sincerely for your invitation to come and testify before you today. It is particularly heartening for us to be invited since we have been working since 2005, not on sexual exploitation in general, but rather on child trafficking.

Firstly, insofar as Quebec is concerned, a preliminary study sponsored by Justice Canada led to the creation of a round table and of a tool known as the "tool box"; it allows teachers and social workers in Quebec to better target and recognize children who are involved in trafficking networks. It was the first time that some of these stakeholders got together around the same table and got to know each other. It was an important step. That intervention tool is now used by the Sûreté du Québec, among others.

province, on découvre que 85 p. 100 de ceux de la Saskatchewan étaient des Autochtones. Comme je le dis, c'est comme la deuxième étape des pensionnats indiens. Ce sont les restants.

Le prochain projet auquel j'ai participé, et celui qui a été le plus dur pour moi sur les plans personnel, éthique et moral, c'est l'étude intitulée « Buyer Beware ». Je devais obtenir une meilleure compréhension du côté de la demande. J'ai commencé à me tenir avec d'anciens clients du commerce du sexe. Je dois dire que cela a été une période difficile pour moi, mais que j'ai appris beaucoup grâce à eux. J'ai appris que dans cette situation, il n'y a pas de gagnants.

Je m'apprête à commencer une étude dans le cadre de laquelle je vais passer en entrevue 20 anciens clients. Nous serons en mesure d'obtenir des renseignements. Nous avons très peu d'information sur cet aspect de l'exploitation sexuelle.

Je participe aussi à un autre aspect de la situation, un programme intitulé « Understand Demand ». Vous recevrez un macaron tout à l'heure. Je travaille en collaboration avec Brainstorm à la conception d'un outil d'apprentissage en ligne pour apprendre aux jeunes à ne pas devenir des clients. Nous ciblons surtout les jeunes hommes, mais les jeunes femmes sont aussi incluses.

Je crois que nous pourrions influencer la façon de penser de 70 p. 100 de la population. Je ne changerai jamais la façon de penser de l'autre 30 p. 100. Ces gens sont des pédophiles ou ont ce genre de penchant, et je n'y pourrai jamais rien. Toutefois, je crois qu'il est possible d'apporter des changements du côté de la demande si nous commençons à y travailler. Nous serions heureux de revenir vous présenter l'outil afin que vous voyiez de quoi cela a l'air, ou nous aimerions vous inviter à venir à Calgary pour le voir, pour découvrir la façon dont il fonctionne et pour savoir où nous en sommes.

Le président suppléant : Merci beaucoup, madame McIntyre. Nous avons hâte de recevoir les documents écrits dont vous nous avez parlé et les renseignements sur cet aspect très pertinent de la situation.

[*Français*]

Nadja Pollaert, directrice générale, Bureau international des droits des enfants : Je vous remercie sincèrement de l'invitation à venir témoigner aujourd'hui devant vous. C'est particulièrement réconfortant pour nous d'être invités puisque nous avons travaillé depuis 2005, non pas tant sur l'exploitation sexuelle en général, mais plutôt sur la traite des enfants.

D'abord, en ce qui concerne le Québec, une étude préliminaire soutenue par le ministère de la Justice Canada a mené à une table ronde et à la création d'un outil qui s'appelle « la boîte à outils »; il permet aux enseignants et travailleurs sociaux du Québec de mieux cibler et reconnaître les enfants qui sont dans les réseaux de la traite. C'était la première fois que certains de ces intervenants se retrouvaient autour de la même table et se sont découverts. Ce fut une étape importante. Cet outil d'intervention est maintenant utilisé par la Sûreté du Québec, entre autres.

Next, for Public Safety Canada, we prepared an overview of trafficking in Canada, from west to east, to see how government services, both federal and provincial, as well as community organizations and NGOs, reacted to victims of trafficking. Finally, the accumulation of all of this information on the subject of child trafficking culminated in the creation of a training session, which Mr. Karbassi, the head of the anti-child-trafficking program, dispensed recently. It is a bilingual training session funded by Status of Women Canada and it targets front-line organizations, i.e., it is really addressed to the people who work with street youth, people who are close to children and youth.

Our presentation will be in two parts, and we will be highlighting some points that seem important to us. I will now give the floor to Mr. Karbassi.

Camille Karbassi, Program Manager, Child Trafficking, International Bureau for Children's Rights: I am a program manager at the International Bureau for Children's Rights in the area of child trafficking, and I am very honoured to be here to be able to submit our point of view to you.

[*English*]

As the literature shows, many research projects and reports have highlighted multiple aspects of the sexual exploitation of children in Canada and of children exploited by Canadians abroad. However, we put a strong emphasis on the lack of youth voice in these research projects and reports.

From our point of view, it will be a radical and positive change to focus on good practices in the following areas, the first of which is to address the prevention of exploitation of all children, for example, by using the Internet and other forums of communication and by focusing on the active involvement of children. Second, there is a lack of knowledge about prevention and initiatives, such as John schools and there is a need for projects in communities, especially native communities. Third, in the area of prosecution, a focus should be on good practices regarding victim protection and the reintegration of victims. As Canada published its first report on the optional protocol, the International Bureau for Children's Rights, IBCR, used the occasion to make critical remarks about the sexual exploitation of children.

Ms. Pollaert: Returning to the comments of my colleagues, there is a need, from our point of view, for a plan of action on a Canadian level. That need has been expressed as well by the people we have been interviewing in the mapping of trafficking in Canada. We also did that with provincial government officials.

We have also been looking forward to the coordination of the outcome of consultations. In the outcome of the first report of Canada to the committee on the rights of the child, there was no consultation process through the report, which is why we appreciate being invited here today to give voice to our concerns, research and activities.

Ensuite, pour Sécurité publique Canada, nous avons dressé un portrait de la traite au Canada, de l'Ouest vers l'Est, pour voir comment réagissent les services gouvernementaux, tant fédéral que provincial, les organisations communautaires et les ONG, face aux victimes de la traite. Finalement, l'accumulation de toutes ces connaissances sur le sujet de la traite des enfants a culminé en une formation que M. Karbassi, responsable du Programme contre la traite d'enfant, a donné tout récemment. C'est une formation bilingue, financée par Condition féminine Canada, et qui s'adresse aux organismes de première ligne, donc vraiment aux gens qui travaillent avec les jeunes dans la rue, qui sont près des enfants et des jeunes.

Nous ferons une présentation en deux temps et nous mentionnerons quelques points qui nous semblent importants. Je cède la parole à M. Karbassi.

Camille Karbassi, chargé de programme, traite d'enfants, Bureau international des droits des enfants : Je suis chargé de programme au Bureau international des droits des enfants sur le sujet de la traite des enfants et je suis très honoré d'être ici pour pouvoir vous donner notre point de vue.

[*Traduction*]

Comme le montre la documentation, de nombreux projets de recherche et rapports ont souligné de multiples aspects de l'exploitation sexuelle des enfants au Canada et des enfants exploités par des Canadiens à l'étranger. Or, nous plaçons fortement l'accent sur l'absence de la voix des jeunes dans ces projets de recherche et ces rapports.

Selon nous, le fait de se concentrer sur de bonnes pratiques dans les domaines qui suivent apportera un changement positif et radical. Premièrement, il faut aborder la prévention de l'exploitation de tous les enfants, par exemple, en utilisant Internet et d'autres forums de communication et en se concentrant sur la participation active des enfants. Deuxièmement, il y a un manque de connaissances au sujet de la prévention et des initiatives, comme les programmes à l'intention des clients de la prostitution, et un besoin de projets dans les collectivités, en particulier dans les collectivités autochtones. Troisièmement, dans le domaine des poursuites judiciaires, il faudrait se concentrer sur les bonnes pratiques en matière de protection et de réintégration des victimes. Le Bureau international du droit des enfants, l'IBCR, a profité de la publication du premier rapport du Canada sur le Protocole facultatif pour formuler des critiques au sujet de l'exploitation sexuelle des enfants.

Mme Pollaert : Pour revenir à ce que mes collègues ont dit, nous croyons qu'il faut un plan d'action à l'échelle du Canada. Ce sentiment est partagé par les gens que nous avons passés en entrevue pour dresser le plan de la traite au Canada, projet que nous avons aussi accompli en collaboration avec des représentants des gouvernements provinciaux.

Nous anticipons aussi la coordination des résultats des consultations. Le premier rapport que le Canada a présenté au Comité des droits des enfants a été rédigé sans processus de consultation; c'est pourquoi nous sommes reconnaissants d'être invités ici aujourd'hui pour parler de nos préoccupations, de nos recherches et de nos activités.

There are also other subjects relating to the sexual exploitation of children on which more focus is needed. They are new, and we have little data on these areas. Forced marriage is one example, and we know it happens in different communities across the country. More attention is needed to prevent sexual exploitation of children of parents who have immigrated to Canada, for instance. Even in immigrant communities, the mothers are very concerned about this issue, so it is not a case of "us versus them"; it is viewed as a problem in many immigrant communities and by women's organizations, such as the south Asian women's association in Quebec. In Montreal, for example, the director is from Bangladesh, and she sees this every day in her work with community women.

As another example, we believe that the polygamy case in British Columbia, which has been going on for several months, is deceptive because there was no accusation under the sexual exploitation of children, but under polygamy, which is, for us, a different view of the problem that gives different tools for those who want to act.

Mr. Karbassi: There has been very little child participation or any form of consultation with children at risk. It is important to take into account the voice of the youth; otherwise, the voices of the affect persons are missing.

Another important point is child sex tourism, and it is important to understand that it is a Canadian problem. For example, with respect to the global Code of Conduct for the Protection of Children from Sexual Exploitation in Travel and Tourism, only one agency in Canada has signed the code, whereas 600 agencies have done so around the world. It is important to emphasize the enforcement of extra-territorial laws and to ensure they are working.

Another point we wish to emphasize concerns corporate social responsibility with respect to the rights of the child.

We must highlight the best interests of the child. From the mapping of the situation of trafficking in Canada, we know there is no differentiation between children and adults.

In the application of Jordan's Principle, more attention is required to the particular issues of Aboriginal children and the fact that they often fall between the cracks of federal and provincial jurisdictions.

[*Translation*]

The Acting Chair: Thank you, that was very good of you. I wonder if we could get back to the other witnesses concerning the points raised by Senator Munson so that they may give us a more specific perspective on the information they have on the situation as it stands now.

Il y a également d'autres sujets qui se rapportent à l'exploitation sexuelle des enfants et sur lesquels nous devons nous attarder plus longuement. Ils sont nouveaux, et nous disposons de peu de données à leur égard. Un mariage forcé en est un exemple, et nous savons qu'il survient dans des collectivités partout au pays. Nous devons accorder une plus grande attention à la prévention de l'exploitation sexuelle des enfants de parents qui ont immigré au Canada, par exemple. Même dans les collectivités d'immigrants, les mères se préoccupent beaucoup de cette question, alors il ne s'agit pas d'une situation « de nous contre eux »; cette question est perçue comme un problème dans nombre de collectivités immigrantes et au sein d'organisations de défense des droits de la femme, comme l'Association des femmes de l'Asie du Sud au Québec. À Montréal, par exemple, la directrice est originaire du Bangladesh, et c'est une préoccupation qu'elle observe chaque jour dans son travail auprès des femmes de la collectivité.

Comme autre exemple, nous croyons que l'affaire de polygamie en Colombie-Britannique, qui dure depuis plusieurs mois, est trompeuse en ce sens qu'aucune accusation d'exploitation sexuelle des enfants n'a été portée. Il a plutôt été question de polygamie, ce qui, pour nous, représente un différent aspect du problème qui donne différents instruments à ceux qui veulent agir.

M. Karbassi : Il y a eu très peu de participation des enfants ou de consultation, quelle qu'elle soit, auprès des enfants à risque. Il est important de tenir compte de l'opinion des jeunes, sinon les personnes touchées n'ont pas voix au chapitre.

Un autre point important est le tourisme sexuel visant les enfants, et il est important de comprendre que c'est un problème canadien. Par exemple, pour ce qui est du Code de conduite pour la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle dans le tourisme et l'industrie des voyages — un code international —, un seul organisme au Canada en est signataire, alors que 600 organismes le sont dans le monde entier. Il importe d'insister sur l'application de lois extraterritoriales et de s'assurer qu'elles fonctionnent.

Un autre point sur lequel nous voulons jeter l'éclairage est celui de la responsabilité sociale d'entreprise en ce qui touche les droits de l'enfant.

Nous devons d'abord penser à l'intérêt de l'enfant. Après avoir fait la cartographie de la situation du trafic au Canada, nous savons qu'il n'y a aucune distinction entre les enfants et les adultes.

Dans l'application du principe de Jordan, il est nécessaire d'accorder plus d'attention aux questions particulières des enfants autochtones et au fait qu'ils passent souvent entre les failles des systèmes fédéral et provinciaux.

[*Français*]

Le président suppléant : Je vous remercie, c'est très délicat de votre part. Je me demande si nous pourrions revenir aux autres témoins en réponse aux points soulevés par le sénateur Munson, afin de nous donner une perspective plus spécifique sur les informations qu'ils possèdent sur l'état de la situation.

[*English*]

Ms. McIntyre, you gave us some pretty hard facts on the boys. There are probably more examples and data from the girls' side.

Ms. McIntyre: I have looked at both sides of the equation for young women and men. The original study, as I said, was 50 young people, and 41 young women were interviewed and then interviewed 10 years later.

The study that was just on young men has just been published for Western Canada; that study has just wrapped up.

Senator Nancy Ruth: How many kids are we talking about? Where are they in Canada? I know nothing about this subject. You have to give me a nice picture. What place does poverty play in all this? How do they get into this business?

Ms. McIntyre: It is mostly survival sex.

Senator Nancy Ruth: Could you talk a bit about that? Who are we talking about? How do they get there?

Ms. McIntyre: The study for young men took place in Saskatoon, Regina, Winnipeg, Vancouver, Victoria, Edmonton and Calgary. We did not have any difficulty finding 157 young men. In any other study I have done, they have come from all different locations. They move more into larger cities. That is where the work is. It is about survival sex. People are trying to survive however they can.

Youth has a background of abuse prior to the street. That is why I said 82 per cent of them have been abused prior to the street so they already have that background. Running away is quite predominant and often becomes their first entrance into the trade because they have to figure out how they will live. Quite often someone will make them the offer of food or protection or whatever, to take care of them, if they perform sexually for them. They put pressure on them.

Senator Munson: Is it getting worse? Are there more across the country? You talked about Calgary, but perhaps Mr. Phaneuf could talk about the incidence of sexual exploitation of children and whether it is increasing or decreasing.

Senator Nancy Ruth: If it is 61 per cent of reported cases, how many is 61 per cent? What are you actually talking about?

Mr. Phaneuf: I am hesitant to quote any data without it in front of me because some solid work has been done and supported by the Public Health Agency of Canada. Let us begin with the distinction between cases reported to child welfare authorities and cases reported to law enforcement. We will call both "reported abuse."

[*Traduction*]

Madame McIntyre, vous nous avez fourni des données assez solides sur les garçons. Il existe probablement plus d'exemples et de données du côté des filles.

Mme McIntyre : J'ai examiné les deux côtés de l'équation pour les jeunes femmes et les jeunes hommes. Comme je l'ai indiqué, l'étude originale visait 50 jeunes. À cette occasion, 41 jeunes femmes ont été interviewées et elles l'ont été à nouveau 10 ans plus tard.

L'étude qui portait seulement sur les jeunes hommes vient d'être publiée pour l'Ouest canadien; cette étude vient tout juste d'être terminée.

Le sénateur Nancy Ruth : De combien d'enfants est-il question? Où se trouvent-ils au Canada? Je ne sais rien de ce sujet. Vous devez me donner une bonne vue d'ensemble. Quel rôle joue la pauvreté dans tout cela? Comment se retrouvent-ils dans cette situation?

Mme McIntyre : Ils accordent surtout leurs faveurs sexuelles pour survivre.

Le sénateur Nancy Ruth : Pourriez-vous parler un peu de ce sujet? De qui est-il question? Comment en arrivent-ils là?

Mme McIntyre : L'étude qui se rapporte aux jeunes hommes a été effectuée à Saskatoon, Regina, Winnipeg, Vancouver, Victoria, Edmonton et Calgary. Nous n'avons eu aucune difficulté à trouver 157 jeunes hommes. Dans toutes les autres études que j'ai menées, ils venaient tous d'endroits différents. Ils se déplacent plus vers les grandes villes. C'est là qu'ils trouvent du travail. Ils offrent des faveurs sexuelles pour survivre. Les gens tentent de survivre par tous les moyens.

Les jeunes qui se retrouvent dans la rue ont des antécédents d'abus. Voilà pourquoi j'ai dit que 82 p. 100 d'entre eux ont été victimes d'abus avant de se retrouver dans la rue, alors ils ont déjà ces antécédents. Les fugues sont monnaie courante, et c'est souvent de cette façon qu'ils commencent à se prostituer parce qu'ils ont besoin de trouver une façon de vivre. Il arrive souvent que quelqu'un leur offre de la nourriture, de la protection ou autre pour s'occuper d'eux en échange de faveurs sexuelles. Ils exercent de la pression sur eux.

Le sénateur Munson : Est-ce que la situation va en empirant? Y a-t-il plus de jeunes dans cette situation au pays? Vous avez parlé de Calgary, mais peut-être que M. Phaneuf pourrait parler de l'incidence de l'exploitation sexuelle des enfants et indiquer si elle est à la hausse ou à la baisse.

Le sénateur Nancy Ruth : S'il est question de 61 p. 100 de cas signalés, cela correspond à combien de personnes? De quoi parlez-vous réellement?

M. Phaneuf : J'hésite à citer des données sans les avoir devant moi parce que des travaux sérieux ont été effectués et appuyés par l'Agence de la santé publique du Canada. Commençons par la distinction qui existe entre les cas signalés aux responsables de la protection de l'enfance et les cas signalés à la police. Nous les appellerons tous les deux des « cas d'exploitation signalés ».

With respect to the data reported to child welfare, some very valuable work has been done. It is epidemiologic work, so it is done to a science standard. There is a national study called the *Canadian Incidence Study of Reported Child Abuse and Neglect*. It has reported twice now and is in its third cycle. It is an important national database on all forms of child abuse, but sexual exploitation cases reported to child welfare are included in it.

The other piece of reported abuse is that reported to law enforcement. I am sure you will hear from witnesses later today about the databases that exist there. They give you some insight on incidence of cases that come to the attention of police.

Distinct from reported abuse is unreported sexual exploitation, which I think the committee is concerned about, and rightfully so, and we are encouraged that you are looking at that issue. Obviously, by its definition we do not know the extent of it, but what we do know, as Ms. McIntyre has mentioned, is that we see the victims of sexual exploitation in every city and town in this country. They are children who are street-involved; they are children who are being exploited on the streets for sexual purposes. The victims of sexual exploitation are over-represented in homeless families. They are over-represented in highly impoverished families. They are over-represented in our Aboriginal communities. They are over-represented as victims of other forms of abuse and neglect.

I do not have the specific numbers for you. I believe you will have some witnesses who can provide those numbers. There is certainly data we can provide to the committee.

The Acting Chair: Has UNICEF produce something recently?

Ms. Wolff: There is a cross-sectoral NGO report in progress. It is the alternative report to what the Canadian government has filed on the Optional Protocol to the Convention on the Sale of Children, Trafficking and Child Pornography. We have had great difficulty securing data. The report the government filed is incomplete but it shows the sources of data on which they rely. For example, they cite the child incidence study that Mr. Phaneuf described. In the 2003 study, out of about 14,000 substantiated cases of child maltreatment, about 3,000 of those were sexual abuse cases. That is mainly what we are looking at in terms of non-commercial sexual exploitation, sexual abuse. It was 3,000 in that study year.

In terms of trafficking, I understand that the data is not disaggregated. The RCMP has trafficking data but it is not disaggregated by age, so we do not know how many children are included in those numbers. You see a range of 800 per year from

On a réalisé des travaux très utiles au sujet des données signalées aux responsables de la protection de l'enfance. Il s'agit d'études épidémiologiques qui ont été réalisées selon des normes scientifiques. Il existe une étude nationale appelée *Étude canadienne sur l'incidence des signalements de cas de violence et de négligence envers les enfants*. Elle a déjà été publiée deux fois et se trouve maintenant à son troisième cycle. Il s'agit d'une base de données nationale importante sur toutes les formes d'exploitation d'enfants, mais les cas d'exploitation sexuelle signalés aux responsables de la protection de l'enfance y figurent.

L'autre exemple est celui des cas d'exploitation signalés à la police. Je suis persuadé que les témoins qui comparaîtront plus tard aujourd'hui parleront des bases de données qui existent là-bas. Elles vous permettent de comprendre, dans une certaine mesure, l'incidence des cas qui sont portés à l'attention de la police.

D'un côté, il y a l'exploitation signalée et de l'autre, l'exploitation sexuelle qui ne l'est pas, et je crois que le comité s'en préoccupe, à juste titre, et nous trouvons encourageant que vous vous penchiez sur cette question. De toute évidence, par sa définition, nous n'en connaissons pas la portée, mais ce que nous savons, comme Mme McIntyre l'a mentionné, c'est que nous voyons les victimes de l'exploitation sexuelle dans chaque ville, petite et grande, au pays. Il s'agit d'enfants qui traînent dans les rues, qui sont exploités dans les rues à des fins sexuelles. Les victimes de l'exploitation sexuelle sont surreprésentées dans les familles sans abri. Elles sont surreprésentées dans les familles très défavorisées. Elles sont surreprésentées dans nos collectivités autochtones. Et elles sont surreprésentées comme victimes d'autres formes d'exploitation et de négligence.

Je ne peux pas vous donner de nombre exact. Je crois que d'autres témoins seront en mesure de le faire. Il existe certainement des données que nous pouvons présenter au comité.

Le président suppléant : Est-ce que l'UNICEF a publié un document récemment?

Mme Wolff : On est en train de rédiger un rapport multisectoriel d'ONG. Il s'agit du contre-rapport à celui que le gouvernement du Canada a présenté dans le cadre du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants. Nous avons eu énormément de difficultés à obtenir des données. Le rapport que le gouvernement a présenté est incomplet, mais il fournit les sources des données sur lesquelles il s'appuie. Il cite, par exemple, l'étude sur l'incidence des signalements de cas de violence envers les enfants que M. Phaneuf a décrite. Dans l'étude de 2003, des quelque 14 000 cas fondés de violence envers les enfants, environ 3 000 d'entre eux étaient des cas d'exploitation sexuelle. En gros, c'est la situation en fait d'exploitation sexuelle non commerciale et d'abus sexuels. Il y en a eu 3 000 pendant cette année d'étude.

Pour ce qui est du trafic, je crois comprendre que les données ne sont pas regroupées. La GRC dispose de données sur le trafic, mais elles ne sont pas subdivisées par âge, alors nous ne savons pas combien d'enfants sont concernés. La GRC estime le nombre

the RCMP to more like 1,500 from front line community groups as an estimate of the number of trafficking victims per year. Again, we are not certain how many of those are children.

As Mr. Phaneuf commented, the police and court reports are available and analyzed through Statistics Canada, and court surveys are conducted. They show that the rate of court cases for child prostitution has actually decreased over the years but it has shot up for child abuse imagery, Internet exploitation and child pornography. There have been huge increases in that form of exploitation over time.

Senator Nancy Ruth: Could you take a guess whether it is one child in 10 or one in 20 in Canada that is somehow exploited this way? Could you help me understand the scale? I know you do not have hard data and I am not asking for it. You have some data and you know about the "un-reports." You have a sense how many kids in Canada are suffering from this abuse.

Ms. Wolff: I cannot answer that question; perhaps someone else can. I know the global average is about 7 per cent of children. That comes from the UN Study on Violence Against Children. That is probably a gross under-reporting.

Ms. Pollaert: We asked the RCMP the same questions. We are looking for child trafficking numbers. We have been asking for those numbers for years and they keep telling us they are difficult numbers to collect. That is not how they capitalize the cases they are treating. It is the same for the police. They do not have a place on the intake sheet to indicate signs of a child being sexually exploited or of child trafficking, for example. There are some very basic things they are starting to look at, such as how they can give more information on the way our children are sexually exploited, whether in trafficking or street prostitution. Your question is very good because everyone asks the same question, so there is a sense that we need more details.

The Acting Chair: We know there are hundreds of local NGOs inside communities across the country. These NGOs come to us with the statement that they are overwhelmed. Being overwhelmed as a small NGO, it may not need 200, but it needs a certain number. Canada has a large population of children under the age of 18 years. We need to know how many children have been affected one way or another at home or beyond with sexual exploitation or abuse. We need to know that number and how many of them have gone on to the commercial dimension. Some are actually stolen from their families and brought into the trade. The figure is not an insignificant one, and that figure is repetitive. It is not as if you all of a sudden have a 12-year-old girl; there is another 12-year-old girl coming in the next year and she is only 13 years of age and so on.

de victimes de trafic à 800 par année tandis que les groupes communautaires de première ligne affirment qu'il s'agit plutôt de 1 500. Encore une fois, nous ne sommes pas certains du nombre d'enfants visés.

Comme M. Phaneuf l'a indiqué, on dispose de rapports de police et des tribunaux qui sont analysés par Statistique Canada, et les tribunaux procèdent à des enquêtes. Ils montrent que le taux d'affaires judiciaires entourant la prostitution juvénile a, en réalité, baissé au fil des ans, mais qu'il est monté en flèche lorsqu'il est question de la représentation d'abus d'enfants, de l'exploitation par Internet et de la pornographie juvénile. Au fil du temps, on a observé une très forte augmentation de cette forme d'exploitation.

Le sénateur Nancy Ruth : Pourriez-vous me dire approximativement si c'est un enfant sur 10 ou un sur 20 qui est en quelque sorte exploité de cette façon au Canada? Pourriez-vous m'aider à comprendre l'ampleur de la situation? Je sais que vous n'avez pas les données exactes et je ne vous demande pas de me les fournir. Vous disposez de certaines données et vous êtes au courant des données « non signalées ». Vous avez une idée du nombre d'enfants victimes de cette exploitation au Canada.

Mme Wolff : Je ne peux pas répondre à cette question; peut-être que quelqu'un d'autre pourra le faire. Je sais que la moyenne mondiale est d'environ 7 p. 100 d'enfants. Cette donnée est tirée de l'Étude sur la violence contre les enfants réalisée par l'ONU. Il s'agit probablement d'un exemple flagrant de sous-déclaration.

Mme Pollaert : Nous avons posé les mêmes questions à la GRC. Nous cherchons à obtenir des données sur le trafic d'enfants. Nous demandons ces nombres depuis des années, et l'on continue de nous répéter qu'ils sont difficiles à recenser. Ce n'est pas la façon dont la GRC investit dans les cas qu'elle traite. Il en va de même pour la police. Son formulaire d'accueil n'a pas de case pour indiquer qu'un enfant est exploité sexuellement ou victime de trafic, par exemple. La police commence à étudier des choses très élémentaires, comme la façon d'obtenir plus de renseignements sur la manière dont nos enfants sont exploités sexuellement, qu'il s'agisse de trafic ou de prostitution dans les rues. C'est une très bonne question puisque tout le monde la pose, on a donc le sentiment de devoir obtenir plus de précisions.

Le président suppléant : Nous savons qu'il y a des centaines d'ONG locales au sein des collectivités partout au Canada. Ces ONG nous disent qu'elles sont dépassées. Pour qu'une petite ONG soit dépassée, il n'est pas nécessaire qu'il y ait 200 cas, mais il faut qu'il y en ait un certain nombre. Le Canada compte une grande population d'enfants de moins de 18 ans. Nous avons besoin de savoir combien d'enfants ont été touchés, d'une façon ou d'une autre, à la maison ou ailleurs, par l'abus ou l'exploitation sexuelle. Nous avons besoin de connaître le nombre et de savoir combien d'entre eux en sont rendus au commerce. Certains sont en réalité volés à leur famille et poussés à se prostituer. Le nombre de cas n'est pas négligeable et il se répète. Ce n'est pas comme si vous avez soudainement une fillette de 12 ans; il y aura une autre fillette qui a 12 ans aujourd'hui et qui viendra l'année prochaine alors qu'elle n'aura que 13 ans, et ainsi de suite.

Mr. Phaneuf, does the NGO community have a gut feeling as to the number of children that are involved? Does UNICEF have that type of information? We are not holding you accountable. We are looking for what we call declassified estimates, which are accurate within 50 per cent.

Mr. Phaneuf: It is tempting to quote figures. Let me just put the context, if I may. We have good child welfare data on sexual abuse. There are different forms of sexual abuse, of which one is sexual exploitation, and overwhelmingly those are cases where the allegation is that the abuse was at the hands of a family member or a caregiver. In most cases, those incidents would be reported to child welfare and child welfare would intervene. Those cases are analyzed through the research studies I referred to earlier.

Cases of sexual exploitation where the alleged perpetrator is outside the family, for example, a stranger, a coach, the barber, or someone in the neighbourhood, are usually reported to law enforcement and are dealt with through that system as opposed to child welfare. There are databases that capture that information, but the quality of the data is open to some question and it is not representative data. It is not epidemiological data. When the numbers are cited, they must be looked at with caution. Only certain types of cases are looked at by law enforcement officials and only a certain number of cases proceed to court. There is an attrition factor involved in that. I do not have the numbers here right now, but if the committee is concerned about unreported abuse, then we need to start thinking and asking the questions about where we go to get that information. How is it that we are failing children and what do we need to do to intervene early in unreported cases? How is it that we are not intervening with these children who are at risk? We need to start asking and answering those questions as well.

Ms. McIntyre: Mr. Phaneuf spoke about child welfare. In my data, about 52 per cent were from child welfare; the other 48 per cent were not. No one has their eyes on the 48 per cent. With child welfare, people are watching; therefore, the numbers are high. Out of a group of 10 young women, seven would be at risk of sexual abuse and four out of 10 young men would be subject to sexual abuse. That does not mean that someone abused at home will ending up in the sexual exploitation trade, but it certainly supports the chances of it happening.

Data is not easy to capture because it is not something that is in the open. It is difficult to be able to track what it looks like. However, you can go to any city and you can find the areas where young people are working in this industry. You can see that and hear the stories loud and clear where that will happen for young people in any city in Canada.

Senator Munson: On the international scene, how do we compare in terms of the incidence of exploitation of children in developing countries? Where is Canada on the list compared to Germany, the United States and Australia? Are we high up on that list or in the middle?

Monsieur Phaneuf, est-ce que la collectivité des ONG connaît intuitivement le nombre d'enfants en cause? Est-ce que l'UNICEF détient ce type d'information? Nous ne vous tenons pas responsable. Nous cherchons à obtenir ce qu'on appelle des données non confidentielles, qui sont exactes à environ 50 p. 100.

M. Phaneuf : C'est tentant de citer des nombres. Permettez-moi seulement de donner un contexte. Nous disposons de données utiles de la protection de l'enfance sur l'abus sexuel. Il existe différentes formes d'abus sexuels, dont l'exploitation sexuelle, et la très grande majorité sont des cas où l'on présume que l'abus a été commis par un membre de la famille ou un gardien. Dans la plupart des cas, ces incidents seraient signalés à la protection de l'enfance, qui interviendrait. Ces cas sont analysés à partir des études de recherche auxquelles j'ai fait allusion tout à l'heure.

Les cas d'exploitation sexuelle dans lesquels l'agresseur présumé ne fait pas partie de la famille, par exemple un étranger, un entraîneur, le coiffeur ou une personne du voisinage, sont habituellement signalés à la police et sont traités par ce système et non par la protection de l'enfance. Il y a des bases de données qui saisissent ces renseignements, mais la qualité des données soulève des questions, et ce ne sont pas des données représentatives. Il ne s'agit pas de données épidémiologiques. Lorsque que l'on cite les nombres, on doit les examiner prudemment. Seulement certains types de cas sont étudiés par les policiers et seulement un certain nombre de cas sont présentés aux tribunaux. Il y a un facteur d'attrition dans tout cela. Je n'ai pas les nombres avec moi en ce moment, mais si le comité s'inquiète de cas d'abus non signalés, alors nous avons besoin de commencer à nous demander où nous devons aller pour obtenir cette information. Comment se fait-il que nous manquons à nos obligations face aux enfants et que devons-nous faire pour intervenir tôt dans les cas non signalés? Comment se fait-il que nous n'intervenons pas auprès des enfants qui sont à risque? Nous devons commencer à nous poser ces questions et à y répondre.

Mme McIntyre : M. Phaneuf a parlé de la protection de l'enfance. Dans les données dont je dispose, environ 52 p. 100 proviennent de ce service, mais pas le reste. Personne ne tient compte des 48 p. 100 qui restent. Avec la protection de l'enfance, les gens regardent, donc les nombres sont plus élevés. Sept jeunes femmes sur dix seraient à risque d'abus sexuels, tandis que quatre jeunes hommes sur dix seraient victimes d'abus sexuels. Cela ne signifie pas qu'une personne abusée à la maison finira dans la prostitution, mais cela amplifie certainement ses chances.

Les données ne sont pas faciles à saisir parce qu'elles ne sont pas au grand jour. Il est difficile de pouvoir faire le suivi de ce dont elles ont l'air. Par contre, vous pouvez aller dans n'importe quelle ville et trouver les endroits où les jeunes travaillent dans cette industrie. Vous pouvez le voir et vous pouvez entendre des histoires très claires dans n'importe quelle ville au Canada où des jeunes se retrouvent dans cette situation.

Le sénateur Munson : Sur la scène internationale, comment nous comparons-nous au plan de l'incidence des cas d'exploitation d'enfants dans les pays en développement? Où se situe le Canada sur la liste comparativement à l'Allemagne, aux États-Unis et à l'Australie? Sommes-nous au sommet de la liste ou au milieu?

Mr. Karbassi: It is hard to respond exactly to your question. Canada is not in a bad position compared to other developed countries. There is not an official listing. The U.S. Department of State has an annual report and Canada always has a good rating in this report compared to other countries. Take into account what Canada has done in the fight against trafficking.

Ms. Pollaert: On an international scale, I think what is particular to Canada is that when we talk about child trafficking, for example, we are talking about a domestic problem more than in other countries where it is a broader problem of children being trafficked from one country to another.

The Acting Chair: Are we incorrect to say that a child that has been sexually abused is a child that has been exploited?

Ms. Wolff: "Exploitation" implies benefit to an abuser. There might be more than one abuser — that is, some other abuser is benefiting. It is an abuse of power. The definitions are difficult to secure. Commercially, there is more than one profiteer from the crime that is perpetrated on the child. "Exploitation" tends to be abuse of power and some benefit to the exploiter beyond the sexual interaction.

Terminology is a shifting ground in the field of those who work on these issues. There is a resource that I provided to your clerk that looks at terminology. It might be helpful for the committee to review and adopt certain terminologies related to child abuse imagery versus child pornography or children exploited in travel and tourism versus child sex tourism because there are nuances that can be less helpful than others in terminology. You might want to establish a working definition; that document might be helpful to you.

The Acting Chair: We are not taking a legal position here as much as an informative position. Someone said that 82 per cent of those who end up in the exploitation side have been abused as children. To me, it is a continuum. Many of you have said that we must look at this as a continuum from the start point. We have also heard that there are many places where people are dropping the ball for the young person who has been exploited for three years, say, from ages nine to 12, but finds himself facing another terminology. No one has taken care of that, so we go back again. However, that person is scarred for life.

If we want to look at the unreported cases where the real numbers may find themselves, it is important that we do not waste time on the definitions of "exploitation" and "abuse." An abused child is an exploited child and the nature of the abuse or exploitation might not involve cash. I look at that in a simple soldier's way.

You raised the question of Canada being a country of immigrants, who now come from various areas of the world with cultural differences. Are you discerning that new dimensions

M. Karbassi : Il est difficile de répondre exactement à votre question. Le Canada ne se trouve pas en mauvaise position comparativement à d'autres pays développés. Il n'existe pas de liste officielle. Le Département d'État des États-Unis publie un rapport annuel dans lequel le Canada est toujours bien coté comparativement à d'autres pays. Pensez à tout ce que le Canada a accompli pour lutter contre le trafic.

Mme Pollaert : À l'échelle internationale, je crois que ce qui est propre au Canada est le fait que lorsqu'il est question de trafic d'enfants, par exemple, nous parlons d'un problème national contrairement à d'autres pays où il s'agit d'un problème plus vaste où les enfants sont déplacés d'un pays à l'autre.

Le président suppléant : Avons-nous tort de dire qu'un enfant qui a été abusé sexuellement est un enfant qui a été exploité?

Mme Wolff : L'« exploitation » laisse entendre que l'abus profite à une personne. Il peut y avoir plus d'un abuseur — c'est-à-dire qu'un autre abuseur tire parti de l'abus. Il s'agit d'un abus de pouvoir. Les définitions sont difficiles à cerner. Au plan commercial, il y a plus d'une personne à qui profite le crime commis contre l'enfant. L'« exploitation » a tendance à être un abus de pouvoir et à procurer un avantage à l'exploiteur au-delà de l'interaction sexuelle.

La terminologie est changeante pour ceux qui travaillent dans ce domaine. Il existe un document qui examine la terminologie, et je l'ai remis à votre greffier. Il pourrait être utile au comité pour étudier et adopter certains termes qui se rapportent à la représentation photographique d'abus d'enfants par opposition à la pornographie juvénile ou à l'exploitation des enfants dans le domaine du tourisme par opposition au tourisme sexuel juvénile, car il existe des nuances qui peuvent être moins utiles que d'autres dans la terminologie. Si vous décidez d'établir une définition pratique, ce document pourrait vous être utile.

Le président suppléant : Nous cherchons ici à nous informer plutôt qu'à prendre position d'un point de vue juridique. Quelqu'un a dit que 82 p. 100 de ceux qui se retrouvent du côté de l'exploitation ont été abusés lorsqu'ils étaient enfants. Pour moi, il s'agit d'un continuum. Nombre d'entre vous avez dit que nous devons étudier la situation comme un continuum dès le départ. Nous avons également entendu dire qu'il y a beaucoup d'endroits où les gens laissent tomber la jeune personne qui a été exploitée pendant trois ans, disons de 9 à 12 ans, mais qui se trouve ensuite à être visée par une autre terminologie. Personne ne s'en est occupé, alors nous devons retourner en arrière. Par contre, cette personne est marquée à vie.

Si nous voulons étudier les cas non signalés à partir desquels il pourrait être possible de dégager les nombres réels, il est important que nous ne perdions pas de temps sur les définitions d' « exploitation » et d' « abus ». Un enfant abusé est un enfant exploité, et il est possible que la nature de l'abus ou de l'exploitation n'ait aucun lien avec l'argent. J'étudie la chose comme simple profane.

Vous avez soulevé la question du Canada en tant que pays d'immigrants, lesquels arrivent maintenant de diverses régions du monde avec leurs différences culturelles. Avez-vous l'impression

may be introduced because of some cultural or other sort of background from countries of origin?

Ms. Pollaert: I think I raised the issue. When we did the alternative report to the optional protocol, the subject of forced or underage marriage was a common subject. We looked for data on this subject, but could not find any research. We have heard stories from people in community organizations, from social workers, or from psychologists, who tell stories about young women forced into marriage. We thought it was something that had to be mentioned and that light has to shine on this issue. We have to shed light on the prevention side as well, because in many cases it is an educational issue. We have certain laws. Personally, I would like to keep them.

There have been discussions, for example, in Quebec concerning the recruitment of immigrants. These discussions have raised the issue of the equality of men and women. This equality is compared to certain cultural customs and the law in Canada and Quebec. Maybe this would be an area to explore in order to make the Canadian legal situation clear. Ms. Wolff also mentioned the social approach to some questions is that underage marriage is legal.

The Acting Chair: Have you received data from the medical world? Are they feeding into the social programs of the abuses?

Mr. Phaneuf: Certainly, there is mandatory reporting in all jurisdictions in Canada, and health professionals, to a large degree, observe and report suspected cases to child welfare.

The Acting Chair: Including psychiatrists and psychologists?

Mr. Phaneuf: Certainly.

The Acting Chair: Why were you not consulted for the first response to the protocol? Why was it done in isolation?

Ms. Pollaert: We have asked ourselves that question for a long time.

The Acting Chair: The reason I ask is that I want to know if you have made phone calls, spoken to people, lobbied, or all of a sudden found out it was done and then, suddenly, you are not part of it. It is part of a formal process. We know when this is coming. How much have you, if I can use the term "harassed" the staff, politically or bureaucratically, to be allowed in?

Ms. Pollaert: We have been harassing very well, but we have not received a response. There was no consultation, but the main point is that the consultation provides the occasion to sit together. Many questions you have been asking us would have been asked

que de nouvelles dimensions pourraient entrer en jeu en raison du contexte, culturel ou autre, des pays d'origine de ces immigrants?

Mme Pollaert : Je pense avoir soulevé la question. Lorsque nous avons rédigé le contre-rapport relatif au protocole facultatif, le sujet des mariages forcés ou des mariages avec des personnes mineures revenait fréquemment. Nous avons cherché des données là-dessus, mais nous n'avons pas réussi à trouver des recherches traitant du sujet. Des gens œuvrant au sein d'organismes communautaires, des travailleurs sociaux ou des psychologues nous ont raconté des histoires à propos de jeunes femmes qu'on avait contraintes à se marier. Nous avons jugé que c'était une question dont il fallait parler, et qu'on devait mettre en évidence. Nous devons également faire la lumière sur l'aspect de la prévention, car dans bien des cas, c'est une question d'éducation. Nous avons des lois en place. Personnellement, j'aimerais que nous les conservions.

Au Québec, par exemple, il y a eu des débats sur le recrutement des immigrants. Ces discussions ont soulevé la question de l'égalité entre les hommes et les femmes. Cette égalité est comparée à certaines traditions culturelles et aux lois en vigueur au Canada et au Québec. Peut-être serait-ce un aspect à explorer afin de clarifier le cadre juridique canadien. Mme Wolff a également parlé du fait que selon l'approche sociale adoptée face à certaines questions, le mariage avec des personnes mineures est légal.

Le président suppléant : Le milieu médical vous a-t-il communiqué des données? Fournit-il aux programmes sociaux des données concernant les cas d'abus?

M. Phaneuf : Certainement; le signalement est obligatoire dans toutes les provinces du Canada, et les professionnels de la santé, dans une large mesure, observent et signalent les cas suspects aux services de protection de l'enfance.

Le président suppléant : Cela comprend les psychiatres et les psychologues?

M. Phaneuf : Certainement.

Le président suppléant : Pourquoi ne vous a-t-on pas consultés pour la première réponse au protocole? Pourquoi a-t-on procédé en vase clos?

Mme Pollaert : Nous nous sommes longtemps posé la question.

Le président suppléant : Je vous le demande parce que j'aimerais savoir si vous avez fait des appels, parlé aux gens ou exercé des pressions, ou si vous vous êtes soudain rendu compte que c'était fait, et que tout à coup, vous ne faisiez pas partie de l'exercice. Cela participe d'un processus officiel. Nous savons quand un tel processus aura lieu. À quel point avez-vous, si je puis me permettre l'expression, « harcelé » le personnel, sur le plan politique ou bureaucratique, pour qu'on vous intègre au processus?

Mme Pollaert : Nous les avons harcelés à souhait, mais nous n'avons pas reçu de réponse. Il n'y a pas eu de consultation, mais le point fondamental, c'est que les consultations fournissent une occasion de s'asseoir ensemble. Bien des questions que vous nous

in a consultation between other NGOs, drawing together information from different areas of the country, from different levels as well, community organizations, NGOs, governments, and so on. Our main concern is that we missed an occasion to communicate and share information. The result is a very interesting report. It is a description of what is going on, but there is not a lot of information from the government side in the report, from our point of view, that is qualitative and about victim protection. There are many areas the government report does not get into. The main problem is that the occasion was missed, but we did lobby.

The Acting Chair: Was it a deliberate process of not consulting or was it an omission?

Ms. Pollaert: It is not up to me to judge these issues.

The Acting Chair: You are an advocate. You are keen on this issue. You are in the field getting your boots dirty. If people are not talking to you, who are they talking to?

I really want to get from you a true sense of whether or not you were cut out deliberately because perhaps their perception is that what you have is not pertinent to the report.

Ms. Pollaert: Speaking for our organization, we were left out in the sense that we were not consulted. However, the studies we have been doing for the past few years are all included in the report. The recommendations and suggestions we have made in the past, or the way we have presented issues with regard to the best interests and so on, were taken into account and were mentioned in the report that the Canadian government prepared for the Committee on the Rights of the Child. However, speaking as a member of the board of the Canadian Coalition for the Rights of Children, we were not consulted. Those are two different issues for me.

Senator Nancy Ruth: To what extent do you, as NGOs and government departments, have the same focus? Do you share the same concerns? Are you working in tandem, or do you find there are significant gaps between the responsible government agencies and the responsible NGOs in terms of what you are doing? If that is so, how should it change?

Ms. McIntyre: I can speak as someone who ran a large treatment centre in Calgary for a number of years. What is amazing is that this topic has stayed on the radar; it has not disappeared. People are working hard to keep it happening.

I graduated from social work in the mid-1970s. We were not taught to ask people about sexual abuse. We did not think it was an issue. That is not very long ago. We did not even have women's shelters at that time. We have made phenomenal progress in

avez posées auraient probablement été posées lors d'une consultation entre les autres ONG, où l'on aurait rassemblé des informations de différentes régions du pays à différents niveaux, de même que des organismes communautaires, des ONG, des gouvernements, et cetera. Notre principal souci est le fait que nous avons raté une occasion de communiquer et de partager l'information. Le résultat est un rapport très intéressant. Il s'agit d'une description de la situation mais, selon nous, ce rapport contient peu de données émanant du gouvernement, qu'elles soient qualitatives ou qu'elles concernent la protection des victimes. Beaucoup de domaines ne sont pas abordés dans le rapport du gouvernement. Le principal problème, c'est que nous sommes passés à côté d'une occasion. Mais nous avons bel et bien fait des pressions.

Le président suppléant : A-t-on délibérément omis de vous consulter, ou s'agissait-il d'un oubli?

Mme Pollaert : Il ne m'appartient pas de juger de ces questions.

Le président suppléant : Vous êtes un défenseur de cette cause. Elle vous tient à cœur. Vous vous salissez les bottes sur le terrain. Si les gens ne s'adressent pas à vous, à qui parlent-ils donc?

J'aimerais que vous me disiez véritablement si oui ou non, vous estimez avoir été délibérément écartés du processus, car ils ont peut-être l'impression que vos données ne sont pas pertinentes aux fins du rapport.

Mme Pollaert : Pour ce qui est de notre organisme, nous avons été laissés de côté en ce sens que nous n'avons pas été consultés. Toutefois, les études que nous avons effectuées ces dernières années sont toutes comprises dans le rapport. Les recommandations et suggestions que nous avons faites par le passé, ou la manière dont nous avons présenté les questions par rapport aux meilleurs intérêts, et ainsi de suite, ont été prises en compte, et ont été mentionnées dans le rapport préparé par le gouvernement canadien pour le Comité des droits de l'enfant. Néanmoins, à titre de membre du conseil d'administration de la Coalition canadienne pour les droits des enfants, je puis vous dire qu'on ne nous a pas consultés. Pour moi, il s'agit de deux questions distinctes.

Le sénateur Nancy Ruth : Dans quelle mesure vous, en tant qu'ONG, et les ministères avez-vous les mêmes objectifs? Partagez-vous les mêmes préoccupations? Travaillez-vous en tandem, ou trouvez-vous qu'il y a d'importants écarts entre les activités des organismes gouvernementaux en charge et celles des ONG responsables? Et si c'est le cas, quels changements faudrait-il apporter?

Mme McIntyre : Je puis parler en ma qualité de personne ayant administré un grand centre de traitement à Calgary pendant un certain nombre d'années. Ce qui est extraordinaire, c'est que ce sujet est demeuré sur l'écran radar; il n'est pas disparu. Les gens travaillent fort pour que les réalisations se poursuivent.

J'ai obtenu mon diplôme en travail social au milieu des années 1970. On ne nous a pas enseigné à interroger les gens au sujet de l'exploitation sexuelle. Nous ne voyions pas cela comme un problème. C'était il n'y a pas si longtemps. À l'époque, nous

keeping it going. A great deal of energy goes into this issue at all levels across the country. NGOs work hard. Yes, there are times when there is infighting and there are differences, but people work hard to keep it moving. That is why having the profile of sexual exploitation at this level, in the Senate, is a breath of fresh air for people working in the field. We are gratified that the Senate is keeping the issue on the agenda and that it is not disappearing.

Mr. Phaneuf: We echo those comments. Clearly, government departments and agencies are working on these issues and doing very important work, just as there is very important work happening in the NGO and professional communities. The call for a national plan of action underscores the need for ongoing collaboration and cooperation across sectors and professions. That is the thinking. If we take this issue seriously in our respective areas, it requires ongoing coordination and collaboration. We need to know what the right hand and the left hand are doing.

There are, as Ms. Wolff mentioned, great programs in the country. Some very significant work is being done in jurisdictions across the country, supported by government, by the voluntary sector and by other sectors. However, we need to work together to ensure we are not duplicating our efforts and that we are taking the best programs that exist and getting them to the children who need them. In a country as large and diverse as Canada, it is important that we formalize some of that coordination, and that is the notion of the call for a national action plan.

Senator Munson: You mentioned the national strategy and we talked about a children's rights commissioner. Then we talked about this provincial-federal jurisdictional issue that takes place all the time. We also talked about a failure of a series of links. Is there any room for discussion on a separate federal ministry specifically dealing with children?

Ms. Wolff: I can answer that question and respond to a previous question about where NGOs might diverge from the views of government.

A number of us have mentioned that we advocate a children's rights approach to this issue. That means that there are accountability mechanisms, such as a children's commissioner, in place. Consultation is part of an accountability mechanism, as is a national plan that you can monitor and measure. Those are all accountability mechanisms related to a rights-based approach to this issue. These are all mechanisms that your committee recommended in 2007 but that the government response was not keen to pick up on. Those are key areas where we feel action needs to be taken.

In terms of the issue of a systems approach, it is about the different parts working together, not isolating one part and focusing only on that. Unfortunately, it is a big piece to bite off, but you cannot address the issue without looking at all the parts: data

n'avions même pas de refuges pour les femmes. Nous avons progressé de manière phénoménale en continuant de faire avancer la question. Oui, il arrive qu'il y ait des luttes intestines et des divergences, mais les gens ne ménagent pas leurs efforts pour continuer sur cette lancée. C'est pourquoi le fait que l'exploitation sexuelle soit mise en lumière à ce niveau, au Sénat, est une bouffée d'air frais pour ceux qui travaillent sur le terrain. Nous sommes heureux que le Sénat garde la question à l'ordre du jour et qu'elle ne disparaisse pas.

M. Phaneuf : Nous appuyons ces commentaires. Il est clair que les ministères et les organismes gouvernementaux travaillent à ces questions et accomplissent un travail hautement important, tout comme les ONG et les milieux professionnels réalisent un travail qui compte énormément. L'appel à un plan d'action national souligne le besoin d'une collaboration soutenue entre les secteurs et les professions. C'est ainsi que l'on pense. Si nous prenons cette question au sérieux dans nos domaines respectifs, cela nécessite une coordination et une collaboration constantes. La main droite doit savoir ce que fait la main gauche.

Comme Mme Wolff l'a mentionné, il existe de formidables programmes dans le pays. Des travaux très importants sont effectués dans les provinces du Canada, travaux qui sont appuyés par le gouvernement et par le secteur bénévole et autres secteurs. Quoi qu'il en soit, nous devons collaborer pour nous assurer qu'il n'y ait pas chevauchement de nos efforts, et que nous prenions les meilleurs programmes qui soient pour les offrir aux enfants qui en ont besoin. Dans un pays aussi vaste et diversifié que le Canada, il est important que nous officialisions une partie de cette coordination, et c'est l'idée dernière l'appel à un plan d'action national.

Le sénateur Munson : Vous avez parlé de stratégie nationale, et nous avons glissé mot d'un commissaire aux droits de l'enfance. Nous avons ensuite traité du problème des compétences fédérales et provinciales, qui surgit constamment. Il a aussi été question des défaillances à divers maillons du système. Y a-t-il place à la discussion au sujet d'un ministère fédéral distinct qui serait spécialement voué aux enfants?

Mme Wolff : Je puis répondre à cette question et, du même coup, répondre à la question de tout à l'heure au sujet des points de vue des ONG qui pourraient diverger de ceux du gouvernement.

Un certain nombre d'entre nous avons indiqué que nous préconisions une approche fondée sur les droits des enfants relativement à cette question. Cela implique qu'il y ait en place des mécanismes de reddition de comptes tels qu'un commissaire à l'enfance. La consultation est également un élément d'un mécanisme de reddition de comptes, au même titre un plan national qu'on pourra soumettre à une surveillance et à une évaluation. Ce sont tous des dispositifs de reddition de comptes en lien avec une approche fondée sur les droits dans ce dossier. Votre comité les a recommandés en 2007, mais la réponse du gouvernement ne s'est pas attachée à les reprendre. Il s'agit là de domaines essentiels à l'égard desquels, à notre avis, il faut agir.

Concernant la question d'une approche systémique, l'objectif est que les différents éléments travaillent ensemble; il ne s'agit pas d'isoler un élément et de se concentrer uniquement sur lui. Malheureusement, ce n'est pas une mince affaire, mais on ne

collection, monitoring, legislation and preventive programming. Maybe I missed answering your question particularly.

[*Translation*]

The Acting Chair: Senator Brazeau, excuse me, I had not noticed, but you had a question?

Senator Brazeau: Thank you, Mr. Chair.

Ms. Pollaert, since the socio-economic conditions of aboriginal people throughout the country contribute to the fact that they become ideal candidates for sexual exploitation, have your NGOs worked with aboriginal groups to study that question?

Ms. Pollaert: We are happy about the contacts we made with aboriginal women during our visit with the aboriginal women's association of Quebec. We wanted to include aboriginal communities and aboriginal women in our training program. We also met Mr. Ghislain Picard and Ms. Gabriel, with whom we discussed training. Ms. Gabriel told us that she wished to adapt the program to the aboriginal context to have it distributed to women's shelters and different centres throughout Quebec. Our objective was that aboriginal communities provide the training themselves.

Building a relationship of trust takes time. It is rarely created overnight.

[*English*]

Ms. Wolff: The Sisters in Spirit program, which I believe receives funding from the federal government, collect data on this subject, with a focus on Aboriginal children. Other isolated studies have been funded. One study in particular, found that in a community in one Western province 90 per cent of the children being exploited in the sex trade were Aboriginal children, but they represented only 10 per cent of the population. These studies make it very clear that they are overrepresented in exploitation, but again, we do not yet have an adequate picture.

Ms. McIntyre: When we did our study on young men, we trained interviewers across the country, because I could not interview all 157 subjects. Of the 20 interviewers, nine were Aboriginal. That made it much easier to get closer to the Aboriginal population than if we had not had people on the ground that were connected to Aboriginal youth. We worked closely with bands and elders in most communities when we were doing the research. We tried to keep it as real as possible and open for everyone to see.

[*Translation*]

Ms. Pollaert: Concerning the aboriginal communities, on several occasions throughout Canada, various members of these

pourra s'attaquer à la question sans tenir compte de l'ensemble des éléments : la collecte de données, la surveillance, la législation et les programmes de prévention. Peut-être n'ai-je pas répondu précisément à votre question.

[*Français*]

Le président suppléant : Sénateur Brazeau, je m'excuse, je n'avais pas remarqué, mais vous aviez une question?

Le sénateur Brazeau : Merci, monsieur le président.

Madame Pollaert, puisque les conditions socioéconomiques des Autochtones à travers le pays contribuent au fait que ceux-ci deviennent des candidats idéaux pour l'exploitation sexuelle, vos ONG ont-elles fait du travail avec des groupes autochtones pour étudier cette question?

Mme Pollaert : Nous nous réjouissons du lien que nous avons noué avec les femmes autochtones lors de notre visite à l'Association des femmes autochtones du Québec. Nous étions soucieux d'inclure les communautés autochtones et les femmes autochtones au programme de formation. Nous avons également rencontré M. Ghislain Picard et Mme Gabriel avec qui nous avons discuté de formation. Mme Gabriel nous a signalé qu'elle souhaitait adapter le programme au contexte autochtone afin qu'il soit diffusé dans les maisons pour femmes et dans différents centres à travers le Québec. Notre objectif était que les communautés autochtones fournissent elles-mêmes la formation.

Créer un lien de confiance prend du temps. C'est rare que cela se crée en 24 heures.

[*Traduction*]

Mme Wolff : Le programme Sœurs d'esprit, qui, je crois, reçoit un financement du gouvernement fédéral, recueille des données sur le sujet, en mettant l'accent sur les enfants autochtones. D'autres études isolées ont obtenu des fonds. L'une de ces études en particulier a conclu que dans une collectivité d'une province de l'Ouest, 90 p. 100 des enfants exploités dans le commerce du sexe étaient des enfants autochtones, alors que ceux-ci représentaient seulement 10 p. 100 de la population. Ces études ont établi très clairement qu'ils étaient surreprésentés parmi les enfants exploités sexuellement, mais, je le répète, nous n'avons pas encore un juste portrait de la situation.

Mme McIntyre : Lorsque nous avons réalisé notre étude sur les jeunes hommes, nous avons formé à cette fin des intervieweurs de partout au pays, car je ne pouvais interroger la totalité des 157 sujets. Sur les 20 intervieweurs, neuf étaient autochtones. Ainsi, il était plus facile de se rapprocher de la population autochtone que si nous n'avions pas eu sur le terrain des gens ayant des liens avec les jeunes autochtones. Nous avons collaboré étroitement avec les bandes et les aînés de la plupart des collectivités où nous menions la recherche. Nous avons tenté de garder le processus le plus transparent et le plus près de la réalité possible.

[*Français*]

Mme Pollaert : En ce qui concerne la question des communautés autochtones, à plusieurs reprises, différents

communities mentioned the importance of having a hub or a clearing point for their good practices or what they do in cooperation with the different aboriginal communities for the purpose of preventing sexual exploitation.

The importance of emphasizing the things that work well was pointed out repeatedly by various aboriginal representatives who would like us to move on to other areas. Many things are already being done, but they would like them to be talked about more.

Senator Brazeau: What do you think of Bill C-268 insofar as child trafficking is concerned? The aboriginal representatives in Canada and Quebec with whom I spoke are in agreement with this bill because it provides for minimum sentences of at least five years for those found guilty of child trafficking. This bill won't solve everything, but it is a step in the right direction.

Ms. Pollaert: Unfortunately, the Bloc Québécois was quite virulent on the subject of this bill. Our position is different. However, police forces, in particular the Sûreté du Québec, after having investigated the issue in the field, said that child trafficking charges will not be laid under the Criminal Code because it is too complicated. What they need is for the legislation to be adapted so that it can apply concretely in the field. We discussed this with a City of Montreal police officer who deals with sexual exploitation; he instructed the policemen he supervises to not lay trafficking charges because it is much too complicated, but to lay sexual exploitation charges, because in that case they already have the sentences they want to see.

Laws are one thing, but their application is something else and that is where there are shortcomings. Look at the work done by Annie Robert of the RCMP. She decodes the law and explains it to provincial police forces. That is relevant over the long term. We need to see some changes.

Mr. Karbassi: In order to lay child trafficking charges you need a much longer and more complex investigation — it is more complicated to establish the evidence — whereas it is simpler in the case of a sexual exploitation charge. If you look at the data and figures, that can be misleading because there are very few figures in connection with trafficking whereas there are more data concerning sexual exploitation. That is due to the confusion around these issues, because the police prefer to lay sexual exploitation charges, while in reality they are dealing with trafficking cases.

[*English*]

Senator Brazeau: Ms. McIntyre, I believe you mentioned earlier that we could alter the mindset of approximately 70 per cent of the population. Can you explain that statement? What do we need to do to get to that 70 per cent of that population in order to get real results?

Ms. McIntyre: We need to create a program to educate young men and women not to become customers so that they can fully

membres des communautés autochtones à travers le Canada ont mentionné l'importance d'avoir une plate-forme ou un point de recensement des bonnes pratiques de leurs propres actions ou de ce qui est fait en collaboration avec les différentes collectivités autochtones en matière de prévention de l'exploitation sexuelle.

L'importance de mettre l'accent sur les choses qui fonctionnent a été soulignée à plusieurs reprises par différents représentants autochtones qui voudraient que l'on passe à autre chose. Beaucoup de choses se font déjà, mais ils aimeraient en parler davantage.

Le sénateur Brazeau : Que pensez-vous du projet de loi C-268, qui concerne le trafic des enfants? Les représentants autochtones au Canada et au Québec à qui j'ai parlé sont d'accord avec ce projet de loi parce qu'il prévoit des peines minimales d'au moins cinq ans pour les personnes reconnues coupables de trafic d'enfants. Ce projet de loi ne réglera pas tout, mais c'est un pas dans la bonne direction.

Mme Pollaert : Malheureusement, le Bloc québécois a été très virulent par rapport à ce projet de loi. Notre position est différente. Toutefois, les policiers, notamment de la Sûreté du Québec, après avoir fait enquête sur le terrain, disent que les accusations ne se font pas en fonction du Code criminel sur la traite d'enfant parce que c'est trop compliqué. Ce dont on a besoin actuellement est de transposer la législation de façon à ce qu'elle s'applique concrètement sur le terrain. Nous avons discuté avec un policier de la Ville de Montréal qui s'occupe de l'exploitation sexuelle; il a donné instruction aux policiers qu'il supervise de ne pas porter des accusations sur la traite parce que c'est beaucoup trop compliqué, mais d'appliquer les accusations contre l'exploitation sexuelle parce qu'ils ont déjà les peines qu'ils veulent avoir.

Les lois, c'est une chose, mais leur application c'est autre chose et c'est là où il y a des manques. Regardez le travail que fait Annie Robert, de la GRC. Elle tente de décoder la loi et de l'expliquer aux policiers provinciaux. C'est pertinent, mais sur le long terme. Il faut modifier la loi.

M. Karbassi : L'accusation pour la traite d'enfant nécessite une enquête beaucoup plus longue et compliquée — la preuve est plus compliquée à faire — alors qu'une accusation d'exploitation sexuelle, c'est plus simple. Sur le plan des données et des chiffres, cela peut être trompeur, parce qu'on obtient très peu de chiffres relativement à la traite alors qu'on en a beaucoup plus relativement à l'exploitation sexuelle. C'est juste parce qu'il y a eu cette confusion et que la police a préféré porter une accusation sous d'exploitation sexuelle alors que, dans la réalité, il s'agit d'un cas de traite.

[*Traduction*]

Le sénateur Brazeau : Madame McIntyre, je pense que vous avez dit plus tôt que nous pourrions changer la mentalité d'environ 70 p. 100 de la population. Pourriez-vous m'expliquer cette affirmation? Que devrions-nous faire pour atteindre ces 70 p. 100 de la population afin d'obtenir des résultats concrets?

Mme McIntyre : Il nous faut créer un programme visant à apprendre aux jeunes hommes et aux jeunes femmes à ne pas

understand where the population is coming from. Quite often people do not move into sexual exploitation thinking that is what will happen. It can happen in different ways. A number of former customers I have spoken to said that they began by looking at paper pornography, then they moved on to films and further, perhaps going to strip clubs.

We need to educate people to understand what this is about, who the youth are, and that the majority of them come from backgrounds of abuse. We need to give people enough of a knowledge base that they will not proceed down that road. We need to give them the background to understand the population.

The e-learning tool we have been playing with is in early stages. It is a street scene with 18 stories that unfold so that people understand exactly what they would be entering into if they were to do that. We do not give people that kind of background. It happens in very different ways for different people. The purpose of the tool is to try to change the demand side, which will hopefully decrease the need for the supply side.

Senator Nancy Ruth: Everyone needs to earn money. In your wildest dreams of a national action plan, how will these children earn money? How do you propose to give them other options? This has always been an issue for women in prostitution; they cannot make the same dollars any other way.

Ms. McIntyre: It is a tough issue. We need to begin to look at providing programs of support to be able to train young people.

I went back and interviewed 41 of the original 50 people that I interviewed 10 years earlier. They were clear on what they needed. They needed someone to help them with education, employment, and to be there to assist them. Both Ms. Wolff and Mr. Phaneuf have said that as soon as the child turns 18 years of age, it is done. We have children who are around forever and the scars stay with them for a long time. We need extended support services for them; something in which we do not pull out immediately.

The Acting Chair: Some are 25-years-old going on 14 years of age because they have never had a chance to move beyond that age given the limits and the incarceration that they have experienced in some of these places.

Supply and demand is a very interesting angle. How do you crack prevention and unreported abuses? The link between abuse and exploitation must be pursued as well. We will gain more on the primary target, which seems to be Aboriginal children, and how we will be able to move that along.

Thank you for coming on this dreary day. You have started the ball rolling and the committee appreciates your testimony.

devenir des clients, de manière à leur faire pleinement comprendre la situation de cette population. Bien souvent, on n'entre pas dans le milieu de l'exploitation sexuelle en toute connaissance de cause. On peut entrer dans ce milieu de différentes manières. Un certain nombre d'anciens clients à qui j'ai parlé ont dit avoir commencé par regarder de la pornographie sur papier, pour ensuite passer aux films et autres, et éventuellement aux clubs de danseuses.

Il nous faut informer les gens pour les amener à comprendre de quoi il s'agit et qui sont ces jeunes, et pour leur faire prendre conscience que la majorité de ces derniers ont des antécédents d'abus. Nous devons donner aux gens une base de connaissances suffisante pour qu'ils n'empruntent pas cette voie. Nous devons les renseigner pour qu'ils comprennent la population concernée.

L'outil d'apprentissage en ligne que nous avons mis à l'essai en est aux premières étapes d'élaboration. Il s'agit d'une scène de la rue où se déroulent 18 scénarios destinés à faire comprendre exactement à quoi on participe en commettant certains gestes. Nous ne donnons pas aux gens ce type de mise en contexte. Cela se produit de toutes sortes de manières pour différentes personnes. Cet outil vise à changer les choses du côté de la demande, ce qui, espérons-le, fera décroître le besoin d'une offre.

Le sénateur Nancy Ruth : Tout le monde doit gagner de l'argent. Dans vos rêves les plus fous concernant un plan d'action national, comment ces enfants gagneront-ils de l'argent? Comment leur offrirez-vous d'autres options? Cela a toujours été un problème pour les femmes dans le milieu de la prostitution; elles n'ont aucun autre moyen de gagner autant d'argent.

Mme McIntyre : C'est une question difficile. Nous devons commencer à envisager d'offrir des programmes de soutien pour pouvoir former les jeunes.

Je suis retournée interviewer 41 des 50 personnes que j'avais interviewées 10 ans auparavant. Ils ont précisé très clairement leurs besoins. Ils avaient besoin de quelqu'un pour les aider sur le plan de l'éducation, de l'emploi; de quelqu'un qui soit là pour eux. Mme Wolff et M. Phaneuf ont dit qu'une fois qu'un enfant avait atteint l'âge de 18 ans, c'était terminé. Or, nous avons des enfants qui resteront toujours là, avec des cicatrices qu'ils porteront longtemps. Il nous faut des services de soutien prolongés à leur intention; des services dont nous ne nous retirerons pas immédiatement.

Le président suppléant : Certains ont 25 ans, mais c'est comme s'ils en avaient 14, car ils n'auront jamais eu la chance d'aller au-delà de cet âge en raison des limites et de l'incarcération qu'ils ont subies dans certains de ces lieux.

Le point de vue de l'offre et de la demande est très intéressant. Quelles mesures prenez-vous en matière de prévention et d'abus non signalés? Le lien entre les abus et l'exploitation doit également être examiné. Ainsi, nous nous rapprocherons davantage de notre cible première, qui semble être les enfants autochtones, et nous en saurons plus sur le moyen de faire avancer les choses.

Merci d'être venus en ce jour maussade. Vous avez donné le coup d'envoi, et le comité vous sait gré de vos témoignages.

[*Translation*]

Thank you very much, and good luck in your work.

[*English*]

We will continue with the second half of the session, which is the opening round of this extensive study by the committee. We are happy to have witnesses representing the government side — having listened to the world of the non-governmental organizations and the like — to give us the initial feel for this exercise in regard to the sexual exploitation of children. We are keen, ultimately, on preventing this exploitation — not simply to stop it potentially, but to eradicate that dimension from our society.

I will introduce all of our witnesses. Then on their own volition, they can decide who will speak first. From the Department of Justice, we have Catherine Kane, Acting Senior General Counsel, Criminal Law Policy Section, and Carole Morency, Acting General Counsel, Criminal Law Policy. From Public Safety Canada, we have Barry MacKillop, Director General, Law Enforcement and Border Strategies. Are you armed?

Barry MacKillop, Director General, Law Enforcement and Border Strategies, Public Safety Canada: No, sir.

The Acting Chair: My son tried to come in here with his sword as part of the guard and he was not able to.

From the RCMP, we have Superintendent Michel Aubin, Director, Immigration and Passport Program, and Superintendent John Bilinski, Officer in Charge, Canadian Police Centre for Missing and Exploited Children.

I sit on the national police services advisory board, so I have had the pleasure of receiving, and maybe passing on, a few points at that level. I am happy to see you gentlemen here today and in uniform, looking very proper. We ask you to keep your testimony to eight minutes or so, because the questions bring up interesting angles and in the questions, you can amplify the text that has been approved by your superiors that have given you the authority to speak.

Carole Morency, Acting General Counsel, Criminal Law Policy Section, Department of Justice Canada: We agreed among ourselves that perhaps the most logical way to present is to have me give a high-level overview in terms of the criminal law responses dealing with child sexual abuse. My colleague, Ms. Kane, will then speak to criminal law responses to facilitate testimony by child victims and witnesses in the criminal justice system, followed by my colleague, Mr. MacKillop, who will speak on behalf of federal efforts to address child sexual exploitation on the Internet, through awareness and law enforcement.

[*Français*]

Merci beaucoup, et bonne chance dans votre travail.

[*Traduction*]

Nous allons poursuivre avec la seconde partie de notre séance, qui constitue le premier tour de cette étude approfondie par le comité. Nous sommes heureux de recevoir des témoins qui représentent le gouvernement — après avoir entendu le milieu des organismes gouvernementaux et autres du genre — afin d'avoir une idée initiale de cet exercice concertant l'exploitation sexuelle des enfants. Il nous tient à cœur, ultimement, d'empêcher cette exploitation — non pas simplement d'y mettre fin potentiellement, mais d'éliminer cet aspect de notre société.

Je vais vous présenter tous nos témoins. Ensuite, selon leur volonté, ils pourront décider de la personne qui sera la première à parler. Du ministère de la Justice, nous avons parmi nous Catherine Kane, avocate générale principale par intérim, Section de la politique en matière de droit pénal; et Carole Morency, avocate générale intérimaire, Section de la politique en matière de droit pénal. De Sécurité publique Canada, nous recevons Barry MacKillop, directeur général, Application de la loi et stratégies frontalières. Êtes-vous armé?

Barry MacKillop, directeur général, Application de la loi et stratégies frontalières, Sécurité publique Canada : Non, monsieur.

Le président suppléant : Mon fils a tenté d'entrer ici en tant que membre de la garde, mais il n'a pu le faire.

De la GRC, nous recevons le surintendant Michel Aubin, directeur, Programme d'exécution de la loi en matière d'immigration et de passeport, ainsi que le surintendant John Bilinski, officier responsable, Centre canadien de police pour les enfants disparus et exploités.

Je siège au comité consultatif des Services nationaux de police; j'ai donc eu le plaisir de recevoir, et peut-être même de transmettre, quelques points d'information à ce niveau. Messieurs, je suis heureux de vous voir ici aujourd'hui, l'air très convenable dans votre uniforme. Nous vous demandons de restreindre vos témoignages à huit minutes environ, car les questions soulèvent des aspects intéressants, et dans vos réponses, vous pourrez développer le texte approuvé par vos supérieurs, qui vous ont autorisés à prendre la parole.

Carole Morency, avocate générale intérimaire, Section de la politique en matière de droit pénal, ministère de la Justice Canada : Nous nous sommes entendus entre nous quant au fait que la manière la plus logique de procéder serait peut-être que je vous donne un aperçu de haut niveau des mesures qui existent en droit pénal pour lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants. Ma collègue, Mme Kane, parlera ensuite des dispositions du droit criminel visant à faciliter le témoignage des enfants victimes ou témoins dans le système de justice pénale. Elle sera suivie de mon collègue, M. MacKillop, qui traitera des efforts du gouvernement fédéral en vue de remédier à l'exploitation sexuelle des enfants sur l'Internet au moyen d'initiatives de sensibilisation et de l'application de la loi.

Finally, our RCMP colleagues will address the issues from the operational side, dealing with the National Child Exploitation Coordination Centre and the Human Trafficking National Coordination Centre. I also took note that the committee was interested in statistical information to help paint the picture. I might add a couple of remarks to that picture at the end of my brief presentation.

To begin, our criminal law provides comprehensive protection against all forms of sexual abuse and exploitation of children, and accommodates their unique needs as victims and witnesses in the criminal justice system. Children are also protected against sexual and other abuse and neglect in Canada under provincial and territorial child protection legislation.

Over the past 20 years, criminal law reforms addressing child sexual abuse have focused on four key areas. The first one, beginning with the 1988 reforms in what was then Bill C-15, was where all child sexual abuse offences were modernized to ensure that all forms of sexual abuse were more effectively addressed by the criminal law, and to ensure that both girls and boys were equally and adequately protected against all forms of sexual abuse. Those reforms also included a major innovation in terms of facilitating testimony of child victims and witnesses.

The second area where we have seen reforms has been to address new or changing forms of child sexual exploitation, including child pornography and child sex tourism.

The third area has focused on predatory conduct. That area has led to the strengthening of provisions we have in the criminal law to better protect children against known or suspected child sex offenders.

The fourth area has focused on the use of new technologies to facilitate the commission of sexual offences against children, such as Internet luring and child pornography offences.

As a result, today, children in Canada are protected under general provisions that apply to protect all Canadians against violence, including the general sexual assault provisions, assault, unlawful confinement, kidnapping and human trafficking.

Children are also protected under child-specific offences in the Criminal Code, with the result that we now have prohibitions against any form of sexual contact — touching of a child — as well as against any invitation to engage in sexual activity with a child, and traveling abroad by a Canadian or permanent resident to engage in premeditated sexual activity, known as child sex tourism.

Enfin, nos collègues de la GRC aborderont ces questions sous l'angle des activités du Centre national de coordination contre l'exploitation des enfants et du Centre national de coordination contre la traite de personnes. J'ai également noté que le comité était intéressé à obtenir des données statistiques pour pouvoir mieux dresser un tableau de la situation. Je pourrais peut-être ajouter quelques remarques pour l'aider à cette fin au terme de mon bref exposé.

Pour commencer, notre droit pénal fournit une protection complète à l'encontre de toutes les formes d'abus et d'exploitation sexuelle des enfants, et il est adapté à leurs besoins uniques en tant que victimes et témoins au sein du système de justice pénale. Au Canada, les enfants sont également protégés contre les abus sexuels et autres formes d'abus et contre la négligence en vertu des lois provinciales et territoriales relatives à la protection des enfants.

Au cours des 20 dernières années, les réformes du droit pénal en matière d'exploitation sexuelle des enfants ont été axées sur quatre principaux aspects. Pour ce qui est du premier, qui a commencé avec les réformes de 1988 dans ce qui était alors le projet de loi C-15, on a modernisé les disposition sur les infractions relatives à l'exploitation sexuelle des enfants pour veiller à ce que le droit criminel traite plus efficacement de toutes les formes d'abus sexuels, et pour s'assurer que les filles aussi bien que les garçons soient protégés équitablement et adéquatement contre toute forme d'exploitation sexuelle. Ces réformes comprenaient également une innovation majeure pour ce qui est de la facilitation du témoignage des enfants victimes ou témoins.

Le second aspect ayant fait l'objet de réformes consistait à réagir aux formes nouvelles ou en évolution d'exploitation sexuelle des enfants, notamment la pornographie infantile et le tourisme sexuel impliquant des enfants.

Le troisième domaine de réforme, qui concernait les comportements prédateurs, a mené au renforcement des dispositions contenues dans le droit pénal en vue de mieux protéger les enfants contre les agresseurs sexuels d'enfants, qu'ils soient connus ou soupçonnés.

Le quatrième aspect de réforme portait sur l'utilisation des nouvelles technologies pour faciliter la perpétration d'infractions sexuelles à l'égard d'enfants telles que le leurre par Internet et les infractions de pornographie juvénile.

En conséquence, aujourd'hui, les enfants du Canada sont protégés en vertu de dispositions générales qui s'appliquent pour protéger l'ensemble des Canadiens contre la violence, notamment les dispositions générales sur les agressions sexuelles, les voies de fait, la séquestration, l'enlèvement et la traite des personnes.

Les enfants jouissent également d'une protection en vertu de dispositions du Code criminel concernant des infractions ciblant uniquement les enfants. Ainsi, nous avons maintenant des interdictions contre toute forme de contact sexuel — le fait de toucher un enfant — et contre toute incitation à s'adonner à une activité sexuelle avec un enfant. Est interdit également tout déplacement à l'étranger d'un Canadien ou d'un résident permanent dans le but de prendre part à une activité sexuelle prohibée avec un enfant, ce qu'on appelle du tourisme sexuel impliquant des enfants.

We prohibit the offering up, or procurement, of a child for illicit sexual activity including through prostitution, and the use of the Internet to communicate with a child for the purpose of luring or facilitating the commission of a sexual offence against that child or an abduction offence. All forms of child pornography, be they in visual, written or audio format — our definition applies not only to child sexual abuse images, but to all forms — are strictly prohibited, including possession, accessing and all manner of making, distributing, selling, transmitting, making available, advertising, selling and importing; all permutations of that pornography are prohibited.

We also have complementary provisions within the Criminal Code that enable the courts to order the takedown of child pornography that has been found on the Internet, and matters that go hand in hand with enhancing the enforcement of our child pornography laws.

By way of broad strokes, the committee asked the previous panel questions on the nature and incidents of child sexual abuse in Canada. There is a long history within Canada at the federal government level of looking at the issue of child sexual abuse, beginning most notably in the 1980s with the Badgley Committee. I or others can take the committee through the long chain of federal responses. I encourage the committee to consider calling our colleagues from the Canadian Centre for Justice Statistics to have them provide the committee with the with real nuts and bolts relating to the statistical information we have on both incidents reported to police as well as to the general social survey in terms of victims reported.

To give you a sense for our present purposes, from the 2005 *Juristat* by the Canadian Centre for Justice Statistics, "Children and Youth as Victims of Violent Crime," which looked at data from 2003, if we look at that number, we see the same number that was referenced by the previous panel — 61 per cent of all victims of sexual assault are children. According to police-reported data for the same year, this percentage amounts to approximately 9,000 children and youth victims.

The vast majority of these victims are female, 80 per cent; and overall, a significant proportion of sexual assaults are perpetrated by an individual known to the victim, 86 per cent. This individual is not necessarily a family member, but someone close who is known to that person, as opposed to a stranger. The younger the age, the more likely it is that the person is a family member.

I highlight that strangers were implicated in only 5 per cent of the cases reported to police. These statistics give you a sense of the magnitude, but only for those cases reported to police. References were made in the previous panel as well that this crime is grossly underreported, not only for children but for adults as well, for

Nous interdisons le fait d'offrir un enfant à des fins d'activités sexuelles illicites, notamment la prostitution, ou d'amener l'enfant à participer à de telles activités, de même que l'utilisation d'Internet pour communiquer avec un enfant à des fins de leurre, pour faciliter la perpétration d'une infraction sexuelle à l'encontre de cet enfant ou à des fins d'enlèvement. Toute forme de pornographie juvénile, qu'elle soit visuelle, écrite ou audio — notre définition ne s'applique pas seulement aux images d'enfants exploités sexuellement, mais à la pornographie sous toutes ses déclinaisons — sont strictement interdites, y compris la possession de pornographie juvénile et l'accès à celle-ci, ainsi que toutes les façons de la produire, de la distribuer, de la vendre, de la transmettre, de la rendre disponible, d'en faire la publicité, de l'importer et de l'exporter. En un mot, la totalité des formes de ce type de pornographie sont interdites.

Le Code criminel renferme également des dispositions complémentaires qui habilitent les tribunaux à ordonner la suppression de la pornographie juvénile trouvée sur Internet, en plus de traiter de questions allant de pair avec le renforcement de l'exécution de nos lois en matière de pornographie infantile.

Dans les grandes lignes, le comité a interrogé le groupe de témoins précédent sur la nature et les incidents propres à l'exploitation sexuelle des enfants au Canada. Au Canada, le gouvernement fédéral se penche depuis longtemps sur la question de l'exploitation sexuelle des enfants, mais on a commencé plus particulièrement à le faire au cours des années 1980, avec le comité Badgley. Moi-même ou d'autres personnes pourrions citer au comité la longue série de mesures du gouvernement fédéral face à cette question. J'incite le comité à envisager d'appeler nos collègues du Centre canadien de la statistique juridique pour lui demander tous les détails entourant les données statistiques dont nous disposons, tant en ce qui concerne les incidents rapportés à la police que l'enquête sociale générale relative aux victimes signalées.

Afin de vous donner une idée, aux fins de l'étude actuelle, si l'on regarde les données tirées du bulletin *Juristat* de 2005 publié par le Centre canadien de la statistique juridique, qui s'intitule : « Les enfants et les jeunes victimes de crimes avec violence », et qui s'appuie sur des données de 2003, nous y verrons le même chiffre que celui cité par le précédent groupe de témoins — 61 p. 100 de la totalité des victimes d'agressions sexuelles sont des enfants. Selon les données émanant de la police pour la même année, ce pourcentage équivaut à environ 9 000 enfants et jeunes victimes.

La grande majorité de ces victimes, soit 80 p. 100, est de sexe féminin, et globalement, une proportion importante d'agressions sexuelles sont commises par une personne connue de la victime, c'est-à-dire 86 p. 100. Il ne s'agit pas nécessairement d'un membre de la famille, mais de quelqu'un de son entourage, que l'on connaît, plutôt que d'un étranger. Plus on est jeune, plus il est probable que cette personne sera un membre de la famille.

Je souligne que des étrangers étaient impliqués dans seulement 5 p. 100 des cas signalés à la police. Ces statistiques vous donnent une idée de l'importance de cette proportion, mais seulement en ce qui a trait aux cas déclarés à la police. Le groupe de témoins précédent a également mentionné que ce type de crime est très peu

myriad reasons. Certainly, in dealing with child victims, we understand that situation to be the case.

The Acting Chair: Thank you for the succinct presentation.

Catherine Kane, Acting Senior General Counsel, Criminal Law Policy Section, Department of Justice Canada: As my colleague mentioned, I will focus my remarks on changes made over the last 20 years to improve the situation of the child or other vulnerable person when appearing as a witness in court. Obviously, our goal always is to prevent such crimes, but the reality is that we are not always successful, and children are required to give their testimony in court, whether they are witnesses to abuse, victims of abuse, witnesses to family violence, or other. That testimony becomes a re-victimizing experience for children. A variety of reforms and other initiatives have been made over the last two decades to improve that experience.

Ministers of justice and the Department of Justice as well as provincial and territorial justice departments have taken a range of initiatives. At the federal level, these initiatives includes law reform, research, public education, consultations with provinces and territories through the directors of victims services, and the funding of projects through the Victims Fund. The fund is a grants-and-contributions program that supports and tests new approaches to services for victims' awareness-raising and other assistance provided by the provinces and the territories and by non-governmental organizations by way of victims services.

I will also highlight a few of the provisions of the Criminal Code that facilitate the provision of testimony by a young victim or witness. These provisions have evolved and have been expanded over the last 20 years as the law has come to recognize that it is essential to have this evidence, and that to have the best evidence, certain aids must be provided to those victims and witnesses.

The most recent amendments to the Criminal Code with respect to facilitating testimony were included in Bill C-2, An Act to amend the Criminal Code (protection of children and other vulnerable persons), which received Royal Assent in July 2005 and was proclaimed in two stages: November 2005 and January 2006.

Among other things, the bill expanded the use of testimonial aids. One goal was to rationalize and clarify the law governing when those testimonial aids could be used, and the test governing their use. As a result, as a basic principle for children under 18, most testimonial aids are provided on an application by the Crown. The Crown asks the court to order the use of the testimonial aid and the court must grant it unless there is a concern that doing so would interfere with the administration of Justice. In such a case, the accused would raise those concerns.

signalé, non seulement pour ce qui est des enfants, mais également des adultes, et ce, pour une multitude de raisons. Assurément, en ce qui concerne les enfants victimes, nous comprenons qu'il s'agit là de l'état des choses.

Le président suppléant : Merci de votre exposé succinct.

Catherine Kane, avocate générale principale par intérim, Section de la politique en matière de droit pénal, ministère de la Justice Canada : Comme ma collègue vous l'a précisé, j'axerai mes remarques sur les changements apportés au cours des 20 dernières années en vue d'améliorer la situation des enfants ou d'autres personnes vulnérables qui comparaissent à titre de témoins devant les tribunaux. Évidemment, notre objectif est toujours d'empêcher de tels crimes, mais la réalité est que nous ne réussissons pas toujours, et que les enfants sont tenus de témoigner en Cour, qu'ils soient témoins ou victimes d'exploitation, ou qu'ils aient assisté à des actes de violence familiale ou autres. Or, ce témoignage devient une expérience qui victimise à nouveau les enfants. Un éventail de réformes et d'autres initiatives ont été entreprises au cours des deux dernières décennies pour améliorer cette expérience.

Les ministres ainsi que les ministères de la Justice du fédéral, des provinces et des territoires ont adopté un ensemble d'initiatives. Au palier fédéral, ces initiatives comprennent la réforme législative, la recherche, la sensibilisation du public, des consultations avec les provinces et territoires par l'intermédiaire des directeurs des services aux victimes et le financement des projets par le truchement du Fonds d'aide aux victimes. Ce fonds est un programme de subventions et de contributions qui appuie et met à l'essai de nouvelles approches à l'égard des services de sensibilisation des victimes ainsi que d'autres formes d'aide offertes par les provinces, les territoires et les organismes non gouvernementaux, grâce à des services aux victimes.

Je mettrai également en lumière quelques-unes des dispositions du Code criminel qui facilitent la production de témoignages de la part des jeunes victimes ou témoins. Ces dispositions ont évolué et ont été augmentées au cours des 20 dernières années, alors que la loi en est venue à reconnaître qu'il est essentiel de disposer d'un tel témoignage, et que pour obtenir le meilleur témoignage possible, certains dispositifs d'aide doivent être offerts à ces victimes et témoins.

Les plus récents amendements au Code criminel en ce qui touche la facilitation des témoignages figuraient dans le projet de loi C-2, Loi modifiant le Code criminel (protection des enfants et d'autres personnes vulnérables), qui a été sanctionné en juillet 2005 et a été proclamé en deux étapes, c'est-à-dire en novembre 2005 et en janvier 2006.

Parmi d'autres conséquences, ce projet de loi a étendu l'utilisation des aides au témoignage. L'un des objectifs était la simplification et la clarification de la loi applicable lorsque ces dispositifs pouvaient être utilisés ainsi que du critère régissant leur utilisation. Par conséquent, en tant que principe de base pour des enfants de moins de 18 ans, la plupart des dispositifs sont offerts sur demande de la Couronne. La Couronne demande à la Cour de décréter l'utilisation du dispositif d'aide, et la Cour doit accepter, à moins que l'on craigne que, ce faisant, on puisse nuire à

Previously, there was a variety of tests and the onus fell on the Crown to show why a particular testimonial aid was needed. Research over the years established that the process took a great deal of time and that there was a body of research that could be relied on to show that it would always be in the child's interest to have that assistance provided. This amendment eliminates the need for the Crown to make that application to the court and to take that extra step to show that the aid is necessary. There is a presumption that those aids will be provided.

When I speak of testimonial aids and other measures to facilitate testimony, I refer to the following: discretion for the judge to exclude members of the courtroom when necessary for the proper administration of justice; allowing a victim or witness to testify outside the courtroom or behind a screen or device that prevents a view of the accused; allowing the admission of videotaped testimony of a victim or witness who is under the age of 18; permitting a support person to accompany a witness or victim made vulnerable by age or other factors; restricting the personal cross-examination of victims by a self-represented accused; and publication bans on the identity of victims and witnesses. Various other provisions are relevant, and I can answer questions if those provisions are of interest to the committee, so I will not go into the details now.

As well, there are provisions to amend the Canada Evidence Act with respect to the receipt of evidence provided by children. Under the previous law before the amendments proclaimed in 2005, there was a two-step inquiry with respect to whether the child could give evidence. This inquiry has been streamlined such that the focus is now on the child's ability to understand and to respond to questions, and not on their understanding of what it means to take an oath or what the concept of a promise means. Basically, the child that can communicate the evidence and understand and reply to the questions will give their evidence. The trier of fact will determine the weight that is to be attached to that evidence.

I also mention that many of these provisions I refer to have been the subject of challenges under the Charter. To date, they have been upheld. We are aware that in the future, the Supreme Court of Canada will hear a case from the B.C. Court of Appeal that challenges the provisions in section 16 of the Canada Evidence Act and the use of support persons. We are optimistic, based on the case law of lower courts, that the appeal court will uphold those provisions for the benefit of children.

Within the Department of Justice, we have a unit called the Policy Centre for Victim Issues, whose mandate is to look at all law reform and other initiatives through a victim's lens to ensure that any reforms considered will not do greater harm to victims and will not inhibit the rights of the accused. One goal of the

l'administration de la justice. Advenant le cas, l'accusé soulèvera ces préoccupations. Auparavant, il existait une variété de critères, et le fardeau de la preuve incombait à la Couronne pour ce qui est de démontrer en quoi un dispositif d'aide au témoignage était nécessaire. La recherche menée au fil des ans a établi que le processus prenait beaucoup de temps, et qu'on pouvait s'appuyer sur un corpus de recherche pour démontrer qu'il serait toujours dans l'intérêt de l'enfant de bénéficier de ce dispositif d'aide. Cette modification élimine la nécessité, pour la Couronne, de déposer cette demande auprès de la cour et de faire ces démarches supplémentaires pour prouver que l'aide est requise. Il existe une présomption selon laquelle ces aides seront fournies.

Lorsque je parle des aides au témoignage et d'autres mesures visant à faciliter les témoignages, je fais allusion à ce qui suit : le pouvoir discrétionnaire du juge d'exclure des membres du public de la salle d'audience lorsque nécessaire à la bonne administration de la justice; l'autorisation accordée à une victime ou à un témoin de témoigner à l'extérieur de la salle d'audience ou derrière un écran ou un appareil empêchant de voir l'accusé; l'autorisation de la déposition d'un témoignage enregistré d'une victime ou d'un témoin de moins de 18 ans; l'autorisation de la présence d'une personne de soutien aux côtés d'un témoin ou d'une victime vulnérable du fait de son âge ou d'autres facteurs; la restriction des contre-interrogatoires par des accusés qui se représentent eux-mêmes; et les refus de publication de l'identité des victimes et témoins. Plusieurs autres dispositions sont pertinentes, et je pourrai répondre à des questions à leur sujet, si elles intéressent le comité. J'entrerai donc maintenant dans les détails.

Par ailleurs, il existe des dispositions visant à modifier la Loi sur la preuve au Canada en ce qui touche l'obtention d'un témoignage par des enfants. En vertu de l'ancienne loi, avant les modifications entrées en vigueur en 2005, on a procédé à une enquête en deux étapes afin de déterminer si un enfant pouvait témoigner. Cette enquête a été simplifiée de telle manière qu'elle porte maintenant sur la capacité de l'enfant à comprendre les questions et à y répondre, et non pas sur sa compréhension de la signification du prononcé d'un serment ou de la notion de promesse. Essentiellement, un enfant en mesure de communiquer les faits, ainsi que de comprendre les questions et d'y répondre, témoignera. C'est le juge des faits qui déterminera le poids à accorder à cette preuve.

Je mentionne également qu'un grand nombre de ces dispositions que j'ai citées ont fait l'objet de contestations en vertu de la Charte. Jusqu'à présent, elles ont été maintenues. Nous savons que dans l'avenir, la Cour suprême du Canada entendra une décision de la Cour d'appel de la Colombie-Britannique qui conteste les dispositions de l'article 16 de la Loi sur la preuve au Canada, ainsi que le recours à des personnes de soutien. Nous avons bon espoir, en nous fondant sur la jurisprudence établie par les instances inférieures, que la Cour d'appel maintiendra ces dispositions pour le bénéfice des enfants.

Au sein du ministère de la Justice, nous avons une unité appelée le Centre de la politique concernant les victimes, dont le mandat est d'examiner toutes les réformes législatives et autres initiatives du point de vue des victimes, pour veiller à ce que toute réforme envisagée n'entraîne pas de préjudice plus grand pour les

PCVI mandate is to administer the Victim's Fund and to conduct research and public awareness.

Many projects funded to date target the implementation of some provisions of the Criminal Code to which I referred. For example, resources have been provided to provinces and territories for the purchase of screens, behind which a witness may testify, and laptops so that victim preparation can be done remotely. In the North or remote regions of the provinces, a victim service worker in one location can help a witness in another location to prepare for court through the use of technology. Research has been conducted on the impact of the reforms brought about by Bill C-2. These reforms have included court observation studies and other types of research interviews with various members of the criminal justice system, which determines the perceptions of judges, defence counsel and the Crown, to ensure that these reforms are implemented in the intended spirit and to determine whether there are gaps to be addressed.

I can provide you with additional information about specific projects funded but it is probably sufficient to leave it at that point for now. I will be happy to answer questions after my colleagues have spoken.

The Acting Chair: Thank you for that informative overview. Mr. MacKillop, please proceed.

[*Translation*]

Mr. MacKillop: Mr. Chair, I apologize. There was a communications breakdown concerning my speaking notes, and only the French parts were translated. The entire version will be sent to you tomorrow morning at the latest.

[*English*]

I welcome the opportunity to be here to share information on our efforts to combat the sexual exploitation of children in Canada. We can all agree that this area warrants our most concerted efforts. Today, a number of federal partners have described, and will describe further, Canada's coordinated approach across our various mandates.

[*Translation*]

The government has firmly committed to fighting any form of child exploitation, in particular the exploitation of children on the Internet. Given my role within the department, this will be my main topic today.

[*English*]

Public Safety Canada has the lead on the National Strategy for the Protection of Children from Sexual Exploitation on the Internet, along with the Royal Canadian Mounted Police and the Department of Justice in partnership with civil society, which

victimes et n'entrave pas les droits des accusés. L'un des objectifs du CPV est d'administrer le Fonds d'aide aux victimes et de mener des activités de recherche et de sensibilisation du public.

Bien des projets financés jusqu'ici ciblent la mise en œuvre de certaines dispositions du Code criminel dont j'ai déjà parlé. Par exemple, des ressources ont été attribuées aux provinces et aux territoires pour l'achat d'écrans, derrière lesquels un témoin pourra témoigner, ainsi que d'ordinateurs portables pour que la préparation de la victime puisse se faire à distance. Dans le Nord ou dans des régions éloignées des provinces, un fournisseur de services d'aide aux victimes à un certain endroit pourra aider une victime située dans un autre endroit à préparer sa comparution en cour en utilisant la technologie. On a mené des recherches sur les conséquences des réformes découlant du projet de loi C-2. Parmi ces réformes figuraient les études d'observation des tribunaux et autres types de sondages-recherches auprès de divers membres du système de justice pénale, qui détermine les perceptions des juges, des avocats de la défense et de la Couronne, pour veiller à la mise en œuvre de ces réformes conformément à leur objectif et pour déterminer s'il existe des lacunes auxquelles il faut remédier.

Je puis vous fournir des renseignements supplémentaires concernant certains projets financés, mais il est sans doute préférable de m'en tenir là pour le moment. Je serai heureuse de répondre à vos questions une fois que mes collègues auront pris la parole.

Le président suppléant : Merci de ce survol éclairant. Monsieur MacKillop, veuillez commencer, je vous prie.

[*Français*]

M. MacKillop : Monsieur le président, je tiens à vous présenter mes excuses. Il y a eu un manque de communication concernant mes notes d'allocution; seules les portions françaises ont été traduites. La version intégrale vous sera transmise au plus tard demain matin.

[*Traduction*]

Je suis heureux d'être ici aujourd'hui pour vous parler des efforts que nous avons déployés pour lutter contre l'exploitation sexuelle d'enfants au Canada. Je crois que nous sommes tous d'accord pour dire que, dans ce domaine, nos efforts concertés sont justifiés. Aujourd'hui, un certain nombre de partenaires du gouvernement fédéral parleront de la démarche coordonnée parmi nos divers mandats qu'a adoptée le gouvernement.

[*Français*]

Le gouvernement s'est fermement engagé à lutter contre toute forme d'exploitation d'enfants notamment l'exploitation des enfants sur Internet. Compte tenu de mon rôle au sein du ministère, j'aborderai principalement ce sujet aujourd'hui.

[*Traduction*]

Sécurité publique Canada est le principal ministère responsable de la Stratégie nationale pour la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle sur Internet, avec le concours de la Gendarmerie royale du Canada et du ministère de la Justice, et

I will detail later. The strategy, as you may know, was launched by the government in 2004 with the following goals: to increase our capacity to investigate and track down online predators; to enhance public education and awareness on the issue; and to support further research on the issue of child sexual exploitation. The government announced the renewal and expansion of the strategy on February 10, 2009. With an additional $6 million per year announced in Budget 2007 to combat the sexual exploitation and trafficking of children, a total of $71 million over the next five years and beyond has been allocated to protect children from online predators.

[*Translation*]

In compliance with the strategy, the RCMP National Child Exploitation Coordination Centre plays the central administrative role in the fight against child exploitation. Mr. Bilinski, the officer in charge, will provide detailed information subsequently on the centre's activities.

Today, I will spend most of my time discussing the work done by the Canadian Centre for Child Protection, a non-governmental partner in the strategy. The centre is a Winnipeg charity organization devoted to the safety of children.

[*English*]

Through the strategy's funding, this organization operates Cybertip.ca, Canada's national tip line where the public can report potential cases of sexual abuse of children on the Internet. While the majority of tips relate to child sexual abuse images, Cybertip also receives report of luring, child prostitution and child trafficking. Cybertip analysts examine and triage reports received from the public and forward them as necessary to the appropriate law enforcement agency. This tool has been tremendously successful. In fact, from September 2002 to June 2009, Cybertip.ca has processed almost 33,000 tips from the public.

[*Translation*]

The analysis of the reports done by the Cybertip.ca staff also allows us to better understand the nature and scope of child sexual exploitation on the Internet in the Canadian context.

The personnel of Cybertip.ca will soon be publishing a research report which will contain a detailed analysis of web sites that contain images of sexually exploited children. I am sure that this report could be very useful to the committee.

[*English*]

In January 2007, Cybertip.ca implemented a project called Cleanfeed, which is aimed at reducing accidental access to child

en partenariat avec la société civile, dont je parlerai davantage de la contribution un peu plus tard. En 2004, le gouvernement a lancé la Stratégie, qui avait pour objectif d'accroître notre capacité de dépister les prédateurs en ligne et d'entreprendre des enquêtes à leur sujet, d'éduquer et de sensibiliser davantage le public dans ce domaine, et d'appuyer des recherches plus poussées sur l'exploitation sexuelle d'enfants. Le 10 février 2009, le gouvernement a annoncé le renouvellement de la Stratégie et l'élargissement de son mandat. En comptant les fonds additionnels de 6 millions de dollars par année annoncés dans le budget de 2007 pour lutter contre l'exploitation sexuelle et la traite d'enfants, un total de 71 millions de dollars pour les cinq prochaines années, et au-delà de cette période, a été alloué en vue de protéger les enfants contre les prédateurs qui sévissent en ligne.

[*Français*]

Conformément à la stratégie, le Centre national de coordination contre l'exploitation des enfants de la GRC joue le rôle d'administration centrale dans la lutte contre l'exploitation d'enfants. Monsieur Bilinski, un représentant, fournira ultérieurement des renseignements détaillés sur les activités du centre.

Je consacrerai pour ma part la majeure partie de mon temps aujourd'hui à souligner le travail accompli par le Centre canadien de protection de l'enfance, qui constitue un partenaire non gouvernemental de la stratégie. Le centre est une organisation caritative située à Winnipeg, vouée à la sécurité des enfants.

[*Traduction*]

Grâce au financement alloué dans le cadre de la stratégie, cet organisme exploite le site Cyberaide.ca, un site de portée nationale où le public peut signaler des cas présumés d'exploitation sexuelle d'enfants sur Internet. Bien que la majorité des signalements porte sur des images d'exploitation sexuelle d'enfants, Cyberaide.ca peut également recevoir des signalements de corruption d'enfants, de prostitution enfantine et de traite d'enfants. Les analystes de Cyberaide examinent les signalements fournis par les membres du public et en font un tri, et ils les acheminent à l'organisme approprié d'application de la loi, s'il y a lieu. Jusqu'à maintenant, cet outil a été considérablement fructueux; en fait, de septembre 2002 à juin 2009, Cyberaide.ca a traité près de 33 000 signalements transmis par le public.

[*Français*]

L'analyse des rapports effectués par le personnel de cyberaide.ca permet également de mieux comprendre la nature et la portée de l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet dans le contexte canadien.

Le personnel de cyberaide.ca diffusera bientôt un rapport de recherche qui contiendra une analyse détaillée de sites web qui contiennent des images d'enfants exploités sexuellement. Je suis convaincu que ce rapport serait très utile pour le comité.

[*Traduction*]

En janvier 2007, Cyberaide.ca a lancé le projet CleanFeed, qui vise à réduire l'accès accidentel à des images d'enfants exploités

sexual abuse images and discouraging those trying to access or distribute child pornography. Through this project, Cybertip.ca created and maintains a regularly-updated list of specific foreign-hosted Internet addresses associated with images of child sexual abuse. This list is provided in a secure manner to participating Internet service providers. The filters of the Internet service providers then automatically deny access to the listed sites.

The strategy also supports Cybertip in the development and dissemination of education and awareness materials to children, teenagers and parents. Its website provides easily accessible educational information through, for example, the Kids In the Know program, which is an interactive safety education program that aims to empower children and to teach them how to protect themselves from sexual exploitation on the Internet. Cybertip's newest program, Commit to Kids, has recently been piloted across Manitoba. Through a comprehensive toolkit, this program aims to assist child-serving organizations to create safe environments for children and to prevent abuse from occurring within their organization.

Cybertip also frequently raises public awareness through press conferences, media campaigns and the distribution of brochures and pamphlets to kids and parents. Finally, Cybertip chairs the Canadian Coalition Against Internet Child Exploitation, which is a voluntary group of partners in both the public and private sector who work jointly to reduce child sexual exploitation on the Internet.

[*Translation*]

As you know, the Internet knows no borders. That is why it is even more difficult to locate offenders. Within the framework of this strategy, government representatives work in close cooperation with their international counterparts. Their collaboration consists not only in exchanging information to locate online predators, but also in exchanging exemplary practices and lessons drawn from the fight against the exploitation of children on the Internet, an environment that evolves constantly.

[*English*]

The United Kingdom Child Exploitation and Online Protection Centre is well recognized for its approach. Officials from Public Safety Canada and the RCMP had a chance this year to visit the centre in London and meet with officials in March, where we went through their activities in London to see what efforts and best practices we could learn from them. The meeting provided an excellent opportunity for the Canadian delegation to reflect on our model and to obtain insight on areas for further work.

Overall, the meeting confirmed that our Canadian model is working well, and compares favourably with our international counterparts. As I mentioned, the meeting also provided us with

sexuellement et à dissuader les personnes qui tentent d'accéder à des produits de pornographie juvénile ou d'en distribuer. Par l'entremise de ce projet, Cyberaide.ca a établi et met à jour continuellement une liste d'adresses Internet étrangères associées à ce genre d'images. La liste est transmise, par voie sécurisée, aux fournisseurs de services Internet participants, qui filtrent l'information et refusent automatiquement l'accès à ces sites.

Grâce à la Stratégie, le personnel de Cyberaide met au point et distribue du matériel d'information et de sensibilisation à l'intention des enfants, des adolescents et des parents. Le site web offre des produits d'information facilement accessibles, comme le programme Kids in the Know, un programme d'éducation interactif sur la sécurité qui vise à responsabiliser les enfants et à leur montrer comment se protéger contre l'exploitation sexuelle sur Internet. Le tout dernier programme de Cyberaide, Commit to Kids, a récemment été mis à l'essai au Manitoba. Le programme, qui comprend une trousse complète, vise à aider les organismes d'aide à l'enfance à créer un environnement sécuritaire pour les enfants et à prévenir l'exploitation des enfants au sein de leur organisme.

Le personnel de Cyberaide mène souvent des activités de sensibilisation du public en tenant des conférences de presse et des campagnes médias et en distribuant des dépliants et des cahiers d'information aux jeunes et aux parents. Enfin, Cyberaide préside la Coalition canadienne contre l'exploitation des enfants sur Internet (CCCEEI), un groupe de partenaires bénévoles des secteurs public et privé qui travaillent ensemble afin de prévenir l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet.

[*Français*]

Comme vous le savez, Internet est sans frontières. C'est la raison pour laquelle il est encore plus difficile de repérer les délinquants. Dans le cadre de la stratégie, des représentants du gouvernement travaillent en étroite collaboration avec leurs homologues internationaux. Le travail de collaboration consiste non seulement à échanger de l'information pour repérer des prédateurs en ligne, mais également à échanger des pratiques exemplaires et des leçons tirées de la lutte contre l'exploitation des enfants sur Internet, lequel constitue un environnement en constante évolution.

[*Traduction*]

Le Centre de protection des enfants contre l'exploitation sexuelle du Royaume-Uni est reconnu pour la démarche qu'il a adoptée. En mars dernier, des représentants de Sécurité publique Canada et de la GRC ont eu la chance de visiter le centre à Londres et d'en rencontrer les responsables, en étudiant les activités menées là-bas pour voir quelles mesures et pratiques exemplaires le Canada pourrait tirer de cet exemple. Au cours de cette rencontre, les délégués canadiens ont eu l'occasion de réfléchir au modèle canadien et de recueillir matière à réflexion sur les points à améliorer.

De façon générale, cette réunion a confirmé que le modèle adopté au Canada fonctionne bien et se compare favorablement à celui d'autres pays. Ainsi que je l'ai déjà dit, cette rencontre nous a également permis de recenser les points nécessitant un examen

areas for further examination, areas that strategy partners will continue to discuss in the coming months.

Internationally, Canada has endorsed a number of relevant treaties, including the United Nations Convention on the Rights of the Child; the Optional Protocol to the International Convention on the Rights of the Child on the sale of children, child prostitution and child pornography that requires countries to undertake measures to prevent all forms of sexual exploitation of children; and the G8 strategy to protect children to prevent children from sexual exploitation on the Internet. We will continue to forge partnerships across the global community to combat this crime.

[*Translation*]

To conclude, I want to reiterate our commitment to working in a coordinated fashion in order to fight against the sexual exploitation of children on the Internet. Our intervention must be adapted to the evolving nature of cybertechnology and cybercrime. I thank you for having given me the opportunity to address you today and I invite Mr. John Bilinski to explain the activities he directs with his group at the RCMP, together with Mr. Michel Aubin.

[*English*]

Superintendent John Bilinski, Officer in Charge, Canadian Police Centre for Missing and Exploited Children, Royal Canadian Mounted Police: Thank you for the opportunity to provide an overview of the work that Canadian and international law enforcement are doing in the area of child sexual exploitation. I am Superintendent John Bilinski, and I am the officer in charge of the Canadian Police Centre for Missing and Exploited Children. I am accompanied by Superintendent Michel Aubin, Director of the RCMP's Immigration and Passport Program as well as the Director of the Human Trafficking National Coordination Centre.

Sexual exploitation of children is unfortunately not a new phenomenon. However, advances in technology create opportunities for those who seek to exploit children for sexual purposes. We hope through our opening comments to provide you with an update as to the knowledge law enforcement has acquired on this issue through our respective programs.

The Canadian Police Centre for Missing and Exploited Children is a partner of the provincial Integrated Child Exploitation, ICE, units across Canada, as well as the municipal investigators dedicated to this area of policing. The national strategy has permitted Canadian law enforcement to make significant progress in relation to IT-enabled child sexual exploitation. We have ICE units from coast to coast and we now have trained investigators in every province and territory.

As you may recall, Project Salvo clearly demonstrated the police presence and effectiveness across the country as offenders

plus approfondi. Les partenaires de la Stratégie continueront de discuter de ces points au cours des prochains mois.

À l'échelle internationale, le Canada a adhéré à un certain nombre de traités, notamment la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant et le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants, qui obligent les pays à prendre des mesures pour prévenir toute forme d'exploitation sexuelle des enfants; ainsi que la stratégie du G8 visant la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle par Internet. Nous continuerons à former des partenariats à l'échelle internationale pour lutter contre ce crime.

[*Français*]

Pour terminer, je tiens à réitérer notre engagement qui consiste à travailler de façon coordonnée afin de lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet. Notre intervention doit être adaptée à la nature évolutive de la cybertechnologie et de la cybercriminalité. Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de m'adresser à vous aujourd'hui et j'invite M. John Bilinski à venir vous préciser les actions qu'il mène avec son groupe à la GRC, ainsi que M. Michel Aubin.

[*Traduction*]

Surintendant John Bilinski, officier responsable, Centre canadien de police pour les enfants disparus et exploités, Gendarmerie royale du Canada : Merci de nos accorder cette occasion de vous présenter une vue d'ensemble du travail accompli par les services d'application de la loi canadiens et internationaux dans le domaine de l'exploitation sexuelle des enfants. Je suis le surintendant John Bilinski, officier responsable du Centre canadien de police pour les enfants disparus et exploités. Je suis accompagné par le surintendant Michel Aubin, qui est le directeur du Programme d'exécution de la loi en matière d'immigration et de passeport à la GRC et le directeur du Centre national de coordination contre la traite de personnes.

L'exploitation sexuelle des enfants n'a malheureusement rien d'un phénomène nouveau. Cependant, les progrès de la technologie créent des occasions pour ceux qui veulent exploiter des enfants à des fins sexuelles. Nous souhaitons, dans les minutes qui viennent, faire le point sur les connaissances que les organismes d'application de la loi ont pu acquérir sur le sujet en exécutant nos programmes respectifs.

Le Centre canadien de police pour les enfants disparus et exploités a pour partenaires les groupes intégrés de lutte contre l'exploitation des enfants (GILEE) de l'ensemble des provinces canadiennes ainsi que les enquêteurs municipaux spécialisés dans ce domaine policier. La stratégie nationale a permis aux services canadiens d'application de la loi de réaliser des progrès notables dans leurs interventions visant l'exploitation sexuelle des enfants facilitée par la TI. Dans chaque province et territoire, d'un océan à l'autre, vous trouverez des enquêteurs spécialisés rattachés à des GILEE.

Comme vous vous en souvenez peut-être, le projet Salvo a mis en lumière la présence et l'efficacité policières dans l'ensemble du

were arrested and charged in almost every province and territory. One of our most important roles as a national centre is in adding value to the intelligence received and forwarding it to the appropriate law enforce jurisdiction.

Reports are received from several agencies, including Cybertip, Canadian police agencies, the public and also through our international partnerships. The National Child Exploitation Coordination Centre, NCECC, works closely with the U.S. National Center for Missing and Exploited Children as well as international policing agencies, such as the Department of Homeland Security Immigration and Customs Enforcement, DHS ICE, and several other national police agencies from Europe, Asia and South America.

We provide an investigational package that includes value-added information such as administrative subpoena results, the account holder, open source intelligence and research analysis. We also provide a multitude of services to assist the agency in their investigation.

The Canadian Police Centre for Missing and Exploited Children, CPCMEC, has stayed true to its early conception as being an integrated unit. As a founding member of the Virtual Global Taskforce, the CPCMEC continues to represent Canada's policing community within this international alliance dedicated to combating child sexual exploitation.

CPCMEC investigators are involved in several operations of the Virtual Global Taskforce, allowing the international network of operators to work collaboratively and share best practices and techniques. A cornerstone of successful service delivery at the national centre is communication. Prior to the national strategy, much of the work of police was undertaken in isolation. The majority of our investigations are multi-jurisdictional in nature. The offender and victim may not even live in the same community, town or country.

Offenders are not the only ones who are making technology work to further their efforts. Through the further refinement and implementation of the Child Exploitation Tracking System, CETS, across Canadian police agencies, the police community is able to share investigational information in a secure environment. Countless hours of duplicate investigative efforts are now avoided due to the use of CETS.

Our commitment to partnership cannot be overstated. When we hear stories of children identified by law enforcement — one of our most essential roles — we see how important collaboration is. It is often the culmination of efforts of many officers from both national and international agencies that result in the identification

pays, puisque des délinquants ont été arrêtés et mis en accusation dans pratiquement chaque province et territoire. L'un des rôles les plus importants du centre national consiste à enrichir les renseignements reçus et à les transmettre au service de police compétent.

Nous recevons des rapports de plusieurs organismes, dont Cybertip, les services de police canadiens, la population ainsi que par l'entremise de nos partenaires internationaux. Le Centre national de coordination contre l'exploitation des enfants (CNCEE) travaille en étroite collaboration avec le U.S. National Centre for Missing and Exploited Children, d'autres services de police internationaux, comme le Department of Homeland Security Immigration and Customs Enforcement (DHS ICE), et plusieurs autres services de police nationaux d'Europe, d'Asie et d'Amérique du Sud.

Nous offrons un dossier d'enquête qui comporte des informations à valeur ajoutée, comme les résultats d'ordonnances administratives qui permettent à un enquêteur de connaître le titulaire du compte et d'avoir accès à des renseignements de source ouverte, à des analyses et à des recherches, en plus d'offrir une multitude de services visant à aider les organismes à mener leurs enquêtes.

Le Centre canadien de police pour les enfants disparus et exploités (CCPEDE) est resté fidèle au concept qui a présidé à sa constitution, c'est-à-dire un groupe intégré. À titre de membre fondateur du Groupe de travail mondial virtuel (VGT), le CCPEDE continue de représenter la collectivité policière du Canada au sein de cette alliance policière internationale, spécialisée dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants facilitée par la TI.

Les enquêteurs du CCPEDE participent actuellement à plusieurs opérations du Groupe de travail mondial virtuel, ce qui permet au réseau international d'opérateurs de travailler en collaboration et d'échanger des pratiques et des techniques exemplaires. La pierre angulaire d'une prestation efficace des services au centre national est la communication. Avant l'établissement de la stratégie nationale, une grande partie du travail du policier était effectuée de façon isolée. La majorité de nos enquêtes touchent plusieurs administrations; il se peut même que le délinquant et sa victime vivent dans des collectivités, des villes ou des pays différents.

Les délinquants ne sont pas les seuls qui utilisent la technologie pour arriver à leurs fins. Grâce aux nouvelles améliorations et à la mise en œuvre du Système d'analyse contre la pornographie juvénile (CETS) dans les services de police canadiens, la collectivité policière peut échanger des renseignements liés aux enquêtes dans un environnement sécuritaire. Les innombrables heures passées à faire un travail d'enquête en double sont maintenant choses du passé grâce au système CETS.

On ne saurait trop insister sur notre engagement à l'égard des partenariats. Lorsqu'on entend des histoires d'enfants qui sont identifiés par les services d'application de la loi — l'un de nos rôles fondamentaux —, on se rend compte à quel point la collaboration est importante. Ce sont souvent les efforts de nombreux agents de

of a child. Our victim identification unit at the CPCMEC is gaining strength and recognition as an international best practice.

The VI unit is responsible for collecting images seized from across the country and the world and to begin the process of image analysis with the objective of identifying the victims.

That responsibility reflects one of the central objectives of the CPCMEC to assist in coordinating law enforcement efforts across Canada. The images collected are submitted to the INTERPOL international database whereby a group of international specialists dedicate their time and effort to identify the children depicted. The international VI unit efforts have resulted in 943 identified and rescued victims thus far. It is important to note that those cases represent cases where images of child pornography were discovered and the whereabouts and the identity of the child depicted was not known. Without the VI unit efforts, the children would remain unidentified, and hence not removed from the sexually abusive environments. Of that 943 worldwide number, 53 were Canadian children who have now been identified and rescued.

We have reached a time wherein our efforts can be more refined, and we will advance our efforts and place our attention on ensuring that the services we offer — research, technology and training — continue to reflect the changing needs of the Canadian policing communities.

Human trafficking involves the transport, recruitment or harbouring of persons for the purpose of exploitation, generally for the sex industry or forced labour. Traffickers use various methods to maintain control over their victims, including force, sexual assault, intimidation, threats of violence and physical and emotional abuse. Victims are also often controlled via coercion and drug abuse, making their identification difficult.

Human trafficking occurs both across international borders, known as "international human trafficking," and within national boundaries, which is referred to as "domestic human trafficking." Children are among the most vulnerable to trafficking. Currently, there are no provisions in the human trafficking legislation differentiating between adult and child victims.

Human trafficking is about people making money by selling human beings into the sex trade or into forced labour networks. Human trafficking can involve organized crime networks but may also be conducted by individuals. Recent intelligence suggests that street gangs are becoming more involved in human trafficking by recruiting girls into prostitution.

The RCMP is committed to combating human trafficking both at home and abroad. In 2005, the RCMP established a Human Trafficking National Coordination Centre, HTNCC, which

services d'application de la loi nationaux et internationaux qui doivent être combinés pour mener à l'identification d'un enfant. Notre groupe d'identification des victimes au CCPEDE gagne en crédibilité et ses méthodes sont reconnues comme une pratique exemplaire à l'échelle internationale.

Ce groupe reçoit des clichés de pornographie juvénile saisis un peu partout au pays et à l'étranger et est chargé d'en commencer l'analyse dans le but d'identifier les victimes photographiées.

Voilà l'illustration même d'un des principaux objectifs du CCPEDE : contribuer à la coordination des efforts d'application de la loi de partout au Canada. Les images recueillies sont envoyées dans la base de données internationale d'INTERPOL, et des spécialistes internationaux consacrent leur temps et leurs efforts à identifier les enfants photographiés. Le Groupe international de l'identification des victimes a pu, jusqu'à maintenant, identifier 943 victimes et leur porter secours. Fait à souligner, ces chiffres correspondent aux cas où des images de pornographie juvénile ont été découvertes sans aucune indication de l'identité de la victime ni du lieu où elle se trouvait. Sans les efforts du groupe de l'identification des victimes, il aurait été impossible d'identifier ces enfants et par conséquent, de les retirer d'un environnement où des agressions sexuelles étaient commises. Des 943 victimes dans le monde, 53 étaient des enfants canadiens qui ont pu être identifiés et secourus.

Nous sommes rendus à un point où nous pouvons maintenant perfectionner nos méthodes. Nous ferons progresser nos efforts et nous nous assurerons que les services que nous offrons — recherche, technologie et formation — continuent de correspondre aux besoins changeants de la collectivité policière canadienne.

La traite de personnes s'entend du recrutement, du transport ou de l'hébergement de personnes en vue de les exploiter, habituellement pour le commerce du sexe ou le travail forcé. Les criminels n'hésitent pas à recourir à la force, à agresser sexuellement leurs victimes et à les menacer au moyen de la violence physique ou psychologique pour les contrôler. Souvent aussi, on contrôle les victimes par la force ou en les droguant, de sorte qu'il est difficile de les identifier.

La traite de personnes peut avoir lieu entre deux pays, ce qu'on appelle la « traite internationale », ou à l'intérieur des frontières d'un même pays, ce qu'on appelle la « traite interne ». Les enfants sont particulièrement vulnérables à la traite de personnes. Il n'existe pour le moment aucune disposition dans les textes de loi visant la traite de personnes qui fasse une distinction entre les victimes majeures et les victimes mineures.

La traite de personnes n'est rien de plus qu'un moyen de faire de l'argent en vendant des êtres humains qu'on destine au commerce du sexe ou au travail forcé. Elle peut être le fait de réseaux de crime organisé, comme elle peut être menée par des individus. Selon les renseignements les plus récents, il semble que les gangs de rue s'adonnent de plus en plus à la traite de personnes en recrutant des filles pour la prostitution.

La GRC est très engagée dans la lutte contre la traite de personnes, autant en sol canadien qu'à l'étranger. En 2005, la GRC a mis sur pied le Centre national de coordination contre la

operates on behalf of all law enforcement in Canada. The centre develops tools, coordinates national awareness training and anti-trafficking initiatives, develops partnerships and coordinates intelligence for dissemination amongst law enforcement in Canada. The RCMP works with municipal, provincial, federal and international partners, government agencies and non-governmental organizations to uncover and target human trafficking activities.

To raise awareness of this issue, the RCMP, in collaboration with its partners, has developed a human trafficking awareness video and information package to help identify potential victims as well as their traffickers. The toolkit also contains victim assistance guidelines, posters, a police officer's handbook, pamphlet, contact card and the Crime Stoppers' national phone number to encourage the anonymous reporting of suspicious activities that could be linked to human trafficking.

In the human trafficking cases involving young persons, the traffickers lured victims by befriending them and engaging in a romantic relationship prior to forcing them into sexual exploitation. The accused were charged with human trafficking and prostitution-related offences, and received sentences for human trafficking varying from two to seven years. At this time, we are aware of an additional 21 domestic human trafficking cases already before the courts. There are an additional seven young victims in these cases.

In support of its operations, the RCMP has human trafficking awareness coordinators located throughout Canada who conduct seminars for the public, law enforcement and judiciary. As well, these coordinators develop partnerships with government and non-governmental organizations who seek to provide support to the rescued victims.

Human traffickers clearly violate the most basic human rights of their victims. The current strategy of the RCMP, through the HTNCC and its partners, is to focus on continued awareness initiatives, the development of domestic and international intelligence, development of investigative tools to support law enforcement engaged in human trafficking investigations and encouraging and building additional partnerships between agencies.

Thank you for the opportunity to speak today. Let me assure you that the partners here today are committed. The police, both in your own communities and internationally, are working together. We have specialized training, technological experts and committed people, and we are making progress. However, child sexual exploitation is not only a police issue; it is also a societal issue that requires the commitment of multiple agencies from various sectors to address it. I am encouraged today to see the level of interest here and welcome that focus.

traite de personnes, ou CNCTP, qui est exploité pour le compte de tous les organismes canadiens d'application de la loi. Ce centre conçoit des outils, coordonne à l'échelle du pays la formation et les initiatives de lutte contre la traite de personnes, établit des partenariats et coordonne les renseignements à diffuser parmi les organismes canadiens d'application de la loi. La GRC travaille avec des partenaires municipaux, provinciaux, fédéraux et internationaux, des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux afin de mettre au jour et de cibler les activités de traite de personnes.

Pour mieux faire connaître cette situation, la GRC, avec ses partenaires, a produit une vidéo de sensibilisation à la traite de personnes ainsi qu'une trousse d'information qui pourraient permettre d'identifier des victimes et des trafiquants potentiels. La trousse comporte des lignes directrices sur l'aide à apporter aux victimes, des affiches, un livret du policier, un dépliant, un aide-mémoire et le numéro de téléphone d'Échec au crime, pour dénoncer anonymement les activités suspectes qui pourraient avoir un lien avec la traite de personnes.

Dans les cas de traite de personnes où les victimes étaient mineures, les trafiquants avaient attiré leurs victimes en s'en faisant des amis, puis des amoureux avant de les exploiter dans le commerce du sexe. On a porté contre les accusés des accusations de traite de personnes et de crimes liés à la prostitution, et ils ont écopé de peines de deux à sept ans d'emprisonnement pour traite de personnes. À notre connaissance, il y aurait encore 21 autres dossiers de traite interne actuellement devant les tribunaux, parmi lesquels on trouve sept victimes mineures.

Pour appuyer ses opérations, la GRC a créé partout au Canada des postes de coordonnateurs de la sensibilisation à la traite des personnes qui tiennent des ateliers à l'intention du public et des collectivités policière et judiciaire. Par ailleurs, ces coordonnateurs établissent des partenariats avec des organisations gouvernementales et non gouvernementales qui s'occupent d'apporter du soutien aux victimes soustraites à leurs bourreaux.

Devant la traite de personnes, on est clairement en présence de la violation des droits les plus élémentaires des victimes. La stratégie actuelle de la GRC, appliquée par le CNCTP et ses partenaires, est de poursuivre les initiatives de sensibilisation, de mettre au jour des renseignements au pays et à l'étranger, de concevoir des outils d'enquête pour soutenir les organismes d'application de la loi qui enquêtent sur la traite de personnes, ainsi que d'encourager et de multiplier les partenariats avec d'autres organismes.

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de m'adresser à vous aujourd'hui. Je peux vous affirmer que nos partenaires présents aujourd'hui sont engagés. Les policiers, dans vos propres collectivités et ailleurs dans le monde, travaillent ensemble. Nous bénéficions d'une formation spécialisée, nous comptons sur des experts en technologie et des personnes très engagées et nous réalisons des progrès. Cependant, l'exploitation sexuelle des enfants facilitée par la TI n'est pas un problème qui concerne uniquement la police; il s'agit d'un problème de société, qui nécessite l'engagement de nombreux organismes de divers secteurs. Aujourd'hui, je suis encouragé par le niveau d'intérêt manifesté à l'égard de notre domaine de travail.

[*Translation*]

The Acting Chair: Mr. Aubin, do you have a presentation to make?

Superintendent Michel Aubin, Director, Immigration and Passport Program, Royal Canadian Mounted Police: Mr. Chair, my comments were included in Mr. Bilinski's statement.

The Acting Chair: That is very good of you and I thank you. I want to thank our witnesses for having respected the time allotted to presentations so carefully. We will have the opportunity to discuss our topic as well as certain more specific aspects of it.

[*English*]

Senator Munson: Thank you for your presentations. It was mentioned that currently there are no provisions in the human trafficking legislation differentiating between adult and child victims.

What should be done about that situation?

Ms. Morency: Reference was made earlier to a private member's bill that is currently before the other place, Bill C-268, which proposes amendments to the Criminal Code, trafficking-specific offence, to carve out and mirror the one there now that applies generally to adults and children. The amendments are to have the Criminal Code apply specifically to child victims under the age of 18, and the difference would be to impose mandatory minimum penalties where the victim is a child.

Subject to whatever happens to that private member's bill, the provisions in the Criminal Code now apply equally, whether the victim is a child or an adult, and they depend on how the offence is charged because the case may be charged under a prostitution-related offence, sexual assault or kidnapping. The offence could be child-specific or general.

Senator Munson: It takes a long time for a private member's bill to go anywhere. Do you believe there should be a different route; that perhaps government, with the help of the opposition, should craft its own piece of legislation to fast track that legislation?

Ms. Morency: Without commenting on whether the government should or should not, the bill is before the house and coming up for third reading and report stage debate tomorrow. The progress of the bill is far along. Whether the committee thinks other responses are recommended is for the committee to consider.

Senator Munson: Would the penalties be higher?

Ms. Morency: The maximum penalties remain as they are now. The maximum is 14 years where the trafficking involves aggravated assault, kidnapping, et cetera.

[*Français*]

Le président suppléant : Monsieur Aubin avez-vous une présentation à faire?

Surintendant Michel Aubin, directeur, Programme d'exécution de la loi en matière d'immigration et de passeport, Gendarmerie royale du Canada : Monsieur le président, mes commentaires étaient inclus dans l'allocution de M. Bilinski.

Le président suppléant : C'est très délicat de votre part et je vous en remercie. Je tiens à remercier nos témoins d'avoir été aussi respectueux de la durée du temps alloué aux présentations. Nous aurons l'occasion de converser sur le sujet et ainsi que de certains volets plus spécifiques.

[*Traduction*]

Le sénateur Munson : Je vous remercie de votre exposé. Vous avez indiqué qu'il n'existe pour le moment aucune disposition dans les textes de loi visant la traite de personnes qui fasse une distinction entre les victimes majeures et les victimes mineures.

Que pourrait-on faire à ce chapitre?

Mme Morency : On a fait référence tout à l'heure à un projet de loi d'initiative parlementaire dont l'autre chambre est actuellement saisie, soit le projet de loi C-268, qui prévoit des modifications aux dispositions du Code criminel portant sur les infractions liées à la traite de personnes, afin d'éliminer la disposition actuelle qui s'applique de façon générale aux adultes et aux enfants et d'en adopter une autre semblable. Les modifications doivent faire en sorte que le Code criminel s'applique expressément aux victimes de moins de 18 ans, de sorte que l'on imposerait des peines minimales obligatoires quand la victime est un enfant.

Quoi qu'il advienne de ce projet de loi, les dispositions du Code criminel s'appliquent actuellement aussi bien à un enfant qu'à un adulte, et elles dépendent de l'inculpation liée à l'infraction, parce que la personne peut être accusée d'une infraction liée à la prostitution, d'agression sexuelle ou de kidnapping. Il pourrait s'agir d'une infraction générale ou d'une infraction liée aux enfants.

Le sénateur Munson : Il faut beaucoup de temps à un projet de loi d'initiative parlementaire pour aboutir. Croyez-vous que nous devrions choisir une autre voie, que le gouvernement devrait peut-être, avec l'aide de l'opposition, élaborer sa propre mesure législative afin d'accélérer les choses?

Mme Morency : Sans me prononcer sur la question de savoir si le gouvernement devrait ou ne devrait pas le faire, je dois dire que la Chambre est saisie du projet de loi et qu'elle procédera demain à la troisième lecture et au débat à l'étape du rapport. Ce projet de loi a franchi bien des étapes. Il revient au comité de décider s'il croit que d'autres mesures devraient être envisagées.

Le sénateur Munson : Les peines seraient-elles plus sévères?

Mme Morency : Les peines maximales resteraient telles quelles. La peine maximale est de 14 ans quand la traite s'accompagne de voies de fait graves, de kidnapping, et cetera.

The mandatory minimum penalties are six years for the more serious offence, and five years for the lesser offence. I will clarify that difference shortly.

Senator Munson: Is the department aware of the other gaps that exist in the Criminal Code and the sections pertaining to the sexual exploitation of children?

Ms. Morency: In terms of gaps, the issue is often not one of legislative treatment but rather how the law on the books is applied. In my overview, I mentioned that, over the years, we have seen changes in how offences are committed against children. Reforms are currently before Parliament, namely, Bill C-46 and Bill C-47, that will assist with law enforcement efforts to enhance their abilities to deal with child pornography and other offences committed through the use of new technologies. In a sense, that is how we would address that gap.

To clarify, the penalty for a trafficking offence is life imprisonment for the more serious offences and 14 years for the lesser offences.

Senator Munson: In earlier testimony before the committee, there were graphic details of what is happening in this country and around the world. You spoke about coordination. Do you work with the Child Welfare League of Canada, UNICEF Canada, Hindsight Group or the International Bureau for Children's Rights? Is there constant communication, when you talk about this collaborative effort?

Mr. Aubin: On the issue of trafficking, it was mentioned in the opening comments that the human trafficking program for the RCMP has coordinators across the country. Aside from raising awareness for the public and law enforcement, the job of the coordinators is to work with non-governmental organizations that see to the needs of the victims. From a human trafficking perspective, that approach is taken.

Senator Munson: Is the situation becoming worse? Luring on the Internet and so forth has been emphasized. Someone mentioned $71 million. In terms of the job that the police must perform, can you tell me if the problem is becoming worse; and second, do you have the equipment to perform your job without losing your job?

Mr. Bilinski: That question of whether the situation is becoming worse is difficult to answer. We have noticed that the age of the children being abused is becoming lower. Without knowing how many victims there are, or how many people are out there perpetrating the crime, it is difficult to speculate whether the situation is becoming worse. Our statistics are increasing every year.

As far as resources at our disposal, we are focusing now on technology and on implementing various investigative tools that will assist the police in uncovering these crimes and bringing the abusers to justice. Since technology is advancing so quickly, it is a challenge to keep up with it.

Les peines minimales obligatoires sont de six ans pour une infraction grave et de cinq ans pour une infraction moindre. Je vais vous expliquer la différence tout à l'heure.

Le sénateur Munson : Le ministère connaît-il les autres lacunes qui existent dans le Code criminel et dans les articles concernant l'exploitation sexuelle des enfants?

Mme Morency : Sur le plan des lacunes, la question ne se rapporte souvent pas tant au traitement législatif qu'à la façon dont la loi actuelle est appliquée. Comme je l'ai dit dans mon exposé, au fil des ans, nous avons vu des changements dans la façon dont sont commises les infractions contre les enfants. Le Parlement est saisi actuellement d'un certain nombre de réformes, notamment les projets de loi C-46 et C-47, qui appuieront les efforts des organismes d'application de la loi afin d'améliorer leurs capacités à lutter contre la pornographie infantile et les autres infractions commises au moyen des nouvelles technologies. En un sens, c'est la façon dont nous corrigerions cette lacune.

Je dois préciser que la peine infligée, dans le cas d'une infraction grave relative à la traite de personnes, est l'emprisonnement à perpétuité, et dans le cas d'une infraction moins grave, elle est de 14 ans.

Le sénateur Munson : Dans l'un des témoignages que nous avons entendus tout à l'heure, on nous a expliqué en détail ce qui se passe dans notre pays et ailleurs dans le monde. Vous avez parlé de coordination. Travaillez-vous en collaboration avec la Ligue pour le bien-être de l'enfance du Canada, UNICEF Canada, Hindsight Group ou le Bureau international des droits des enfants? Quand vous parlez d'un effort de collaboration, cela signifie-t-il qu'il y a une communication constante?

M. Aubin : J'ai mentionné dans ma déclaration d'ouverture que le programme de la GRC portant sur la traite des personnes emploie des coordonnateurs partout au pays. En plus de faire de la sensibilisation auprès de la population et des forces policières, les coordinateurs sont chargés de travailler avec les organismes non gouvernementaux qui s'occupent des besoins des victimes. C'est notre approche pour la traite des personnes.

Le sénateur Munson : La situation s'aggrave-t-elle? On a mentionné, entre autres, le leurre commis en ligne. Quelqu'un a parlé de 71 millions de dollars. Quant aux tâches que les services policiers doivent accomplir, pouvez-vous me dire si le problème s'aggrave et si vous disposez du matériel nécessaire pour les accomplir sans perdre votre emploi?

M. Bilinski : Il est difficile de dire si la situation s'aggrave. Nous avons remarqué que les enfants dont on abuse sont de plus en plus jeunes. Sans connaître le nombre exact de victimes ou combien d'individus commettent ce type de crime, il est difficile de déterminer si la situation empire. Les pourcentages augmentent chaque année.

Sur le plan des ressources mises à notre disposition, nous nous concentrons actuellement sur la technologie et l'application de divers outils d'enquête qui aideront la police à mettre ces crimes au jour et à traduire les agresseurs en justice. Comme la technologie progresse rapidement, c'est un défi pour nous de la suivre.

Senator Munson: I have one other question. In my work as a senator on children's rights, I focus on children with mental and physical disabilities. I do not know if this question is fair here, but sexual exploitation is sexual exploitation. Are there incidents of exploitation of those who have an intellectual or physical disability? Is there a prevalence of that exploitation taking place? Do you have any such cases?

Mr. Aubin: From a human trafficking perspective, I cannot say that I am aware of any cases where children with those disabilities were exploited.

Senator Munson: The statistics cite that about 86 per cent of the perpetrators are known to the victim. The younger the person, the more likely they are to be known to each other. We have talked earlier about the reported and unreported cases, and I want to have an idea of whether people in this particular group are being abused.

Ms. Morency: A provision in the Criminal Code deals with sexual exploitation of a disabled person. If the victim suffers from a disability of some sort, and the victim is a child, whether the offence is charged under sexual exploitation, under a child-specific provision or under another general sexual assault provision can depend on the circumstances of each case.

Typically, once the court reaches the sentencing part of a decision, the court will look at the particular circumstances of the victim in each case and note, for example, that the victim was particularly vulnerable. If a position of trust was abused because the person was under the age of 18, or if the person was also vulnerable because of other disabilities, that circumstance too is generally noted. The effect generally is to increase within the range of the sentence that should be imposed, so the circumstance is treated as an aggravating factor for sentencing purposes.

Senator Brazeau: My question deals with the level of cooperation in your work with Aboriginal groups and communities and organizations. Human trafficking is a growing issue in the Aboriginal community. Human trafficking is even perpetuated by Aboriginal gangs across the country, more often than not in Western Canada, but also now in Montreal and, to a lesser extent, in Eastern Canada as well.

What type of work are you undertaking in terms of public awareness, in the hope of leading to prevention and, more importantly, in terms of forming a relationship with Aboriginal communities and groups so there is more trust? This question relates more to the RCMP. There is a certain level of skepticism with the Aboriginal people toward the RCMP. They are skeptical in that if they were to provide information, nothing will be done with that information.

How are you building a better relationship with Aboriginal groups to assist the RCMP, for example, in gaining the much-needed intelligence to assist in a potential human trafficking incident but that, because of that skepticism or that lack of trust, this information is not coming forward?

Le sénateur Munson : J'aimerais vous poser une autre question. En tant que sénateur, dans mon travail en matière de droits des enfants, je porte principalement mon attention sur les enfants atteints d'incapacités physiques et mentales. Je ne sais pas si ma question est appropriée, mais de l'exploitation sexuelle, c'est de l'exploitation sexuelle. Savez-vous s'il y a des personnes atteintes d'une incapacité mentale ou physique qui sont victimes d'exploitation? Est-ce que c'est courant? Êtes-vous confrontés à des cas du genre?

M. Aubin : Aucun cas d'enfant atteint d'incapacité qui aurait été victime de la traite de personnes ne m'a été signalé.

Le sénateur Munson : Les statistiques indiquent qu'environ 86 p. 100 des agresseurs sont connus de leur victime. Plus la victime est jeune, plus grandes sont les probabilités que la victime et l'agresseur se connaissent. Nous avons parlé plus tôt des cas rapportés ou non, et j'aimerais savoir si les gens de ce groupe en particulier sont touchés.

Mme Morency : Une disposition du Code criminel traite de l'exploitation sexuelle des personnes handicapées. Si la victime souffre d'une incapacité quelconque et qu'il s'agit d'un enfant, l'agresseur est accusé en vertu d'une disposition relative à l'exploitation sexuelle, en vertu d'une disposition liée à une infraction mettant en cause un enfant ou en vertu d'une autre disposition générale d'agression sexuelle, selon les circonstances.

Habituellement, lorsque le tribunal détermine la peine, il examine la situation propre à la victime et tient compte, par exemple, de sa vulnérabilité. Si l'infraction constitue un abus de confiance à l'égard de la victime parce qu'elle avait moins de 18 ans ou si la personne était vulnérable en raison d'autres incapacités, en général, la situation est également prise en compte. Cela a habituellement pour effet d'influer sur la sévérité de la peine à imposer; les circonstances sont donc considérées comme un facteur aggravant dans la détermination de la peine.

Le sénateur Brazeau : Ma question porte sur le niveau de coopération avec les groupes, les communautés et les organismes autochtones. La traite des personnes est un problème grandissant au sein de la communauté autochtone. Elle est même utilisée par les gangs autochtones partout au pays, le plus souvent dans l'Ouest canadien, mais également à Montréal maintenant et, dans une moindre mesure, dans l'Est du Canada.

Quelles mesures prenez-vous actuellement pour sensibiliser la population afin de faire de la prévention et surtout, de bâtir une relation de confiance avec les communautés et les groupes autochtones? Cette question s'adresse davantage à la GRC. Il existe un certain niveau de scepticisme parmi les peuples autochtones à l'égard de la GRC. Ils croient que s'ils vous fournissent de l'information, vous n'y donnerez pas suite.

Que faites-vous pour améliorer vos relations avec les groupes autochtones afin qu'ils aident la GRC, par exemple, à recueillir des renseignements essentiels dans les cas d'incidents potentiels liés à la traite de personnes, alors qu'à cause de ce scepticisme ou de ce manque de confiance, cette information ne vous est pas communiquée?

Mr. Aubin: I will try to address your question as best I can. It is important to hear this information. You are absolutely right that if there is skepticism, we need to address this issue. The trust needs to exist between the communities and RCMP, and it falls on the RCMP to address the issue.

With respect to Aboriginal communities and Aboriginal young girls, we do not have any intelligence or information showing that Aboriginal girls are being victimized more than other members of the community.

You are absolutely right when you talk about street gangs in Western Canada, whether they are involved in prostitution or human trafficking,. My background is in organized crime. However, this activity does not occur strictly in Western Canada. It occurs in Montreal and across the board. This activity is perpetuated by street gangs. It is one way they make money, and it is a reality.

With regard to the Human Trafficking National Coordination Centre and the RCMP in relation to the centre, the human trafficking program was put together in 2005. The first thing we worked on was raising awareness in law enforcement, because there is a misunderstanding in law enforcement and in the judiciary in terms of the difference between prostitution and human trafficking.

We are working this year with Aboriginal communities, specifically in terms of raising awareness. In Winnipeg, we have been working with the Assembly of Manitoba Chiefs. In Atlantic Canada, we have been working with the Sisters in Spirit program of the Native Women's Association of Canada to raise awareness in specific communities. We are not saying that Aboriginal people are necessarily more victimized than others, but we recognize that they can be, and we want to bring that possibility to the attention of Aboriginal groups. Through the coordinators, we are focusing on that level of public awareness, targeting specific groups.

In relation to the issue of skepticism, I will bring the issue to the attention of senior management. We are aware of this issue and we are working on it. I cannot speak on behalf of RCMP in the Western provinces, where, to a certain extent, the problem lies but I will bring it to their attention.

Senator Brazeau: In light of the upcoming Olympics in a few short months, is there a more concentrated effort to gather information and to be on the lookout, so to speak? As I mentioned earlier, the first set of panellists indicated that Aboriginal people are targeted in terms of this industry. In light of this world forum taking place, is work being done?

Mr. Aubin: Absolutely; that question is a good one. Yes, work is being done. The RCMP, through the joint intelligence group established to support the Olympics in Vancouver, is looking at a number of areas of criminality where criminals might come in and

M. Aubin : Je vais essayer de répondre le mieux possible à votre question. Cette information est importante. Vous avez tout à fait raison de dire que s'il y a du scepticisme, nous devons nous y attaquer. Il doit exister un lien de confiance entre les communautés et la GRC, et c'est à la GRC qu'il incombe de s'attaquer au problème.

En ce qui a trait aux communautés et aux jeunes filles autochtones, nous n'avons reçu aucune information selon laquelle les jeunes filles autochtones seraient plus souvent victimes de crime que les autres membres de la communauté.

Vous avez parfaitement raison quand vous parlez des gangs de rue de l'Ouest canadien, qui sont impliqués dans la prostitution ou la traite de personnes. Je suis spécialisé dans les enquêtes sur le crime organisé. Toutefois, ces activités ne se limitent pas à l'Ouest canadien; elles sont aussi présentes à Montréal et un peu partout. Les gangs de rue se servent de ces activités pour faire de l'argent. C'est une réalité.

Le programme relatif à la traite de personnes est né en 2005 de la collaboration du Centre national de coordination contre la traite de personnes et de la GRC. Notre première initiative a été la sensibilisation des organismes d'application de la loi parce que ces organismes, ainsi que le système judiciaire, ne comprennent pas bien la différence entre la prostitution et la traite de personnes.

Cette année, nous travaillons avec les communautés autochtones, surtout sur le plan de la sensibilisation. À Winnipeg, nous collaborons avec l'Assemblée des chefs du Manitoba. Au Canada atlantique, nous contribuons au programme Sœurs d'esprit, de l'Association des femmes autochtones du Canada, pour accroître la sensibilisation dans certaines communautés. Nous n'affirmons pas que les Autochtones sont nécessairement plus souvent victimes de ce genre de crime que d'autres personnes, mais nous reconnaissons qu'ils peuvent l'être et nous voulons attirer l'attention des groupes autochtones sur cette possibilité. Avec l'aide des coordonnateurs, nous concentrons nos efforts sur le niveau de sensibilisation de la population en ciblant des groupes précis.

Pour ce qui est du scepticisme, je vais porter cette question à l'attention de la haute direction, mais sachez que nous sommes conscients de ce problème et que nous y travaillons. Je ne peux pas parler au nom des services de la GRC dans les provinces de l'Ouest, où se situe le problème, dans une certaine mesure, mais je vais attirer leur attention sur cette question.

Le sénateur Brazeau : Étant donné la tenue des Jeux olympiques dans quelques mois, déployez-vous davantage d'efforts pour recueillir des renseignements et pour être à l'affût, pour ainsi dire? Comme je l'ai mentionné plus tôt, le premier groupe de témoins a indiqué que les Autochtones sont ciblés au sein de l'industrie. Prendrez-vous des mesures particulières justement parce que nous accueillerons bientôt cet événement international?

M. Aubin : Absolument. C'est une bonne question. Oui, nous y travaillons. La GRC, par l'entremise du groupe mixte de renseignements mis sur pied pour soutenir les Jeux olympiques de Vancouver, se penche sur un certain nombre d'activités

try to take advantage of the Olympics. Human trafficking is one area. We are "plugged in" to the intelligence group from an intelligence perspective.

There has been, and will continue to be, awareness raising by the RCMP, in concert with the B.C. human trafficking office. As well, the RCMP, with its partners, has been proactive in terms of investigations to determine if the level of human trafficking has been increasing. We are keeping this initiative in place leading up to the Olympics and throughout the Olympics. Resources have been dedicated for standby. If there is any indication of trafficking, we will respond to it.

Senator Nancy Ruth: This question is about how you select your priorities, in part. I assume from your testimony that you conduct gender-based analysis in deciding what to do. You and other groups have said that the majority of those trafficked or exploited are girls.

How do you perform that gender based analysis? Does the Department of Justice conduct that analysis when looking at developments in law, and how do they conduct it? How does the department collect data, and how do you measure results based on gender?

Ms. Morency: The department used to have a dedicated office on gender equality initiatives. That office has been subsumed within the department, so now gender equality is everyone's responsibility. When we look at policy initiatives that are being developed, we look at whether there are any intended or unintended potential implications on anyone, including women, children and other vulnerable populations.

When we look at some of the issues, whether the issue is child sexual abuse in particular or human trafficking, we recognize that women and children are primarily the victims, and that recognition necessarily brings that perspective to bear on the issue as well.

We try to identify possible implications. We address them within the policy initiatives we are addressing and, in terms of the way forward, to support implementation in order to prevent or avoid some of those unintended consequences.

Senator Nancy Ruth: The Auditor General banged the Department of Justice for lack of a gender-based analysis, in her May 2009 report.

Tell me the story of how you conduct gender-based analysis. I have heard you say that victims of trafficking are mainly women and girls, but how do you look at the data; how do you measure it? How is that process of analysis carried out? It is not only intuitive, I am sure.

Ms. Kane: To a certain extent, it is a bit intuitive, and it differs depending on the initiative we are looking at. There is not a set model that we can say will apply in every case. In the ordinary course of developing policy that will lead to law reform, we look at a range of factors. We look at what the problem is, who is

criminelles qui pourraient profiter de la tenue de cet événement. La traite de personnes en est une. Nous sommes « branchés » au groupe de renseignements pour obtenir de l'information.

La GRC effectue et continuera d'effectuer un travail de sensibilisation, de concert avec le bureau de lutte contre la traite de personnes de la Colombie-Britannique. De plus, la GRC ainsi que ses partenaires mènent des enquêtes de façon proactive pour déterminer s'il y a une intensification de la traite de personnes. Nous allons poursuivre cette initiative même durant les Olympiques. Nous avons les ressources nécessaires en attente. S'il y a le moindre indice de traite de personnes, nous allons intervenir.

Le sénateur Nancy Ruth : Ma question porte en partie sur la façon dont vous déterminez vos priorités. D'après votre témoignage, je présume que vous effectuez une analyse comparative entre les sexes pour déterminer ce qui doit être fait. Vous-même ainsi que d'autres groupes avez dit que la majorité des personnes qui sont victimes de la traite de personnes ou qui sont exploitées sont des filles.

Comment effectuez-vous cette analyse? Le ministère de la Justice en mène-t-il une lorsqu'il examine de nouvelles dispositions législatives? Comment s'y prend-il? Comment le ministère recueille-t-il les données? De quelle façon évaluez-vous les résultats selon le sexe?

Mme Morency : Il y a déjà eu au ministère un bureau spécial pour les initiatives en matière d'égalité entre les sexes. Ce bureau a été incorporé au ministère, et l'égalité entre les sexes est maintenant de la responsabilité de chacun. Quand nous examinons les initiatives stratégiques élaborées, nous cherchons à savoir si elles pourraient entraîner des conséquences, prévues ou non, sur quiconque, y compris les femmes, les enfants et les autres personnes vulnérables.

Qu'il s'agisse d'exploitation sexuelle des enfants ou de traite de personnes, nous reconnaissons que ce sont surtout les femmes et les enfants qui en sont victimes, et cela fait nécessairement intervenir cette perspective.

Nous tentons de prévoir les répercussions possibles. Nous évaluons les incidences potentielles des initiatives stratégiques que nous examinons, afin de prévenir ou d'éviter toute conséquence imprévue de leur mise en œuvre.

Le sénateur Nancy Ruth : Dans son rapport de mai 2009, la vérificatrice générale a critiqué le ministère de la Justice parce qu'il n'effectuait pas d'analyses comparatives entre les sexes.

Expliquez-moi comment vous effectuez ces analyses. Je vous ai entendue dire que les victimes de la traite de personnes sont principalement des femmes et des filles, mais comment analysez-vous ces données? De quelle façon les évaluez-vous? Comment chaque analyse se déroule-t-elle? Ce n'est pas seulement un processus intuitif, j'en suis sûre.

Mme Kane : Dans une certaine mesure, le processus est un peu intuitif, mais il diffère en fonction de l'initiative. Il n'existe pas de modèle unique qui s'applique dans tous les cas. Dans l'élaboration de politiques en vue d'une réforme législative, nous examinons habituellement toute une série de facteurs. Nous nous

suffering the most, who is impacted, who is committing the crime, who is the victim of the crime, and so on. In terms of developing options, as Ms. Morency said, we look at what the different impacts on those options depending on agenda and depending on a whole range of issues.

When the department had the special unit on gender, it evolved to be more than gender because it was known that it is not possible to isolate only gender; other factors were at play.

Senator Nancy Ruth: Like race.

Ms. Kane: Exactly; poverty, race, education and so on were involved. It became a much more multifaceted analysis. At the end of the day, we saw that there were different impacts depending on a range of how those factors played out. In terms of policy choices for the government, the government would be made aware of that factor to the extent it was applicable, and the government would choose its preferred options based on all those factors and others factors not necessarily related to gender that enter the policy-making and law reform process.

Senator Nancy Ruth: Gentlemen, what about your departments? How do you see the difference between boys and girls, and what use do you make of that information? How does it affect your ongoing planning?

Mr. Bilinski: At the National Child Exploitation Coordination Centre, the priority is always the child at risk, regardless of gender. When information comes in from an international or a national source, the main priority is how much the child is at risk. We prepare the packages, we add value to the information, and send it to the police service of jurisdiction regardless of gender.

Senator Munson: You said, when the department had the unit — past tense.

Ms. Kane: Yes, there had been a dedicated unit within the department to perform gender-based analysis and diversity and gender-equality analysis. The dedicated unit was interspersed throughout the department, so it became the responsibility of each part of the department to work that analysis into their own mandate.

Senator Munson: Is that approach satisfactory?

Ms. Kane: Senator Nancy Ruth referred to the criticism by the Auditor General that suggested that the approach was not entirely satisfactory, but various steps are being taken to ensure that the next time the Auditor General performs an audit she will see what has taken place.

Those of us who participated in that audit can provide a great deal of anecdotal evidence about the gender-based analyses that were conducted. However, we failed to show that the evidence was well reported. For those of us in policy, it is second nature to look at gender and other impacts including diversity and equality issues.

demandons notamment quel est le problème, qui en souffre le plus, qui en subit les conséquences, qui commet le crime, qui est la victime, et ainsi de suite. Quand nous élaborons des options, comme l'a dit Mme Morency, nous déterminons quels sont les divers impacts de ces options, selon les priorités et toute une gamme de questions.

Lorsque le groupe spécial sur l'égalité entre les genres existait au ministère, il se penchait sur beaucoup plus que le genre parce que nous savions qu'il n'était pas possible d'isoler uniquement le genre. D'autres facteurs entraient en jeu.

Le sénateur Nancy Ruth : Comme la race.

Mme Kane : Exactement. La pauvreté, la race et l'éducation, entre autres, étaient en cause. C'est devenu une analyse beaucoup plus complexe. Au bout du compte, nous avons constaté que les effets étaient différents selon la façon dont ces facteurs jouaient. Quant aux choix politiques, le gouvernement était mis au courant de ce facteur le cas échéant et il choisissait ses options préférées selon tous ces facteurs de même que d'autres facteurs pas nécessairement en lien avec le genre et qui faisaient partie du processus d'élaboration des politiques et de réforme du droit.

Le sénateur Nancy Ruth : Messieurs, qu'en est-il dans vos ministères? Selon vous, quelle est la différence entre les garçons et les filles et comment utilisez-vous cette information? Quelle incidence cela a-t-il sur votre planification au quotidien?

M. Bilinski : Au Centre national de coordination contre l'exploitation des enfants, la priorité est toujours la sécurité de l'enfant, peu importe le sexe. Quand nous recevons de l'information d'une source nationale ou internationale, notre priorité est de déterminer dans quelle mesure l'enfant est en danger. Nous préparons les documents, nous ajoutons de la valeur à l'information et nous l'envoyons au corps policier compétent, que l'enfant soit un garçon ou une fille.

Le sénateur Munson : Tout à l'heure, vous avez parlé du groupe du ministère au passé.

Mme Kane : Oui, il y avait une unité spéciale au sein du ministère pour effectuer les analyses comparatives entre les sexes et les analyses de diversité et d'égalité des sexes. Cette unité a été disséminée dans le ministère; chaque secteur du ministère est donc devenu responsable d'effectuer lui-même ces analyses.

Le sénateur Munson : Cette méthode est-elle satisfaisante?

Mme Kane : Le sénateur Nancy Ruth a parlé des critiques formulées par la vérificatrice générale selon lesquelles la formule n'était pas entièrement satisfaisante, mais nous avons entrepris diverses démarches pour nous assurer qu'à la prochaine vérification, elle puisse voir le travail qui a été fait.

Ceux d'entre nous qui ont pris part à cette vérification peuvent vous raconter bien des anecdotes au sujet des analyses comparatives entre les sexes qui ont été menées. Toutefois, nous n'avons pas montré que les données étaient bien présentées. Pour ceux d'entre nous qui s'occupent de politiques, il est devenu une seconde nature de tenir compte du genre et d'autres facteurs, y compris de la diversité et de l'égalité des sexes.

The Acting Chair: One area of significance is the unreported situation. Research seems to have established that 82 per cent of those who find themselves exploited had been abused previously. You said you are working on the cases that you have been able to find but there are a whole whack of others that you are not able to work on because they are not reported. One wonders how big that iceberg is.

Ms. Morency, you talked about the predatory conduct changes that have been made in the law. Considering human rights, how far are you able to delve into the area of predators who are in the initial stages of abusing children?

Ms. Morency: From a historical perspective, some of the reforms that have been brought into the Criminal Code have tried to enhance the ability of the formal structure, courts, to impose orders on people who have been identified by virtue of having been convicted of a sexual offence, or because it is suspected that they may commit a sexual offence. So the reforms are preventive in that sense.

In the late 1990s and early 2000s, the federal government supported initiatives to enhance awareness within organizations that work with children and hire people to paid or volunteer positions. When the Criminal Code was amended in 1993 to create these new preventive types of prohibitions and recognizance orders, peace bonds, we engaged in consultations with the non-governmental organizations, provinces and territories. We wanted to see where we stood in terms of raising awareness among these groups, formal and informal, in terms of whether they were armed with the information they needed to be on the look out for people who may be looking to work with an organization because it provides access to children.

In the late 1990s and early 2000, we had a project underway to raise awareness and enhance their ability to screen. Formal support from Public Safety Canada is ongoing with that project, trying to ensure that child-serving organizations are as well supported as possible to enable them to access police criminal record checks and to go beyond that check. We know that offenders are not always initially charged or detected; that they may have a history of abusing before they are caught.

The Acting Chair: You have given us good reports of the past. We are looking into the future at what sort of innovative approach might be introduced. Leaders of the Boy Scouts of Canada must have security checks. Those initiatives are outstanding, but with regard to the threat itself, are there initiatives by the Department of Justice or by other governmental bodies that go after that threat in more innovative ways before predators can act? I will come to the education side in a moment, but is influencing the education system within your mandate?

Mr. MacKillop: The education system is really outside the realm of the federal government. It is in the provincial

Le président suppléant : Les situations non signalées sont un aspect important. Les recherches semblent indiquer que 82 p. 100 des personnes exploitées avaient été agressées auparavant. Vous avez dit traiter les cas qui vous sont soumis, mais il y en a beaucoup d'autres dont vous ne pouvez pas vous occuper parce qu'ils ne sont pas signalés. On peut se demander quelle est l'ampleur du problème.

Madame Morency, vous avez parlé des modifications aux dispositions législatives concernant les comportements prédateurs. Sans contrevenir aux droits de la personne, jusqu'à quel point pouvez-vous surveiller les prédateurs qui en sont aux premiers stades de l'exploitation des enfants?

Mme Morency : Du point de vue historique, certaines des réformes du Code criminel visaient à renforcer la capacité de la structure formelle, soit des tribunaux, d'imposer des ordonnances aux personnes ayant été identifiées en raison d'une condamnation pour une infraction sexuelle ou parce qu'on les jugeait susceptibles de commettre une infraction sexuelle. Les réformes sont donc préventives en ce sens.

À la fin des années 1990 et au début des années 2000, le gouvernement fédéral a appuyé des initiatives pour accroître la sensibilisation au sein des organismes qui travaillent auprès des enfants et qui embauchent du personnel rémunéré ou bénévole. En 1993, quand le Code criminel a été modifié pour créer ces nouvelles dispositions préventives (des interdictions, des ordonnances d'engagement et des ordonnances de bonne conduite), nous avons mené des consultations auprès des organismes non gouvernementaux, des provinces et des territoires. Nous voulions savoir où nous en étions concernant la sensibilisation de ces groupes, officiels et non officiels, et vérifier s'ils disposaient de l'information dont ils avaient besoin pour être à l'affût des personnes qui pourraient chercher à travailler dans un organisme parce que cela leur donne accès aux enfants.

À la fin des années 1990 et au début des années 2000, nous avons élaboré un projet dans le but de sensibiliser les organismes et d'améliorer leur façon de sélectionner les candidats. Sécurité publique Canada appuie toujours officiellement ce projet et tente de s'assurer que les organismes qui offrent des services aux enfants jouissent du meilleur soutien possible pour pouvoir vérifier les antécédents criminels et même aller au-delà de cette vérification. Nous savons que les délinquants ne sont pas toujours accusés ou découverts au départ; ils peuvent avoir commis d'autres agressions avant d'être pris.

Le président suppléant : Vous nous avez soumis d'excellents rapports dans le passé. Nous examinons quelle approche novatrice pourrait être adoptée à l'avenir. Les animateurs de Scouts Canada doivent faire l'objet de vérifications de sécurité. Ces mesures sont excellentes, mais en ce qui a trait à la menace elle-même, le ministère de la Justice ou d'autres organismes gouvernementaux ont-ils des outils novateurs pour intervenir avant que les prédateurs puissent agir? Je vais parler de l'éducation dans un instant, mais avez-vous le mandat d'exercer une influence sur le système d'éducation?

M. MacKillop : L'éducation n'est pas du ressort du gouvernement fédéral. C'est une compétence provinciale.

jurisdiction. However, we do have a partnership with Cybertip. Cybertip goes into the school systems, and it has produced, and continues to produce, more prevention materials for parents, teenagers, and children so the materials are age appropriate. They teach kids how to be safe on the Internet, they teach parents what to look for, and they teach educators what to look out for with respect to the use of the Internet by kids.

We talked about reporting, and unreported incidents. Reporting is one of the reasons we are partnering with Cybertip. Cybertip is civil society, not the police, and the public can report to Cybertip. Sometimes, a stigma is attached to reporting to the police. People can report through Cybertip, and Cybertip will triage that report and send it to the police. That is one way of having additional reporting. Cybertip engages in a fair bit of prevention and awareness activity within the schools across Canada. Cybertip is piloting a new program in Manitoba. We work through our partners in the federal-provincial-territorial areas to advance these things, and to cross some of the boundaries between criminal justice and the education system.

The Acting Chair: Are you cracking the code of this problem, or are you still reactive? Are you able to change significantly the tone of the possible threats that are out there, or are you just plugging away, hopefully being positive in your work, of course?

Mr. MacKillop: I cannot say we have eradicated the problem, as you mentioned at the beginning in terms of the goal, but in the work we are doing both at the federal government as well as through Cybertip and with our provincial partners, we are advancing innovative tools on the prevention side. As you know, when it comes to crime prevention of any kind, we will see the results in 10 years or 15 years when these kids become older, and hopefully come through adolescence and young adulthood without having been victimized or abused. That is the goal moving forward, but a lot of good work is taking place.

On the human trafficking side, we are taking similar measures. The public can report to the police, or we have a new innovative partnership with the Canadian Crime Stoppers Association that allows the public to use the Crime Stoppers 1-800 number to report potential incidents of human trafficking as well.

The Acting Chair: How do you sell your product? I do not see you between hockey periods on Saturday night.

Mr. MacKillop: That may be a good thing, sir.

The Acting Chair: Are you receiving exposure? Do you have a budget to permit you to be more aggressive in your sales pitch with these ideas? You bring forward an enormous amount of information, but the general public is still querying and bouncing around there. They see poor commercials from people who say they will provide protection to their kids, but some of that software that is advertised is junk. Do you have a deliberate

Toutefois, nous avons un partenariat avec Cybertip. Cybertip se rend dans les écoles et produit du matériel de prévention destiné aux parents, aux adolescents et aux enfants, en fonction de leur âge. Il enseigne aux enfants comment utiliser Internet de façon sécuritaire, aux parents ce qu'ils doivent surveiller et aux éducateurs ce dont ils doivent se méfier quand les enfants utilisent Internet.

Nous avons parlé des signalements et des incidents non signalés. Le signalement est l'une des raisons pour lesquelles nous collaborons avec Cybertip. Il s'agit d'un organisme civil, et non d'un service policier, à qui le public peut signaler des incidents. Parfois, il est mal vu de signaler des incidents à la police. Les gens peuvent faire un signalement à Cybertip, qui effectue le tri et envoie les informations à la police. C'est l'une des façons d'augmenter le nombre de signalements. Cybertip se consacre à beaucoup d'activités de prévention et de sensibilisation dans les écoles du Canada. L'organisme expérimente un nouveau programme au Manitoba. Par l'entremise de nos partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux, nous travaillons à faire avancer ces programmes et à transcender certaines frontières entre la justice pénale et le système d'éducation.

Le président suppléant : Êtes-vous en train de résoudre ce problème ou bien procédez-vous encore au cas par cas? Êtes-vous en mesure de changer radicalement le ton des menaces potentielles ou maintenez-vous simplement votre stratégie, en espérant obtenir des résultats positifs, évidemment?

M. MacKillop : Je ne peux pas dire que nous avons éradiqué le problème et atteint l'objectif dont vous avez parlé au début, mais le travail que nous accomplissons au gouvernement fédéral et par l'entremise de Cybertip et de nos partenaires provinciaux nous permet de proposer des outils novateurs en matière de prévention. Comme vous le savez, en ce qui concerne la prévention des crimes, quelle qu'en soit la nature, nous allons en voir les résultats dans 10 ou 15 ans, quand les enfants auront grandi, auront passé l'adolescence et seront devenus de jeunes adultes sans avoir été victimes, nous l'espérons, de mauvais traitements ou d'exploitation. C'est notre objectif à long terme, mais nous faisons actuellement du bon travail.

Nous prenons des mesures semblables pour prévenir la traite des personnes. La population peut faire des signalements à la police; nous avons également établi un nouveau partenariat novateur avec l'Association canadienne d'échec au crime, qui permet au public d'utiliser la ligne sans frais d'Échec au crime pour signaler des cas de traite de personnes.

Le président suppléant : De quelle façon vendez-vous votre produit? Je ne vous vois pas entre les périodes de hockey, le samedi soir.

M. MacKillop : Ce serait peut-être une bonne méthode, monsieur.

Le président suppléant : Faites-vous assez de publicité? Disposez-vous d'un budget qui vous permet de vendre vos idées de façon dynamique? Vous nous présentez une grande quantité d'information, mais le grand public se pose encore bien des questions. Les gens voient de mauvais messages publicitaires, dans lesquels des personnes disent pouvoir leur offrir une protection pour leurs enfants, mais certains de ces logiciels ne

responsibility, through subsidizing and supporting, to go out there and aggressively change the nature of how people look at those possible threats? We subsidize changing windows on a house, but do you subsidize software for families to take more sophisticated measures to protect their children? Be straight: yes or, no, you do not have that money or it is not in your mandate.

Mr. MacKillop: Yes, no, it is not my mandate — I will give you all the answers. Yes, we give an amount of money to Cybertip through Public Safety Canada. The federal government gives between $1.7 million and $1.9 million a year. The contribution is probably the largest the government makes to a single non-profit organization, and a specific strategy is for Cybertip to advance the public awareness component. Cybertip engages in specific attempts to raise public awareness. The work with our provincial partners, and the work to cross over to the education side and raise awareness in the education systems and on the daycare side is deliberate. We are working well with Cybertip, the Canadian Coalition Against Internet Child Exploitation, CCAICE, and other non-profit organizations to reach those goals. On the human trafficking side, yes, we have a specific budget that we have provided to the RCMP as well as to Crime Stoppers for that type of awareness; to put up the posters and to air TV ads. A fair amount of that effort is out there already.

The Acting Chair: The $1.6 million does not buy 30 seconds at the Grey Cup. To me, there is this dimension of reaching victims in a reactive way. However, if we are looking at preventing this problem ultimately, there must be that effort and a lot more, including changing the whole process and philosophy of a society, and also making the public aware and giving resources to individual citizens. That is my response, and I am not pushing that one.

I want to go to Ms. Kane and the protection of witnesses. I was in Darfur, and a girl who was raped there needed five male witnesses to be able to prove that she was raped. We are far more sophisticated than Darfur. You have told us what you have done so far. Where are you going into the future with protection of witnesses to encourage them more deliberately to come forward?

Ms. Kane: It is a tall order to attract them to come forward. Despite all the changes that have been made in the Criminal Code to make that process less traumatizing, many resist the whole court experience because it re-victimizes no matter how many changes are made.

As I mentioned, we have now provided, where the circumstances are appropriate, for the exclusion of witnesses from the public, so the testimony can be in private.

valent rien. Avez-vous la responsabilité, au moyen de subventions et de soutien, de changer radicalement le regard que portent les gens sur ces menaces potentielles? Nous accordons des subventions aux gens pour qu'ils changent les fenêtres de leur maison, mais accordez-vous des subventions aux familles pour qu'elles se procurent des logiciels afin d'adopter des mesures plus perfectionnées pour protéger leurs enfants? Répondez sans détour : oui, non, vous n'avez pas cet argent ou cela ne fait pas partie de votre mandat.

M. MacKillop : Oui, non, cela ne fait pas partie de notre mandat — je vais vous donner toutes ces réponses. Oui, nous accordons des fonds à Cybertip par l'entremise de Sécurité publique Canada. Le gouvernement fédéral y accorde entre 1,7 et 1,9 million de dollars par année. C'est probablement la contribution la plus élevée du gouvernement à un même organisme à but non lucratif. Cybertip a comme stratégie de sensibiliser le public. Le travail que nous accomplissons avec nos partenaires provinciaux et nos initiatives visant à établir des liens du côté de l'éducation et à sensibiliser les établissements scolaires et les services de garde se font de manière progressive. Nous avons une belle collaboration avec Cybertip, la Coalition canadienne contre l'exploitation des enfants sur Internet (CCCEEI) et d'autres organismes à but non lucratif afin d'atteindre ces objectifs. Pour ce qui est de la traite de personnes, oui, nous accordons un budget à la GRC ainsi qu'à l'organisme Échec au crime pour ce type de sensibilisation; il sert à payer les affiches et les annonces télévisées. Nous avons déjà accordé une bonne partie des fonds.

Le président suppléant : Avec 1,6 million de dollars, vous ne pouvez certainement pas acheter 30 secondes de publicité durant le match de la Coupe Grey. Selon moi, cela signifie d'atteindre les victimes de façon réactive. Toutefois, si nous voulons arriver à prévenir ce problème, nous devons faire des efforts en ce sens et beaucoup plus, c'est-à-dire changer les façons de faire et la philosophie d'une société, de même que sensibiliser le public et donner des ressources aux citoyens. Voilà ma réponse, mais je n'insisterai pas trop là-dessus.

J'aimerais revenir à Mme Kane et à la protection des témoins. Quand j'étais au Darfour, une fille qui se faisait violer avait besoin de cinq témoins mâles pour prouver son viol. Nous sommes bien plus évolués que le Darfour. Vous nous avez dit ce que vous aviez fait jusqu'ici. Quelles mesures prendrez-vous à l'avenir en matière de protection des témoins afin de les inciter à se manifester davantage?

Mme Kane : Inciter des témoins à se manifester n'est pas chose facile. Malgré toutes les modifications qui ont été apportées au Code criminel pour rendre le processus moins traumatisant, bien des gens sont réticents à l'idée de comparaître en cours parce qu'ils craignent de n'être que victimisés davantage, peu importe le nombre de changements apportés au processus.

Comme je l'ai mentionné, nous avons maintenant une disposition dans la loi qui permet, au besoin, l'exclusion des témoins de la salle d'audience pour que le témoignage se fasse en privé.

The Acting Chair: My inquiry was about the future. What is coming down the road? Is someone researching that subject?

Ms. Kane: We are following up on how effective these reforms have been, and whether any other gaps need to be explored. We have funded a variety of projects, such as court observation projects. When the research results are available, that research will indicate whether to pursue other areas. The challenge is always to ensure that we provide authority for courts to order certain testimonial aids, as we call them, but at the same time that we do not impact on the rights of the accused to make full answer in defence. That challenge is always a balancing act. Canada, in our view, is progressive in regard to facilitating witness testimony. We are not sure we can do too much more. However, when the results of the research come in, we will look at the effectiveness of those provisions, whether any refinements are needed and whether other avenues should be explored.

The Acting Chair: We have people reporting things on social programs, and then we have people reporting on the legal side. My question is, what instruments are being built to make the transition from one to the other more comfortable to access more of the cases? Many cases never reach the legal system because they stay within the professional realm of the social side of things, so the perpetrators are never before the courts. Is there some sort of real methodology by which the world of non-governmental organizations working locally are brought in, and we know NGOs do not like people in uniform and so on, to make them comfortable with those links so they will transfer over and bring people to justice?

Ms. Kane: Senator, are you referring to non-governmental organizations that work with victims, and suggesting to them that they have a choice whether to report to the police or not?

The Acting Chair: What measures are you taking to help them make those choices, and to influence those choices? We have humanitarians, military and politicians all doing their own things, and they do not pass along information. We are talking about more than cooperating, collaborating or coordinating; we are talking about an integrating capability. Is that something you are looking at in the future?

Ms. Kane: In my experience with respect to looking at the victim's experience in the justice system — and we have worked with a number of victim organizations — there has not been the same split between whether we should engage the justice system or not. There has been a movement to report incidents, and to facilitate prosecutions through enhancing victim participation and so on.

Le président suppléant : Ma question portait sur l'avenir. Qu'est-ce que l'avenir nous réserve? Ce sujet fait-il l'objet d'une recherche?

Mme Kane : Nous suivons les résultats de ces réformes pour voir à quel point elles se sont avérées efficaces et pour déterminer si d'autres lacunes méritent notre attention. Nous avons financé une gamme de projets, comme les projets d'observation judiciaire. Dans les cas où les résultats de recherche sont disponibles, la recherche indiquera s'il faut se pencher sur d'autres domaines. Le défi, c'est de toujours nous assurer que nous faisons autorité auprès des tribunaux pour ordonner des aides aux témoignages, comme nous les appelons, tout en respectant le droit de l'accusé à une défense pleine et entière. Il s'agit toujours de trouver un juste milieu. À notre avis, le Canada est avant-gardiste pour ce qui est de la comparution des témoins. Nous doutons de pouvoir faire beaucoup plus. Toutefois, dès nous recevrons les résultats de recherche, nous examinerons l'efficacité de ces dispositions pour voir si des raffinements sont nécessaires et si d'autres pistes devraient être explorées.

Le président suppléant : D'une part, il y a des gens qui signalent des incidents du côté des programmes sociaux et, d'autre part, il y a ceux qui en signalent du côté juridique. Ma question est la suivante : quels instruments a-t-on créés pour faciliter la transition d'un domaine à l'autre afin de permettre plus d'actions en justice? De nombreux cas n'atteignent jamais le système juridique parce qu'ils restent dans le domaine professionnel, du côté social, ce qui signifie que les auteurs de crimes finissent par ne jamais comparaître devant les tribunaux. Y a-t-il une sorte de méthodologie concrète qui fait intervenir le monde des organisations non gouvernementales œuvrant à l'échelle locale — et nous savons que les ONG n'aiment pas les gens en uniforme et tout le reste — pour que ces organisations se sentent à l'aise avec l'idée de transférer des cas et de traduire des gens en justice?

Mme Kane : Sénateur, faites-vous allusion aux organisations non gouvernementales qui travaillent avec les victimes, c'est-à-dire qu'on devrait leur dire qu'elles ont le choix de signaler ou non des cas à la police?

Le président suppléant : Quelles mesures prenez-vous pour les aider à faire ces choix et quelle influence avez-vous sur ces choix? Il y a des travailleurs humanitaires, des militaires et des politiciens qui vaquent tous à leurs propres affaires et qui ne partagent pas l'information. Ce que nous préconisons, c'est davantage de coopération, de collaboration et de coordination; nous préconisons une capacité intégrée. Est-ce là une chose que vous envisagez dans l'avenir?

Mme Kane : D'après ce j'ai pu constater en examinant l'expérience des victimes dans le système juridique — et nous avons travaillé avec un certain nombre d'organisations d'aide aux victimes —, la question de savoir si nous devrions recourir au système juridique ou non ne s'est pas posée; il n'y a pas la même démarcation. La tendance jusqu'à présent, c'est de signaler les incidents et de faciliter les poursuites judiciaires en améliorant la participation des victimes, et cetera.

A variety of inroads have been made at the provincial and territorial level in victim assistance and victim support. Research has shown that the sooner victim assistance is provided after the incident, the better the experience is through the process, the more trust there is in the justice system, and the better the outcomes for everyone. Even if the experience does not mean that someone is found guilty, there is a sense that justice has been served.

The Acting Chair: Do you have data?

Ms. Kane: That finding has been documented on much research through multi-site studies and in the victim services survey conducted every two years that the Department of Justice funds at the Canadian Centre for Justice Statistics.

The Acting Chair: We will ask them to come before the committee to talk about that research. We will follow up.

Ms. Kane: The experience may not be the same in regard to child sexual exploitation and trafficking. I am talking about more traditional victim assistance.

The Acting Chair: That information is what we are aiming at. There seems to be a void.

Mr. MacKillop, how is Microsoft helping you in your work, and what measures are Rogers and Videotron taking to move the yardsticks regarding the web? How much are they engaged? Are you funding them to conduct research? Are they funding research and providing it to you to achieve this objective?

Mr. MacKillop: I will let Mr. Bilinski speak in regard to Microsoft because they are engaged through the Child Exploitation Tracking System, CETS, program in what they have done both domestically and internationally. Domestically, our Canadian coalition of Internet providers — Rogers, Videotron and other large Internet service providers — are involved. Involvement is on a voluntary basis in terms of Cleanfeed Canada and those types of programs. They are involved and supportive. They have no more interest to see this stuff on their service providers than anyone else. They are involved, but we do not have to fund them.

Innovative approaches or ideas come through CCAICE and our work to integrate through our interdepartmental working group, our provincial partners, Cybertip and the Virtual Global Taskforce. We have the benefit of learning from a number of different areas.

The Acting Chair: The trend of my questioning is looking into the future. Does the federal government have a responsibility, even with our provincial problems and so on, to bring fundamental research to assist in implementing judicial norms to meet our values and moral standards? We conduct research

Divers progrès ont été réalisés au niveau provincial et territorial en ce qui concerne l'aide aux victimes. La recherche montre que moins on tarde à offrir de l'aide aux victimes après l'incident, plus leur expérience se déroule bien tout au long du processus judiciaire, plus le système juridique inspire confiance et plus tout le monde obtient des résultats positifs. Même si le contrevenant n'est pas nécessairement reconnu coupable, on a l'impression que justice a été faite.

Le président suppléant : Avez-vous des données?

Mme Kane : Cette observation a été documentée dans de nombreuses recherches par l'entremise d'études multi-sites et dans le cadre des enquêtes sur les services aux victimes, menées tous les deux ans grâce au financement accordé par le ministère de la Justice au Centre canadien de la statistique juridique.

Le président suppléant : Nous demanderons aux représentants pertinents de comparaître devant le comité afin de parler de cette recherche. Nous donnerons suite à cet élément.

Mme Kane : Il se peut que l'expérience ne soit pas la même dans le cas de l'exploitation sexuelle et de la traite des enfants. Je parle davantage de l'aide aux victimes dans des cas plus traditionnels.

Le président suppléant : Justement, c'est de cette information dont nous avons besoin. Il semble y avoir un vide.

Monsieur MacKillop, comment Microsoft vous aide-t-elle dans votre travail, et quelles mesures Rogers et Vidéotron prennent-elles pour réaliser des progrès concernant le web? Dans quelle mesure ces entreprises interviennent-elles? Leur accordez-vous du financement pour mener des recherches? Est-ce qu'elles financent la recherche et vous transmettent les résultats pour atteindre cet objectif?

M. MacKillop : Je vais laisser M. Bilinski parler de Microsoft parce qu'elle intervient dans le cadre du Système d'analyse contre la pornographie juvénile, le CETS, un programme à l'échelle nationale et internationale. Au pays, notre coalition canadienne de fournisseurs Internet — Rogers, Vidéotron et d'autres grands fournisseurs de services Internet — interviennent dans ce domaine. La participation est de nature volontaire en ce qui concerne le projet Cleanfeed Canada et ce genre de programmes. Nous avons donc la participation et l'appui de la coalition. Elle n'a pas plus intérêt que quiconque à voir ces choses circuler sur les réseaux de leurs fournisseurs de services. Ces derniers sont donc impliqués, mais nous n'avons pas besoin de les financer.

Les approches ou les idées innovatrices sont attribuables à la CCCEEI et à notre travail visant à intégrer les efforts de nos groupes de travail interministériels, de nos partenaires provinciaux, de Cyberaide et du Virtual Global Taskforce. Nous bénéficions de l'apport de différents domaines.

Le président suppléant : Ma série de questions est axée sur l'avenir. Le gouvernement fédéral a-t-il une responsabilité, même en regard de nos problèmes provinciaux et tout le reste, d'assurer une recherche fondamentale pour aider à mettre en œuvre des normes judiciaires au diapason de nos valeurs et nos normes

and move it into the realm of the users and appliers. Do we not want to pursue that angle?

Mr. MacKillop: We are. We have dedicated research money. We have funded a couple of research projects this year.

With CETS, the research and development work on victim identification by the RCMP is ongoing. I will let Mr. Bilinski speak to advances in technology to track perpetrators.

Mr. Bilinski: In the case of Microsoft, they have stepped up to the plate on a number of occasions. They are the partners who developed CETS. They have put research funding and support on the table. We have a good partnership with them. The number of private commercial enterprises that come on a regular basis offering assistance is surprising. We are in the midst of evaluating all of them.

The Acting Chair: Are the proposals unsolicited?

Mr. Bilinski: Yes; in some cases, they have a lot of potential and in other cases, we decide it is not the proper fit at that time. We have beneficial partnerships with a number of private industries that give us one-up on the technological side, as I mentioned in my opening remarks. This one-up is due in large part to their assistance.

The Acting Chair: I am pushing for us to take a stronger lead in influencing what is out there. If you are receiving unsolicited proposals, I hope you are receiving the cash to try them or field test them.

Mr. Bilinski: Yes, we are. We have entered into a number of agreements with private industry. Their share is often research and funds. The federal government has supported us on that part as well.

The Acting Chair: I appreciate these detailed comments.

Senator Munson: One of the most heart-breaking pictures you will ever see is when you walk into a post office and see a picture of a missing child or missing person. Whether the child is 7 or 17, you do not know whether they are missing forever. Miracles do happen.

With that preamble, we have listened to what you said. It is impressive. This committee recommends to governments. Sometimes they listen, whether they are Liberal or Conservative governments.

At the end of the day as a take-away for us, what do you want us to recommend to government in our report on sexual exploitation of children? We would appreciate it if you can be specific. I know this request is difficult for government officials, but someone can say something.

Ms. Morency: To highlight some of the lessons learned over the years, reviews such as this committee's review keep an issue on

morales? Nous menons des recherches, puis nous mettons en application les résultats dans le contexte des utilisateurs. Voulons-nous continuer dans cette voie?

M. MacKillop : C'est ce que nous faisons. Nous avons des fonds dédiés à la recherche. Nous avons d'ailleurs financé plusieurs projets de recherche cette année.

Grâce au CETS, le travail de R-D à la GRC concernant l'identification des victimes suit son cours. Je vais maintenant céder la parole à M. Bilinski pour expliquer les progrès technologiques qui permettent de dépister les agresseurs.

M. Bilinski : Dans le cas de Microsoft, la compagnie a pris les devants à plusieurs reprises. Elle a d'ailleurs collaboré à la mise au point du CETS. Elle a fourni le financement et le soutien nécessaires pour la recherche. Nous avons un bon partenariat avec Microsoft. Le nombre d'entreprises commerciales privées qui offrent régulièrement de l'aide est surprenant. Nous sommes d'ailleurs en plein exercice d'évaluation des propositions.

Le président suppléant : S'agit-il de propositions spontanées?

M. Bilinski : Oui; dans certains cas, ces propositions ont beaucoup de potentiel et dans d'autres cas, nous estimons qu'elles ne sont pas pertinentes aux besoins de l'heure. Nous avons établi des partenariats avantageux avec un certain nombre d'industries privées, ce qui nous permet d'avoir un élan sur le plan technologique, comme je l'ai mentionné dans ma déclaration préliminaire. Cet élan est attribuable, en grande partie, à leur aide.

Le président suppléant : Je réclame que nous adoptions une position plus solide pour remédier à la situation. Si vous recevez des propositions spontanées, j'espère que vous recevez de l'argent pour les tester ou les mettre à l'essai sur le terrain.

M. Bilinski : Oui, nous le faisons. Nous avons conclu plusieurs accords avec le secteur privé, qui s'occupe souvent de la recherche et du financement. Le gouvernement fédéral nous a également appuyés sur ce front.

Le président suppléant : Je vous remercie pour ces observations détaillées.

Le sénateur Munson : Une des images les plus tristes qu'on puisse voir, c'est quand on voit, en entrant dans un bureau de poste, la photo d'un enfant disparu ou d'une personne disparue. Peu importe si c'est un enfant de sept ou de 17 ans, on ignore si ces personnes sont disparues pour toujours. Mais il y a parfois des miracles.

Cela dit, nous avons écouté vos propos. C'est impressionnant. Notre comité fait des recommandations aux gouvernements. Il arrive parfois qu'ils nous écoutent, peu importe s'il s'agit d'un gouvernement libéral ou conservateur.

Somme toute, qu'aimeriez-vous que nous recommandions au gouvernement dans notre rapport sur l'exploitation sexuelle des enfants? Nous vous serions reconnaissants si vous pouviez être précis. Je sais que cette question est difficile pour les représentants gouvernementaux, mais quelqu'un peut se prononcer là-dessus.

Mme Morency : Pour souligner certaines des leçons tirées au fil des ans, les examens comme celui qu'entreprend le comité

the agenda. They keep people talking and they open or provide opportunities for different parts of the system to come together. These reviews always provide educational value. Public education and awareness is always important, no matter what the issue. Whether it is a particular law reform or efforts outside of the legislative arena, continuing to support awareness is always important. It never happens that you bring the issue forward once and everyone knows about it. We can look to experiences in other areas such as domestic violence. We have made inroads, but we still have issues. Much has been done federally on the issue of child sexual abuse but we still need to keep working on it.

We have talked collectively about our efforts to understand better how offenders offend today or will offend tomorrow. That understanding is always a challenge. It remains something that will affect our work for as long as we continue in this area. We draw on lessons learned over past years, and much work has been done. A lot of research has been undertaken. However, offenders in this area are creative. They make use of new technologies. We need to stay vigilant.

The Acting Chair: It is hard to be pro-active, is it not?

Mr. Aubin: To echo the words of my colleague, from a law enforcement perspective, we must recognize that we cannot address all criminality across Canada. In terms of strategies, enforcement and investigations leading to prosecution are important. Prevention is equally important. We try to contribute where we can.

In terms of recommendations, funding of public awareness and sensitizing children to the dangers is critical and supportive. These things would help address societal issues by recognizing the problem, taking it from behind closed doors and putting it on the table, if I can use that analogy. We can educate our children to avoid behaviours or ways in which they could be lured into these criminalities or behaviours that are negative. Awareness is extremely important.

Senator Nancy Ruth: Can I assume that those challenging the provisions are lawyers for the accused? Are there any exceptions to that assumption?

Ms. Kane: No, usually the challenge is from the counsel for the accused.

Senator Nancy Ruth: I have a strong impression from all of you that you are working internationally and know best practices everywhere; I will give you that.

Are there laws in other developed countries like Canada in this area that Canada should look at and has not, or are we a leader? How does Canada stack up against Sweden, the Netherlands, the United States or whomever?

permettent de ne pas perdre de vue un dossier, de sorte que les gens continuent d'en parler et que les différentes parties du système ont l'occasion d'unir leurs efforts. Ces examens présentent toujours une valeur éducative. L'éducation et la sensibilisation du public sont importantes, peu importe l'enjeu. Qu'il s'agisse de la réforme d'une loi particulière ou des efforts à l'extérieur du domaine législatif, il est toujours important de continuer à appuyer la sensibilisation. Il n'arrive jamais que tout le monde soit au courant d'un enjeu dès le premier effort de sensibilisation. Nous n'avons qu'à regarder les expériences dans d'autres domaines comme la violence familiale. Nous avons réalisé des progrès, mais il nous reste quand même du chemin à faire. Le gouvernement fédéral a beaucoup accompli dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants, mais nous devons poursuivre ce travail.

Nous avons parlé collectivement de nos efforts destinés à mieux comprendre comment les agresseurs contreviennent aujourd'hui ou comment ils s'y prendront dans l'avenir. Cette compréhension pose toujours un défi qui influera sur notre travail tant et aussi longtemps que nous continuerons nos travaux dans ce dossier. Nous nous appuyons sur les leçons du passé. Beaucoup de recherches ont été réalisées. Toutefois, les contrevenants dans ce domaine ne manquent pas de créativité. Ils utilisent de nouvelles technologies. Nous devons donc rester vigilants.

Le président suppléant : C'est difficile d'être proactifs, n'est-ce pas?

M. Aubin : Pour répéter les propos de ma collègue, du point de vue de l'application de la loi, nous devons reconnaître que nous ne pouvons pas résoudre tous les problèmes de criminalité partout au Canada. En matière de stratégies, l'application de la loi et les enquêtes menant à des poursuites constituent des aspects importants. La prévention est également importante. Nous essayons de contribuer de notre mieux.

En ce qui concerne les recommandations, il est essentiel d'accorder un financement à la sensibilisation du public et à la sensibilisation des enfants aux dangers. De telles mesures permettraient de régler des questions sociales puisqu'on reconnaîtrait le problème; ce ne serait plus caché derrière des portes closes, si je peux utiliser cette analogie. Nous pouvons apprendre à nos enfants comment se protéger contre le leurre ou des comportements négatifs. La sensibilisation est donc d'une importance cruciale.

Le sénateur Nancy Ruth : Ai-je raison de supposer que ce sont les avocats des accusés qui contestent les dispositions? Y a-t-il des exceptions à cette hypothèse?

Mme Kane : Non; d'habitude, la contestation est faite par l'avocat de l'accusé.

Le sénateur Nancy Ruth : Je suis frappée par le fait que vous travaillez tous à l'échelle internationale et que vous connaissez des pratiques exemplaires partout dans le monde; je vous en félicite.

Y a-t-il des lois connexes dans d'autres pays développés que le Canada devrait envisager, mais ne l'a pas fait, ou sommes-nous un chef de file dans ce domaine? Comment le Canada se compare-t-il à la Suède, aux Pays-Bas, aux États-Unis, entre autres?

Ms. Morency: I will try to be objective; Canada has a good track record in terms of having a comprehensive legal framework to address child sexual abuse. Call it exploitation or call it abuse. We do not need to differentiate because the laws apply for most of our offenses where a young person is under the age of 18. Our laws are broad even, for example, on the child pornography side. The offense was first added to the Criminal Code in 1993. A lot of other countries still have not caught up with us. In our law, child pornography applies to images depicting real children and fictional children, whether it is real sexual activity or depicted as being engaged in — the law is broad.

The Acting Chair: Do you mean cartoons and things like that?

Ms. Morency: Yes, the law will apply.

I believe Canada has a strong and comprehensive legal framework that compares favourably to other countries. That said, there is always an interest to be on top of how those laws are implemented and enforced. Mr. MacKillop mentioned the meeting with Child Exploitation and Online Protection Centre, CEOPC, in the U.K. We can learn from other countries and we do. Whether the issue is specifically child sexual exploitation, human trafficking or other areas, the international dialogue is important.

Senator Nancy Ruth: The Minister of State responsible for Status of Women has said she intends to end violence against women. It is a lovely thought. The government has monies for violence; for instance, they funded the Sisters in Spirit Program. Do any of your departments have any relationship with Status of Women Canada? If so, what is the relationship and how does it work?

Mr. Aubin: Under the Human Trafficking Program, we have our awareness coordinators and we make presentations to the public. Status of Women Canada is part and parcel of our team that makes these presentations. Status of Women Canada is there to provide input. A comprehensive package is provided to the law enforcement judiciary at this time in terms of training, and Status of Women Canada is there as well. The organization is are part of our team.

Senator Nancy Ruth: Does Status of Women Canada help create the training packages for the judges?

Mr. Aubin: We have been delivering a package across the country for three years. Approximately 20,000 public officials and law enforcement judiciary have been trained, and Status of Women Canada is part of the team, as well as other individuals.

Mr. MacKillop: As one of the co-chairs with Ms. Morency of the human trafficking interdepartmental working group, Status of Women Canada is a member of our interdepartmental working

Mme Morency : Je vais essayer d'être objective; le Canada a une bonne feuille de route en ce qui concerne son cadre juridique exhaustif pour lutter contre l'abus sexuel des enfants. On peut parler d'exploitation ou d'abus. Nous n'avons pas besoin de faire une distinction puisque la loi s'applique à la plupart des infractions impliquant une personne âgée de moins de 18 ans. Nos lois ont un champ d'application large, même en ce qui concerne, par exemple, la pornographie juvénile. L'infraction a été ajoutée au Code criminel d'abord en 1993. Beaucoup d'autres pays ne nous ont toujours pas rattrapés. Dans notre loi, la pornographie juvénile s'applique aux images qui illustrent des enfants réels ou des enfants fictifs qui participent ou qui sont représentés participant à des activités sexuelles — la portée de la loi est large.

Le président suppléant : Voulez-vous dire des dessins animés et d'autres choses du genre?

Mme Morency : Oui, la loi s'y appliquera également.

Je crois que le Canada a un cadre juridique solide et exhaustif qui se compare bien à celui d'autres pays. Cela dit, nous avons intérêt à prendre les devants dans la mise en œuvre et l'application de ces lois. M. MacKillop a parlé de la réunion avec le Child Exploitation and Online Protection Centre, le CEOPC, au Royaume-Uni. Nous pouvons tirer des leçons de l'expérience dans d'autres pays, et c'est ce que nous faisons. Peu importe si la question porte particulièrement sur l'exploitation sexuelle des enfants, la traite des personnes ou d'autres problèmes, le dialogue international est important.

Le sénateur Nancy Ruth : La ministre d'État responsable de la condition féminine a parlé de son intention de mettre fin à la violence contre les femmes. C'est une résolution bien louable. Le gouvernement consacre des fonds à la lutte contre la violence; par exemple, il a financé le programme Sœurs d'esprit. L'un ou l'autre des ministères que vous représentez entretiennent-ils une relation avec Condition féminine Canada? Si oui, en quoi consiste cette relation et comme se traduit-elle?

M. Aubin : Dans le cadre du Programme de lutte contre la traite des personnes, nous présentons des exposés au public par l'intermédiaire de nos coordinateurs de la sensibilisation. Condition féminine Canada fait partie de notre équipe chargée de ces présentations. Condition féminine Canada est là pour fournir un apport. Côté formation, nous distribuons actuellement une trousse détaillée aux organismes judiciaires chargés de l'application de la loi, et Condition féminine Canada y contribue également à titre de membre de notre équipe.

Le sénateur Nancy Ruth : Le personnel de Condition féminine Canada aide-t-il à créer les trousses de formation pour les juges?

M. Aubin : Nous distribuons une trousse partout au pays depuis trois ans. Environ 20 000 fonctionnaires et membres du corps judiciaire chargé de l'application de la loi ont suivi une formation, et Condition féminine Canada fait partie de l'équipe, ainsi que d'autres personnes.

M. MacKillop : Condition féminine Canada, qui copréside avec Mme Morency le groupe de travail interministériel sur la traite des personnes, est membre de notre groupe de travail

group, so they are at all our meetings. They are involved in all our discussions with respect to human trafficking. I know our corrections people in Public Safety Canada also deal with members of Status of Women Canada as well.

Senator Nancy Ruth: What value do they add to these interdepartmental meetings?

Mr. MacKillop: They bring a unique perspective that assists us in making sure that we cover all bases when we move forward, and that we understand the perspective from all sides before moving forward in either policy development or selection of projects we may want to fund for research, or projects with an NGO.

The Acting Chair: Do they bring cash to the table?

Mr. MacKillop: We usually do not ask for cash at the table; but if we can partner on a project with a number of different departments, those that have both the funding and the authority to spend the funding under the certain authorities that we have for various programs, those departments would put the money on the table if they had the money available.

The Acting Chair: On the trafficking side of the house, within your responsibility of overseeing and coordinating youths coming into the country, is our immigration side strong enough to perceive how many of those youths are coming in with the specific aim of being used in the exploitation arena? If they are found, do we have a system where we can take care of them and not simply ship them back home?

Mr. Aubin: As part of the strategy for human trafficking, aside from the awareness and investigations, there is also prevention, and one of our partners is the Canada Border Services Agency, CBSA. Their folks are trained at the ports of entry, as well as overseas, and they perform training with the airlines to try and identify potential victims. Many victims do not recognize themselves as victims because of the process of luring them and whatnot.

These folks are trained for that purpose. Their mandate is to try to detect and deter them, to return them to their point of origin. CBSA is a key partner. When we come across victims of human trafficking in Canada, whether they are adults or children, we work with Citizenship and Immigration Canada for those who come from other countries. The department assists us by providing temporary resident permits, TRPs.

The government recently changed the legislation surrounding TRPs to extend the period of time. The permits provide individuals with an opportunity to stay in Canada and have some means of support to try to understand and appreciate their situation, get back on their feet and look at what they want to do. A lot of work is done.

The Acting Chair: Does that apply to minors also?

interministériel et donc assiste à toutes nos réunions. Ces personnes participent à toutes nos discussions relatives à la traite des personnes. Je sais que les représentants des services correctionnels de Sécurité publique Canada travaillent également avec les membres de Condition féminine Canada.

Le sénateur Nancy Ruth : Quelle valeur ajoutent-ils à ces réunions interministérielles?

M. MacKillop : Ils apportent une perspective tout à fait unique qui nous aide à faire en sorte que nous couvrons toutes les facettes de la question et que nous comprenons le point de vue de toutes les parties avant de nous lancer à l'élaboration de politiques ou à la sélection des projets que nous voulons financer pour la recherche, ou des projets avec un ONG.

Le président suppléant : Est-ce qu'ils accordent des fonds?

M. MacKillop : D'habitude, nous ne demandons pas d'argent; mais si nous pouvons établir un partenariat avec différents ministères dans le cadre d'un projet, plus précisément avec des ministères qui ont à la fois les fonds et l'autorisation de les dépenser en vertu de certains pouvoirs dont nous jouissons pour divers programmes, alors ces ministères accorderont du financement, à condition qu'ils disposent des fonds.

Le président suppléant : En ce qui concerne la traite des personnes, dans le cadre de votre responsabilité visant à surveiller et à coordonner l'arrivée de jeunes au pays, est-ce que notre capacité en matière d'immigration est assez solide pour déterminer combien de ces jeunes viennent ici dans le but précis de servir à l'exploitation? S'ils sont repérés, avons-nous un système qui nous permettrait de prendre soin d'eux, au lieu de tout simplement les renvoyer chez eux?

M. Aubin : Dans le cadre de la stratégie sur la traite des personnes, outre la sensibilisation et les enquêtes, il y a aussi la prévention; à ce titre, un de nos partenaires est l'Agence des services frontaliers du Canada, l'ASFC. Ces gens, qui travaillent aux points d'entrée, de même qu'à l'étranger, reçoivent une formation et offrent une formation aux lignes aériennes pour essayer d'identifier les victimes éventuelles. De nombreuses victimes ne se considèrent pas victimes à cause du processus de leurre et tout le reste.

Ces gens sont formés à cette fin. Leur mandat est d'essayer de détecter et de décourager la traite des personnes, puis de renvoyer les victimes à leur point d'origine. L'ASFC est un partenaire clé. Quand nous tombons sur des victimes de la traite de personnes au Canada, qu'il s'agisse d'adultes ou d'enfants, nous travaillons avec Citoyenneté et Immigration Canada — en ce qui concerne les victimes qui viennent d'autres pays. Le ministère nous aide en accordant des permis de séjour temporaire.

Le gouvernement a récemment changé la loi concernant les permis de séjour temporaire de façon à prolonger leur durée. Les permis donnent aux individus l'occasion de rester au Canada et de recevoir des moyens de subsistance pour les aider à prendre conscience de leur situation, à se remettre sur pied et à décider ce qu'ils veulent faire. On fait beaucoup de travail sur ce plan.

Le président suppléant : Cela s'applique-t-il aux mineurs également?

Mr. Aubin: It applies to minors as well, but there is a different set of dynamics. For example, the Children's Aid Society would kick in right away.

The Acting Chair: Is the system all set up?

Mr. Aubin: It is not perfect. Our coordinators and the agencies are working through the interdepartmental program here. Perhaps Mr. MacKillop will add something on that subject.

Mr. MacKillop: I think you covered it all. CBSA is part of both the interdepartmental group and our portfolio. CBSA works closely with us with respect to this area, as does Citizenship and Immigration Canada. With the migration integrity officer, MIO, system, we try to address trafficking and keep people from being trafficked. A fair bit of training takes place in the other countries with our CBSA officers to identify potential victims before they come to this country; to stop them from being trafficked.

In the event they are trafficked, there is concerted training across Canada to train as many border officers, RCMP and police officers of local jurisdiction who may come across potential victims of trafficking. We work with the B.C. Office to Combat Trafficking in Persons and other provincial and municipal NGOs to identify who we might be able to refer victims to, what type of services the victims might need, and how to reach the right people — because there is a provincial and federal jurisdiction on both victim services and health services — who gets what. A fair bit of coordination goes on, and a lot of training is ongoing and will continue in the future to address this issue.

The Acting Chair: They are not dropped in all the cracks that are potentially there?

Mr. MacKillop: The system is not perfect; I am sure people do fall through the cracks, as they do in all systems, but the goal is to close those cracks.

The Acting Chair: Are we a big importer for that type of trafficking? Do you think Canada is a great target for trafficking?

Mr. MacKillop: We may need another meeting of a couple of hours to discuss human trafficking.

The Acting Chair: I am referring to exploitation of minors.

Mr. MacKillop: The data is hard to come across, but Canada tends to be more of a transit country rather than an importing county. That applies to international trafficking. Domestic trafficking is another question that we are struggling with, and trying to gather information on.

Mr. Aubin: We need to look at human trafficking not only from the perspective of sexual exploitation. We also have the issue of forced labour. A larger picture is at play. When we talk about international human trafficking, forced labour comes into the picture as well, from the south and the Far East, et cetera.

M. Aubin : Oui, mais la dynamique n'est pas pareille. Par exemple, la Société d'aide à l'enfance interviendrait tout de suite.

Le président suppléant : Le système est-il établi?

M. Aubin : Ce n'est pas parfait. Nos coordinateurs et les organismes travaillent dans le cadre du programme interministériel. Peut-être que M. MacKillop pourrait ajouter quelques précisions sur ce sujet.

M. MacKillop : Je crois que vous avez tout couvert. L'ASFC fait partie du groupe interministériel et de notre portefeuille. L'ASFC travaille étroitement avec nous dans ce domaine, tout comme Citoyenneté et Immigration Canada. Grâce au système des agents d'intégrité des mouvements migratoires, les AIMM, nous essayons de contrer la traite et de protéger les gens contre la traite. Nos agents de l'ASFC affectés à l'étranger reçoivent pas mal de formation pour identifier les victimes éventuelles avant qu'elles arrivent au pays et pour empêcher qu'elles deviennent des victimes de traite.

En cas de traite de personnes, il y a une formation concertée à travers le Canada pour former le plus grand nombre possible d'agents frontaliers, d'agents de la GRC et de policiers à l'échelle locale qui pourraient tomber sur des victimes éventuelles de traite. Nous travaillons avec le B.C. Office to Combat Trafficking in Persons et d'autres ONG provinciales et municipales afin d'identifier les personnes à qui nous pourrions référer les victimes et de déterminer le type de services dont les victimes pourraient avoir besoin et comment rejoindre les bonnes personnes — parce qu'il y a une compétence provinciale et fédérale pour les services aux victimes et les services de santé — somme toute, pour déterminer qui reçoit quoi. On fait pas mal de coordination, et on offre beaucoup de formation, chose qui se poursuivra dans l'avenir pour régler ce problème.

Le président suppléant : Certaines victimes ne passent-elles pas entre les mailles du filet?

M. MacKillop : Le système n'est pas parfait; je suis sûr que cela se produit, comme dans tous les systèmes, mais le but est d'éliminer ces mailles.

Le président suppléant : Le Canada est-il considéré comme un grand importateur pour ce type de traite? Pensez-vous que le Canada est une grande cible pour les activités de traite?

M. MacKillop : Nous aurions peut-être besoin d'une autre réunion de quelques heures pour discuter de la traite des personnes.

Le président suppléant : Je parle de l'exploitation des mineurs.

M. MacKillop : Les données sont difficiles à obtenir, mais le Canada a tendance à être davantage un pays de passage plutôt qu'un pays importateur. Cela s'applique à la traite internationale. La traite nationale est une autre question à laquelle nous nous buttons et sur laquelle nous essayons d'obtenir de l'information.

M. Aubin : Nous devons examiner la traite des personnes non seulement du point de vue de l'exploitation sexuelle, mais aussi du point de vue du travail forcé. L'enjeu est plus vaste. Quand nous parlons de la traite internationale de personnes, le travail forcé entre en jeu, qu'il s'agisse du Sud, de l'Extrême-Orient, et cetera.

The Acting Chair: We have gone beyond time. You have been generous, and you have helped us cover the ground. The aim here is to prevent human trafficking and not only pick up the broken pieces. We hope that these exchanges give us insights and help your organizations obtain funding to be able to do more research and prevention. That way, we think we can better achieve the aim of reducing the sexual exploitation of children.

Colleagues, unless there are any questions, thank you for attending and for your questions.

(The committee adjourned.)

Le président suppléant : Nous avons dépassé le temps alloué. Vous avez été généreux, et vous nous avez aidés à examiner les questions de base. Le but ici, c'est de prévenir la traite de personnes et non seulement de réparer les pots cassés. Nous espérons que ces échanges nous donneront des idées et aideront vos organisations à obtenir le financement nécessaire pour pouvoir mener plus d'activités de recherche et de prévention. Nous pourrons ainsi mieux atteindre l'objectif de réduire l'exploitation sexuelle des enfants.

Chers collègues, s'il n'y a pas d'autres questions, je vous remercie d'avoir assisté à la réunion et d'avoir posé vos questions.

(La séance est levée.)

Royal Canadian Mounted Police:

Superintendent Michel Aubin, Director, Immigration and Passport Program;

Superintendent John Bilinski, Officer in Charge, Canadian Police Centre for Missing and Exploited Children.

Gendarmerie royale du Canada :

Surintendant Michel Aubin, directeur, Programme d'exécution de la loi en matière d'immigration et de passeport;

Surintendant John Bilinski, officier responsable, Centre canadien de police pour les enfants disparus et exploités.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid
Lettermail
Poste-payé
Poste-lettre
1782711
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:

Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

WITNESSES

Child Welfare League of Canada:

Gordon Phaneuf, Director of Strategic Initiatives.

UNICEF Canada:

Lisa Wolff, Director, Advocacy and Education.

Hindsight Group:

Sue McIntyre, Founder.

International Bureau for Children's Rights:

Nadja Pollaert, Director General;

Camille Karbassi, Program Manager, Child Trafficking.

Department of Justice Canada:

Catherine Kane, Acting Senior General Counsel, Criminal Law Policy Section;

Carole Morency, Acting General Counsel, Criminal Law Policy Section.

Public Safety Canada:

Barry MacKillop, Director General, Law Enforcement and Border Strategies.

(*Continued on previous page*)

TÉMOINS

Ligue pour le bien-être de l'enfance du Canada :

Gordon Phaneuf, directeur des initiatives stratégiques.

UNICEF Canada :

Lisa Wolff, directrice, Promotion des droits de l'enfant et de l'éducation.

Hindsight Group :

Sue McIntyre, fondatrice.

Bureau international des droits des enfants :

Nadja Pollaert, directrice générale;

Camille Karbassi, chargé de programme, traite d'enfants.

Ministère de la Justice Canada :

Catherine Kane, avocate générale principale par intérim, Section de la politique en matière de droit penal;

Carole Morency, avocate générale intérimaire, Section de la politique en matière de droit pénal.

Sécurité publique Canada :

Barry MacKillop, directeur général, Application de la loi et stratégies frontalières.

(*Suite à la page précédente*)

Available from:
PWGSC – Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Also available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Disponible auprès des :
TPGSC – Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Aussi disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca